

# Généalogie



## COMMENT UTILISER L'IA *en généalogie*

JUN | JUILLET 2025

 martin média

L 17662 - 278 - F: 6,90 € - RD



DOM : 7,60 € • BEL/LUX : 7,50 € • CAN : 11,99 \$CA • N. CAL/S : 990 XPF

### DÉCRYPTAGE

L'épopée des prénoms

### BON À SAVOIR

L'implexe sans complexe

### OUTILS

La mémoire familiale en vidéo

### ARCHIVES DE FRANCE

Les priorités du nouveau directeur

# Comment mener des recherches en Europe pour retrouver la trace de vos ancêtres ?



80 pages - 19 x 30 cm - 9,90 €

Informations essentielles

Pièges à éviter

Bonnes adresses

Sites Internet

Démarches  
à effectuer en France

## BON DE COMMANDE

À découper ou photocopier

Code

à renvoyer à : La Revue française de Généalogie – CDE – 10 avenue Victor-Hugo, CS 60051  
55800 Revigny-sur-Ornain – Tél. 03 29 70 56 33 [www.rfgenealogie.com](http://www.rfgenealogie.com)

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal

Ville .....

E-mail .....

J'accepte de recevoir par e-mail :

- les informations et offres de La Revue française de Généalogie :  Oui  Non
- les offres des partenaires de La Revue française de Généalogie :  Oui  Non

**OUI**, je désire recevoir ..... exemplaire(s) du hors-série  
**Vos recherches en Europe** au prix unitaire de 9,90 €  
+ 2,99 €\* de participation aux frais d'envoi

### MODE DE RÈGLEMENT

par chèque ci-joint, à l'ordre de La Revue française de Généalogie

par carte bancaire n°

Date d'expiration  Signature :  
CVC  (uniquement pour CB)

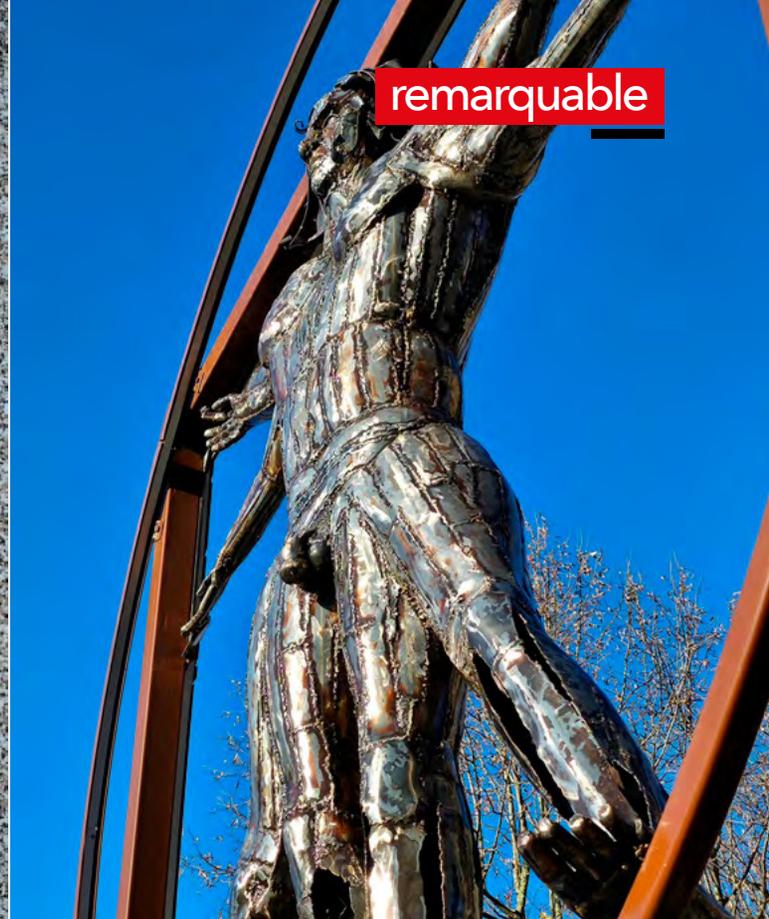
(trois chiffres au verso de votre carte)

\* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez [boutique.rfgenealogie.com](http://boutique.rfgenealogie.com)



Le monument  
« C'era una volta l'Italia »

Esprit français, racines italiennes.



remarquable



**VOS PHOTOS**

Une représentation généalogique originale, une réunion de famille extraordinaire, un document d'archives exceptionnel, une image très parlante... Adressez-nous vos photos (en haute résolution, 300 dpi) exclusivement par courriel : [rfg@martinmedia.fr](mailto:rfg@martinmedia.fr)



C'est un hommage aux générations d'Italiens venus s'installer en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Le monument national dédié à l'immigration italienne, financé par des souscriptions de descendants de migrants italiens et inauguré en janvier à Nogent-sur-Marne (dans le Val-de-Marne), s'inspire de l'arbre de vie de Léonard de Vinci, entouré de quatre arbres portant les noms des migrants, symbolisant leurs parcours et leur contribution au développement de la société française. © Cerle Leonardo de Vinci

## L'IA c'est moi

Le constat est là : depuis plusieurs mois, rares sont les salons de généalogie à ne pas intégrer à leur programme de conférences un exposé sur l'intelligence artificielle (IA). Le sujet intrigue, interroge, excite, effraie... Il génère beaucoup de fantasmes, d'autant plus qu'il est difficile de connaître à un instant T toutes les facettes de ce que certains spécialistes qualifient de « révolution permanente ».

Pourtant, l'intelligence artificielle est déjà présente dans nos vies. Tel le Monsieur Jourdain de Molière, nous semblons l'utiliser sans le savoir, par exemple en ajoutant à notre arbre des données nominatives, extraites des principaux portails généalogiques et préalablement indexées par la machine, ou en transcrivant un texte ancien à l'aide d'un module intégré à un logiciel, ou encore en créant des portraits historiques à partir d'une photographie. Les acteurs majeurs de la généalogie et des archives investissent au quotidien dans cette technologie pour décupler les bases de données et améliorer leurs services.

Plutôt que de rejeter ou de tourner le dos à cette mutation majeure, souvent comparée à l'émergence de l'imprimerie ou d'internet, il paraît indispensable d'en maîtriser les contours et les modalités. Elle n'est pas réservée aux scientifiques et ingénieurs ; nous pouvons et devons nous approprier les outils actuellement disponibles (dont les versions françaises sont de plus en plus courantes). Pour appréhender au mieux cette démarche, consultez nos conseils dans le grand angle de la « Boîte à outils » de ce numéro.

Si l'intelligence artificielle est aujourd'hui limitée à des tâches spécifiques, elle est amenée à prendre une envergure plus générale et atteindre une puissance inouïe dans les mois et années à venir. D'où la nécessité de s'y intéresser et de s'impliquer dans la définition de ses dimensions politique (quelle vision du futur ?), éthique (quelles données partager ? quel encadrement et quelles limites ?) et écologique (quelles solutions face à cette technologie énérgivore ?).



**Charles Hervis**  
Rédacteur en chef



## magazine

- 10 **grand angle**  
Restitutions d'archives : une tâche herculéenne

---

- 14 **Interview** Bruno Ricard • Directeur du SIAF  
« Ouvrir de nouveaux champs d'exploration »

---

- 16 **Portrait** Jean Gauvain et Pauline Jussy  
Des indexeurs solitaires et solidaires

---

- 18 **lu, vu, entendu**  
Un nouveau directeur pour les Archives d'outre-mer  
Vous avez le droit | Le respect de la vie privée  
Échos du monde • En direct de Belgique • Généalogie & ADN

---

- 22 **dans la bibliothèque**

---

- 23 **agenda**

### POUR NOUS CONTACTER

**Rédaction** 346 rue Saint-Honoré, 75001 Paris

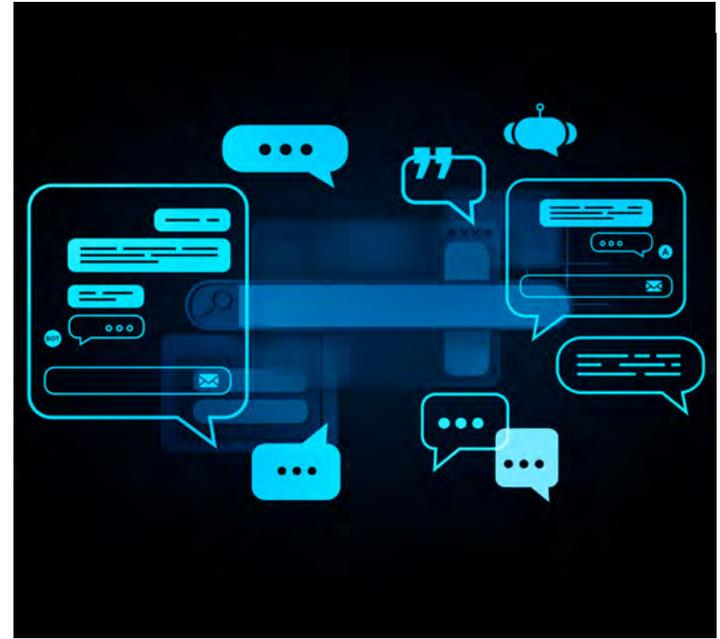
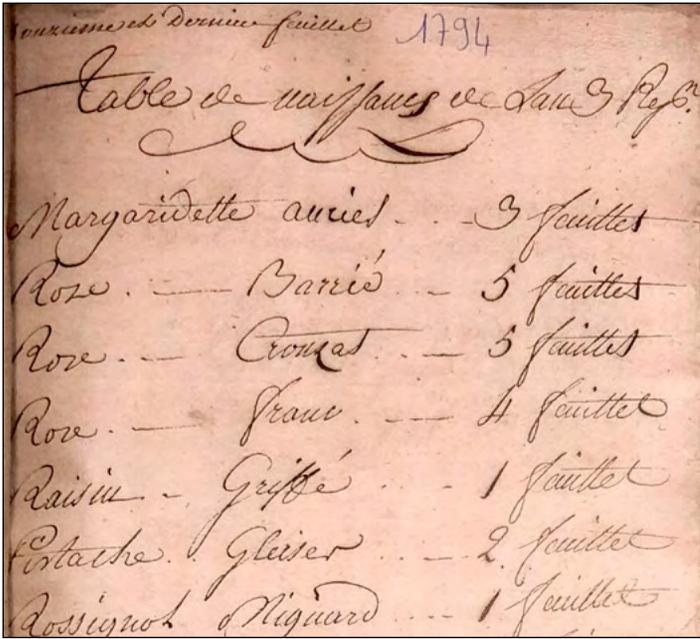
#### Administration, abonnements, commandes

10 av. Victor-Hugo, CS 60051, 55800 Revigny-sur-Ornain  
Tél. 03 29 70 56 33  
rfg@martinmedia.fr • www.rfgenealogie.com



 RFGénéalogie





## méthodes & ressources

- 24 **grand angle**  
L'épopée des prénoms

---

- 31 **les cas pratiques de Jean-Louis Beaucarnot**  
Quand les ancêtres posent des lapins

---

- 35 **bon à savoir**  
L'implexe

---

- 37 **nos spécialistes vous répondent**

---

- 38 **paléographie**  
Guerre en Auvergne (1576)

---

- 40 **repères historiques**  
La peur ancestrale du loup

---

- 44 **lu, vu, entendu**  
La résistance aux inventaires des églises

---

## boîte à outils

- 50 **grand angle**  
Conversations généalogiques avec l'IA

---

- 56 **bien s'organiser**  
La vidéo : mettre les histoires familiales en mouvement

---

- 58 **lu, vu, entendu**

---

- 62 **les noms de famille par Pierre-Gabriel Gonzalez**

---

- 66 **petites annonces**

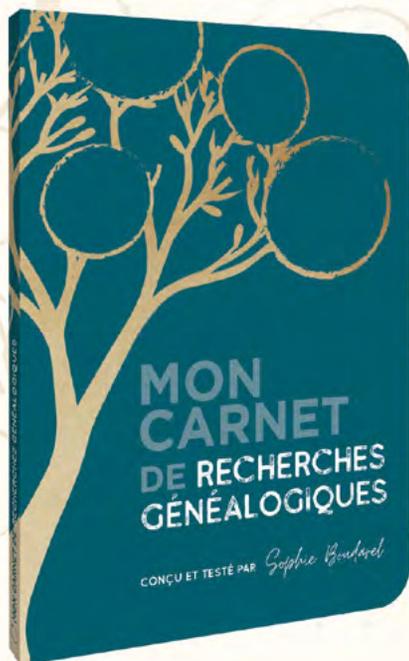
---

**Fondateur** René-Louis Martin (sur une idée de Bernard Oudin) **Directeur de publication** Arnaud Habrant **Rédacteur en chef** Charles Hervis **Conseiller à la rédaction** Jean-Louis Beaucarnot **Ont participé à ce numéro** Pierre-Valéry Archassal, Gabriel Audisio, Jean-Yves Baxter, Jean-Louis Beaucarnot, Daniel Boucard, Marie Cappart, Philippe Christol, Pierre-Gabriel Gonzalez, Jérôme Malhache, Guillaume de Morant, Tony Neulat, Marine Soulas, Frédéric Ville **Correctrice** Emmanuelle Dechargé **PAO** Carole Battaini **Couverture** © ImagesFlow / Adobe Stock **Diffusion** MLP **Vente au numéro et réassort** Geoffrey Albrecht **Responsable marketing-partenariat** Sabrina Seghir **Publicité** Anat Régie : tél. 01 43 12 38 15, directrice de publicité : Marie Ughetto, courriel : m.ughetto@anatrejie.fr •

• La Revue française de Généalogie est éditée par MARTIN MEDIA SAS au capital de 153 000 € - 55800 Revigny-sur-Ornain • Tous droits de reproduction (même partielle) et de traduction réservés. © 2025 • Commission paritaire 0128K 82575 - N°ISSN 0222-6782 • Dépôt légal à parution • Imprimerie Corlet Roto, Ambrières-les-Vallées (53). Imprimé en France / Printed in France • Origine du papier : Perlen (Suisse). Taux de fibres recyclées : 58 %. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. Eutrophisation : 6 g / T. •



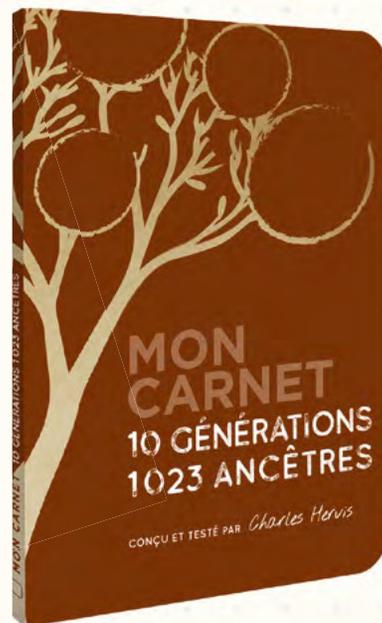
# VOTRE GÉNÉALOGIE EN POCHE



Une véritable boîte à outils  
qui vous accompagnera  
dans toutes les étapes  
de vos recherches



À mettre entre les mains  
de toute la famille pour y inscrire  
relations, lieux de vie, souvenirs,  
coups de cœur...



À compléter quand bon  
vous semble, au fil  
de vos rencontres  
et de vos recherches

**PROFITEZ DE 20% DE REMISE  
POUR L'ACHAT DU PACK 3 CARNETS**

## BON DE COMMANDE

à renvoyer à : **La Revue française de Généalogie – CDE – 10 avenue Victor-Hugo, CS 60051  
55800 Revigny-sur-Ornain – Tél. 03 29 70 56 33 – [Boutique.rfgenealogie.com](http://Boutique.rfgenealogie.com)**

À découper ou photocopier

Code

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal

Ville .....

E-mail .....

J'accepte de recevoir par e-mail :

- les informations et offres de La Revue française de Généalogie :
- les offres des partenaires de La Revue française de Généalogie :

Oui  Non  
 Oui  Non

Réf.	Intitulé	Qté	Prix unitaire	Total
GE-HS056	Mon carnet de recherches généalogiques		13,90 €	
GE-HS062	Mon carnet 10 générations – 1 023 ancêtres		13,90 €	
GE-HS063	Mon carnet – Toute une vie à transmettre		13,90 €	
RFGPAC16	Pack 3 carnets		33,36 € au lieu de <del>41,70 €</del>	
Participation aux frais d'envoi + 3,49 €				

### MODE DE RÈGLEMENT

par chèque ci-joint, à l'ordre de La Revue française de Généalogie

par carte bancaire n°

Date d'expiration  Signature :  
(uniquement pour CB)

CVC   
(trois chiffres au verso de votre carte)

\* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez [Boutique.rfgenealogie.com](http://Boutique.rfgenealogie.com)

## Enquête sur la généalogie génétique policière

L'affaire du « prédateur des bois », élucidée grâce à un test ADN réalisé par un cousin éloigné, marque l'entrée discrète mais spectaculaire de la généalogie génétique dans les enquêtes criminelles françaises. *France Inter* a enquêté sur cette technique encore interdite en France.

[www.rfgenealogie.com/enquete-genealogie-genetique-policiere](http://www.rfgenealogie.com/enquete-genealogie-genetique-policiere)

## La généalogie des véhicules serait-elle à la mode ?

Phénomène de mode ou coïncidence, plusieurs sites d'Archives départementales ont mis en ligne ces derniers mois des fonds numérisés relatifs aux immatriculations de véhicules. Ensemble, faisons le point sur les départements qui offrent ces sources pour étoffer nos généalogies.

[www.rfgenealogie.com/genealogie-vehicules](http://www.rfgenealogie.com/genealogie-vehicules)

## Le médiateur de la généalogie sur le départ

Après neuf années à la tête de la médiation entre héritiers et généalogistes, Gérard Gaucher mettra fin à son mandat le 12 juillet 2025. Il laisse un dispositif structuré et largement reconnu dans la profession, comme en témoignent ses rapports d'activité et son regard sur la généalogie successorale.

[www.rfgenealogie.com/mediateur-genealogie-depart](http://www.rfgenealogie.com/mediateur-genealogie-depart)

## Autoriser les tests ADN aux enfants nés de PMA

Une députée propose une loi pour renforcer le droit des enfants nés par procréation médicalement assistée (PMA) à connaître leurs origines biologiques, notamment via des tests ADN. Un coup de boutoir contre le dispositif actuel français d'accès à la génétique, connu pour être le plus restrictif du monde ?

[www.rfgenealogie.com/proposition-loi-adn-pma](http://www.rfgenealogie.com/proposition-loi-adn-pma)

## Exposition permanente : « Les Archives explorent le temps »

Remarquable est le terme qui convient à l'exposition permanente dorénavant présentée au rez-de-chaussée du bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte. C'est à une véritable plongée dans le monde des Archives qu'elle invite...

[www.rfgenealogie.com/archives-explorent-le-temps](http://www.rfgenealogie.com/archives-explorent-le-temps)

## USA : l'accréditation des généalogistes ADN se met en place

L'idée d'imposer une accréditation aux experts de l'ADN fait son chemin aux États-Unis. Un premier examen de ce type a été organisé le 25 avril 2025 par l'*Investigative Genetic Genealogy Accreditation Board*. Un label utile si on veut confier ses données les plus intimes à un professionnel.

[www.rfgenealogie.com/](http://www.rfgenealogie.com/)

[USA-accreditation-genealogistes-adn](http://www.rfgenealogie.com/usa-accreditation-genealogistes-adn)

## énigme

jusqu'au 30 juin 2025

### Une seconde chance

L'énigme du mois, dont le résultat et une démarche de recherche seront présentés dans le prochain numéro, consiste à trouver **les date et commune de mariage du Sosa n° 64** du mari de Marie-Louise, décédée septuagénaire en 1990 à Castelmaurou (Haute-Garonne). Une remontée classique, à condition de savoir passer un cap... Si l'intitulé de cette énigme vous laisse de marbre, vous pourrez profiter d'une seconde chance : **une version plus facile**, avec indices, sera donnée sur notre site internet le samedi 21 juin.

**Rappel de l'énigme et formulaire de réponse :**

> sur [www.rfgenealogie.com/enigme](http://www.rfgenealogie.com/enigme)

## formation

septembre - novembre 2025

### Préparez la rentrée avec Pierre-Valéry Archassal

Quoi de mieux que d'envisager une rentrée généalogique sur de bonnes bases : de septembre à novembre, Pierre-Valéry Archassal anime **neuf sessions d'initiation et de révision** à trois portails généalogiques incontournables : la salle de lecture virtuelle des Archives nationales (en septembre), *Geneanet* (en octobre) et *Filae* (en novembre).

Le principe : **un rendez-vous trois lundis par mois** ; une heure de cours en direct, via votre ordinateur ; possibilité de poser vos questions aux intervenants et de visionner la vidéo a posteriori que vous soyez présent ou non le jour-même.

**Détail du programme et inscription :**

> sur [www.rfgenealogie.com/formations](http://www.rfgenealogie.com/formations)

> par téléphone au **03 29 70 56 33**

## réseaux sociaux

### Bluesky, Facebook, Instagram, LinkedIn

Pour être informé en temps réel des actualités généalogiques et des nouveautés de votre revue, abonnez-vous à nos comptes sur les réseaux sociaux (de votre choix).

**Comptes à suivre sur :**

> Bluesky : <https://bsky.app/profile/rfgenealogie.com>

> Facebook : <https://facebook.com/rfgenealogie>

> Instagram : [www.instagram.com/rfgenealogie](http://www.instagram.com/rfgenealogie)

> LinkedIn : [www.linkedin.com/company/rfgenealogie](http://www.linkedin.com/company/rfgenealogie)

## presse

### Chez votre marchand de journaux

À chaque parution, ce sont près de **16 000 exemplaires** qui sont mis à votre disposition dans plus de **4 500 points de vente**, en France métropolitaine et d'outre-mer, ainsi qu'en Belgique, au Luxembourg et au Canada. Le titre est maintenu sur les rayonnages, à condition d'être vendu régulièrement. Sinon, vous pouvez solliciter votre dépositaire en lui indiquant la référence de *La Revue française de Généalogie* : 17662.

Vous pouvez également vous procurer sa version numérique via l'application de *La Revue française de Généalogie* disponible sur smartphone et tablette.

**Applications sur :**

> iOS : <https://apps.apple.com/fr/app/revue-française-de-généalogie/id853008584>

> Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.martinmedia.RFGenealogie>

[www.rfgenealogie.com/](http://www.rfgenealogie.com/)



## Un peu vite en besogne

**Bénédicte Montens**

Si j'ai bien compris la teneur de cet article, il est pire d'être tondu(e) que d'être fusillé(e). Je cite : « *les hommes sont abattus d'une balle dans la tête... les femmes sont tondues publiquement* ». C'est l'épuration, et « *ce sont les femmes qui en paient le prix fort* ». Il fallait oser ! Le fait que l'on ait tondu des femmes ne me réjouit pas, mais il me semble qu'elles ont eu la chance de rester en vie, ce qui n'est pas le cas des fusillés qui sont restés six pieds sous terre ! Votre auteure fait porter la responsabilité de ces actes à « la résistance locale ». C'est aller un peu vite en besogne, non ! Il est aussi question de Vichy qui a discrédité les Françaises et, si je suis bien, poussé des hommes à maltraiter ces femmes. Je me demande bien ce que vient faire Vichy là dedans, ce ne sont pas eux qui ont commis ces exactions, ils étaient plutôt occupés à numéroter leurs abatis.

« *La tonte est toujours pratiquée par des mains masculines* » oui, et alors, qu'est-ce que ça prouve ? Les tondeurs sont des hommes, d'accord, mais la populace, elle, elle est bien mixte que je sache. Que faisaient les femmes quand on tondait d'autres femmes ? Au mieux, certaines détournaient le regard et passaient leur chemin, bon nombre, en revanche, huaient, crachaient à la figure de ces malheureuses, et ricanaient comme des hyènes. Où donc était la soi-disant solidarité féminine, je me le demande. Il était pourtant possible de s'interposer et de dire non. J'en sais quelque chose, mon arrière-grand-mère l'a fait dans son village quand des excités ont voulu tuer deux soldats allemands qui n'avaient rien fait de répréhensible. Elle les appelait pourtant « les boches », mais elle les a défendus ce jour-là, et leur a évité la mort. Certes, c'étaient des hommes, mais elle aurait fait de même avec une femme que l'on aurait voulu tondre. (...) Votre auteure ignore apparemment ce qu'est la vindicte populaire, qui est tout, sauf de la justice. C'est vieux comme le monde, et les femmes ne sont pas en reste pour y participer. C'est la foule haineuse qui abolit la responsabilité personnelle et qui fait malheureusement émerger l'irresponsabilité collective. C'est terrible, mais c'est ainsi.

(...) Cet article est woke, il en coche bon nombres de cases : réécriture de l'Histoire, misandrie, sexisme, victimisation des femmes, néo-féminisme délétère et revanchard. ■

Brigitte Rochelandet, *Femmes tondues en 1944 : une humiliation illégale et sexiste*, *La Revue française de Généalogie* n° 277, avril-mai 2025

## Fils de Boches

**Alain Gelly**

Votre article « Femmes tondues en 1944 » illustre bien la dimension barbare et la misogynie de ces actions. Je trouve votre récit remarquable et vous en remercie. D'autant que, dans les années après guerre, nombre de Pétainistes ne furent pas pourchassés. L'exemple des juges de la « section spéciale », qui ont poursuivi leur carrière sans souci, est éclairant.

Il y a deux aspects, concernant les femmes, que je veux évoquer : d'une part les femmes françaises qui ont véritablement aimé un soldat allemand (je pense à Arletty qui fut jugée et condamnée pour cela et qui a toujours affirmé son droit à l'amour) ; d'autre part les enfants nés de ces relations entre Françaises et Allemands, les « fils de Boches ». J'y suis sensibilisé sous deux aspects qui me sont proches. J'ai un ami, né fin 1944, à qui sa mère a annoncé, le jour de son mariage (!), qu'il n'était pas le fils de son père mais celui d'un soldat allemand... ■

Brigitte Rochelandet, *Femmes tondues en 1944 : une humiliation illégale et sexiste*, *La Revue française de Généalogie* n° 277, avril-mai 2025.

### VOS COMMENTAIRES

Adressez-nous vos réactions, commentaires, idées, découvertes... à **La Revue française de Généalogie**, 346 rue Saint-Honoré, 75001 Paris ou par courriel : [rfg@martinmedia.fr](mailto:rfg@martinmedia.fr)

## Le médaillé de Bourg-Argental

**Élisabeth Lardon**

(pour *Les Amis de Bourg-Argental*)

Association de généalogie et de sauvegarde du patrimoine, Les Amis de Bourg-Argental (dans la Loire) ont fêté leurs 55 ans d'existence le 29 mars dernier. Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur Robert Boirayon qui, depuis le début, s'occupe de la généalogie et du bulletin : il dépouille de nombreux actes afin de faire des relevés généalogiques ; depuis de nombreuses années, il tient deux permanences par mois pour aider ceux qui font des recherches ; il fait de multiples recherches historiques afin de publier deux bulletins par an ; il s'investit sans cesse pour sauvegarder et transmettre l'histoire, le patrimoine aux générations suivantes.



C'est pourquoi Élisabeth Tassain Peyrache lui a remis la médaille de la Fédération française de généalogie pour l'ensemble de ce travail remarquable (dont le contingent annuel d'attribution est fixé à dix médailles au maximum, afin d'en maintenir la valeur honorifique). ■

## Les deux sacrements protestants

**Joël Justamon**

Dans l'encart concernant les parrains et marraines chez les protestants, je vous signale une erreur : le mariage n'a jamais été un sacrement chez les protestants, même si lors de la cérémonie religieuse, le pasteur utilise une formule comme « Ne rompez pas ce que Dieu a uni ». Le mariage est vu comme une bénédiction, mais pas comme un sacrement au sens catholique, ce qui permet une plus grande flexibilité en matière de divorce et de remariage. Si les protestants ont bien seulement deux sacrements, ces sacrements sont le baptême et l'eucharistie (ou Sainte Cène).

Par ailleurs, vous dites : « *Il n'est pas rare de trouver des parrains et marraines en nombre pour chaque enfant protestant (jusqu'à une douzaine parfois)* ». Je dois dire que je n'ai jamais rencontré d'actes de baptême protestants contenant plusieurs parrains et marraines à part en Alsace et en Suisse où parfois, il y a deux parrains pour un garçon et deux marraines pour une fille. ■

Pierre-Valéry Archassal, *Parrains et marraines, la parenté spirituelle*, *La Revue française de Généalogie* n° 277, avril-mai 2025.



**A.D.N**  
Etude de Généalogie

**Les Généalogistes Successoraux au service  
des Notaires, professionnels du droit,  
administrations et familles.**

**Nos missions :**

**RECHERCHER  
REVELER  
REPRESENTER  
RAPPROCHER LES FAMILLES**

37 rue de la République  
77170 SERVON

3 rue Clément Daniel  
83500 LA SEYNE SUR MER

62 rue Georges Clémenceau  
06400 CANNES

contact@etudeadn.fr - 01 85 120 110 - www.etudeadn.fr



Découvrez  
de nombreux  
conseils et idées  
pour présenter  
votre généalogie.

Arbre, livre,  
rendez-vous...  
à vous de choisir  
le support  
qui vous convient  
le mieux !



Disponible sur **Boutique.rfgenealogie.com**

# Restitutions d'archives : une tâche herculéenne

**VIGILANCE.** Un registre notarial sur eBay, des papiers d'un général de Napoléon aux enchères, des archives volées en France et revendues sous le manteau en Belgique... Les archivistes ne se laissent plus faire et revendiquent systématiquement le retour dans les collections publiques. L'Observatoire des restitutions, fruit d'une initiative interministérielle, suit de près ces opérations.

Un soir de décembre dernier, une alerte inattendue surgit dans la boîte mail d'Isabelle Homer, archiviste au ministère des Armées. Un lien *eBay*, envoyé par un collègue, attire son regard : « À vendre, photos d'enquêtes ». En ligne, sur des clichés noir et blanc, des scènes d'accidents de voiture parfois choquantes. Mais surtout, un détail frappe l'œil exercé de la cheffe du Bureau de la politique des archives et des bibliothèques à la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) : au dos de chaque photo, un tampon. Celui de la gendarmerie nationale.

À quelques jours de Noël, pas de temps à perdre. « J'ai laissé tomber la procédure habituelle, raconte-t-elle. J'ai immédiatement écrit au vendeur pour lui dire qu'il s'agissait d'archives publiques. Il m'a répondu dans la foulée ». L'affaire est vite classée. Ces 80 photos glanées dans une brocante de la Meuse par un particulier avaient été mises en vente pour en tirer quelques euros. Informé de leur caractère public, il les restitue sans discuter. Isabelle Homer a juste eu à s'assurer que ces images d'enquête des années 1960 provenant d'une brigade de gendarmerie rejoignent bien les rayons du Service historique de la Défense.

## Des histoires parfois rocambolesques

Ce genre de restitution n'est plus une exception. Les colonnes de *La Revue française de Généalogie* ou de la presse locale regorgent d'histoires similaires,



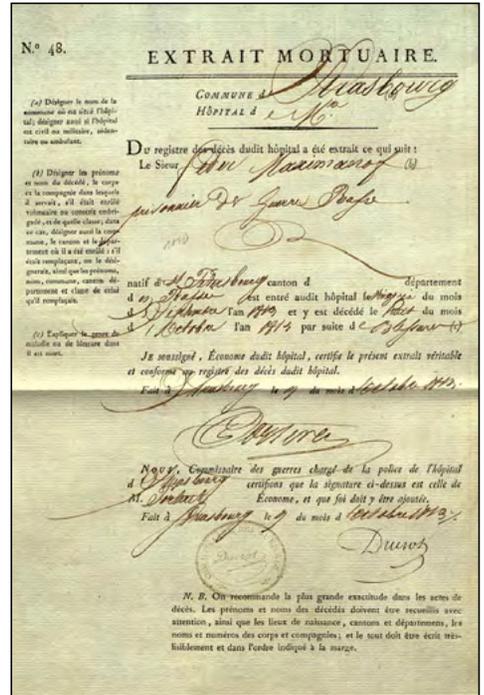
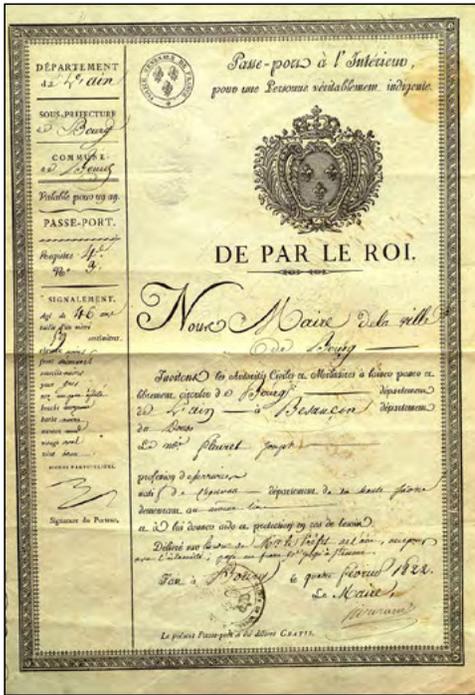
parfois rocambolesques, souvent au sujet de registres paroissiaux ou d'état civil, disparus depuis des décennies, qui resurgissent dans un grenier, une brocante ou plus fréquemment aujourd'hui... sur internet. C'est le cas d'un registre paroissial de la Manche repéré sur *eBay*, proposé à la vente aux États-Unis, ou encore d'un autre registre du XVII<sup>e</sup> siècle qui a fait son retour aux Archives de l'Aisne en 2024, tout comme un registre d'une étude notariale de Saint-Tropez avait réintégré

La dimension parfois miraculeuse des restitutions d'archives attise l'intérêt des médias locaux.

les collections départementales du Var en 2017. Et la liste ne s'arrête pas là : 31 minutiers de notaires ont récemment été restitués à la Savoie, deux registres du tabellionage d'Annebault dans le Calvados refont surface... aux États-Unis.

Dans certains cas, ces documents ne sont pas seulement égarés, ils ont été volés. En août 2023, la mairie de Tonnerre découvre mise aux enchères une charte ancienne relative à l'histoire communale. Après vérification, le doute est levé : la cote de ce document de 1592 est encore visible au dos, il a bel et bien disparu des Archives municipales entre 1937 et 1982. L'objet est restitué officiellement. Il avait été conservé depuis plusieurs générations, sans que le détenteur ne sache qu'il s'agissait d'un vol.

Parfois ces vols peuvent atteindre des proportions inouïes comme dans le cas « Fiey », où les archivistes ont découvert avec effroi vingt ans de pillage discret entre la France et la Belgique. Frédérique Bazzoni, conservatrice au Service interministériel des Archives de France (SIAF), n'hésite pas à qualifier cette affaire de « l'une des pires qu'on n'ait jamais vues ». En 2002, l'arrestation de Jean-Marc Fiey en Belgique révèle l'ampleur du trafic : 60 000 documents identifiés chez un receleur, 20 000 chez un autre. Se faisant passer pour un chercheur, il écumait les dépôts d'archives de France et de Belgique. Il alimentait notamment le marché très prisé de la marcophilie – ces cachets et marques postales d'avant l'invention du timbre – avec des documents subtilisés dans les fonds publics. Les autorités belges n'ont pas fini d'identifier la provenance de certains vols et les restituent progressivement aux Archives. Au total, 39 départements français sont concernés par cette affaire tentaculaire.



En 2021, les Archives de l'État en Belgique ont restitué à la France plus de mille documents émanant de vols commis dans l'Hexagone par une bande organisée entre 1980 et 2001. © AGR

## Des politiques différentes d'un ministère à l'autre

Jusqu'en 2021, le phénomène ne faisait pas l'objet d'une étude globale et interministérielle. Alors une idée est née pendant le premier confinement : créer un « Observatoire des restitutions ». Pour Frédérique Bazzoni, conservatrice au Service interministériel des Archives de France (SIAF), qui pilote l'Observatoire, « notre législation est extrêmement protectrice, mais nous manquons cruellement de moyens pour en surveiller l'application. En ce moment, nous ne sommes que deux au SIAF à effectuer cette veille, épaulés par un réseau d'archivistes territoriaux », confie-t-elle. Les ventes en ligne, la multiplication des plateformes, les descriptions floues et les délais de communication des catalogues rendent la tâche quasi herculéenne. Contrairement à une idée répandue, tout ce qui est public n'est pas automatiquement revendiqué par le ministère de la Culture qui adopte une approche pondérée : seules les archives représentant une valeur informationnelle forte sont concernées. Un simple

diplôme, un titre de propriété ou une lettre de recommandation ne sont revendiqués que s'ils concernent une figure historique ou un fonds incomplet. « Il s'agit de protéger ce qui mérite vraiment de l'être, sans surcharger les services d'archives avec des doublons ou des documents redondants », explique

Frédérique Bazzoni. Cette politique s'applique aussi dans les cas de copie ou de brouillon : si la minute originale est conservée, la copie ne sera pas revendiquée, sauf exception (lire plus loin le cas des brouillons du général de Gaulle).

## L'Observatoire des restitutions

Mis en place par le ministère de la Culture en 2021, l'Observatoire des restitutions traque les documents publics égarés, volés ou vendus illégalement. Il s'appuie sur un réseau d'archivistes vigilants et une veille active sur les sites d'enchères et les catalogues de vente. Géré par le Service interministériel des Archives de France, il recueille les chiffres en provenance du réseau des Archives nationales, départementales, municipales et des ministères des Armées et des Affaires Étrangères.

En 2023, l'Observatoire a recensé 174 actions de restitution, soit 1 079 lots de documents récupérés. Chaque lot comportant

naturellement plusieurs documents, il est difficile d'estimer le nombre total de restitutions qui se chiffre en dizaine de milliers. C'est le réseau des Archives de France qui en réclame le plus (111 actions portant sur 509 lots), suivi du ministère des Armées (55 actions, portant sur 523 lots) et du ministère des Affaires européennes et internationales (8 actions portant sur 47 lots). L'Observatoire publie chaque année ses résultats en *open data* sur le portail FranceArchives, apportant un éclairage inédit sur ce travail de fourmi. ■

En savoir plus : <https://francearchives.gouv.fr/fr/section/672908641>

●●● Toutefois, chaque ministère reste autonome dans sa politique. Les Armées appliquent une lecture plus littérale : « *Notre politique depuis des années est de systématiser les demandes de restitution à partir du moment où c'est public, confirme Isabelle Homer. Quelle que soit la date du document et quelle que soit sa valeur vénale, on demande la restitution. On les repère facilement, beaucoup de documents du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle, de tous types, cartes et plans établis par les services du génie, documents écrits, lettres, notes sous des formes variées. Par exemple, un général envoie un ordre à un officier pour telle manœuvre. Il n'y a pas de doute sur la nature des documents. L'émetteur et le destinataire sont des personnes en mission publique* ».

À l'opposé, le ministère des Affaires étrangères (MAE) emploie une méthode plus sélective mais rigoureuse. « *Ce qui compte pour nous, c'est moins l'intérêt du contenu que la forme juridique du document, explique Jean-Philippe Dumas, conservateur au MAE. Si un papier présente des marques de l'administration — en-tête, signature, enregistrement — alors nous le revendiquons sans hésitation. Le but est d'assainir le marché en retirant les archives publiques qui n'auraient jamais dû s'y trouver* ». Le MAE s'appuie sur une équipe de cinq personnes, dont deux affectées spécifiquement à la veille et aux restitutions. Ils surveillent les principales plateformes de vente (Drouot, Interenchères, eBay, Delcampe)

et travaillent en lien constant avec les autres ministères. En 2024, le MAE a ainsi pu récupérer une pièce issue des archives de l'ambassadeur Otto, dispersées depuis des années, et même obtenir la restitution du traité de renonciation de Napoléon à la couronne d'Italie, avec en prime, un don complémentaire de huit lettres à Clemenceau.

### Un outil méconnu : le rescrit

Que faire lorsqu'on possède des documents qui ressemblent à des archives publiques ? On peut déjà s'informer auprès d'un archiviste : beaucoup acceptent d'examiner des photos envoyées par mail. Sinon, pour des documents de grande valeur, il existe depuis 2018 un outil méconnu : le rescrit en matière d'archives, inspiré du modèle fiscal. Pour éviter les polémiques juridiques, toute personne peut demander à l'administration si un document est considéré comme public ou privé. « *Cette réponse est engageante, rappelle Dominique Bazzoni. Si l'administration dit que c'est privé, elle ne pourra pas le revendiquer par la suite* ». C'est une avancée, mais encore peu utilisée par les maisons de vente, alors même que le dialogue est souvent privilégié. « *Un commissaire-priseur n'a aucun intérêt à mettre aux enchères un lot qui sera retiré. C'est du temps et de l'argent perdus* », insiste Jean-Philippe Dumas. Une vision confirmée par Benoît Derouineau, commissaire-priseur

à l'étude Daguerre : « *Nous faisons très attention. On n'a aucune envie d'avoir des problèmes judiciaires, donc on essaie de tout régler en amont. C'est plus simple et plus sûr* ».

Si la loi protège les archives publiques, encore faut-il que les détenteurs sachent qu'ils en possèdent. « *La majorité des documents revendiqués proviennent de détenteurs de bonne foi, rappelle Frédérique Bazzoni. Ce sont des descendants de fonctionnaires, de notaires ou de militaires qui retrouvent dans une armoire familiale des papiers anciens sans connaître leur réel statut ni leur valeur* ». Une affaire en cours devant la Cour européenne des droits de l'homme, pose précisément cette question : que vaut une archive publique lorsqu'elle est achetée en toute bonne foi ? En 2018, alors qu'elle souhaite vendre un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle détenu depuis plus d'un siècle, la famille de Villoutreys se heurte à un refus brutal de l'État : pas de certificat d'exportation, le document appartient au domaine public. Selon le ministère de la Culture, le texte théologique, attribué à saint Thomas d'Aquin, provient d'une ancienne bibliothèque religieuse nationalisée à la Révolution. Conservé un temps aux Archives départementales, le manuscrit avait pourtant été restitué à la famille en 2016, sans contestation. S'estimant lésée, elle réclame 300 000 euros de dédommagement. La justice lui accorde finalement 25 000 euros, reconnaissant un préjudice moral et la perte de la jouissance d'un bien détenu de bonne foi. Le Conseil d'État valide cette décision, rappelant qu'un bien du domaine public est inaliénable – même après plus d'un siècle d'oubli. L'administration a donc reconnu un droit à indemnisation... mais de manière strictement encadrée. « *On veut sortir de l'ambiguïté. Une indemnité ne sera versée que si la bonne foi est prouvée. Et elle sera modeste* », précise Dominique Bazzoni.

Mais lorsque le document entre sur le marché, tout devient plus compliqué. L'administration se heurte alors à un monde marchand foisonnant, conscient de ses obligations légales, mais qui sous la masse des documents peine à distinguer le privé du public.

## Une loi particulièrement sévère

Les archives publiques sont ainsi définies par l'article L211-4 du Code du patrimoine :

- 1/ les documents résultant de l'activité de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et d'autres personnes morales de droit public,
- 2/ les documents issus de la gestion d'un service public ou de l'exercice d'une mission de service public par des personnes de droit privé,
- 3/ les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels, ainsi que les registres de conventions notariées de pacte civil de solidarité.

Ces archives sont imprescriptibles. Elles peuvent être revendiquées par l'État (article L112-22). La détention d'archives publiques est illégale. Le fait de ne pas les restituer à l'autorité qui en fait la demande est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (article L214-3). La destruction, le détournement ou la soustraction d'archives publiques est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (article L214-6). ■

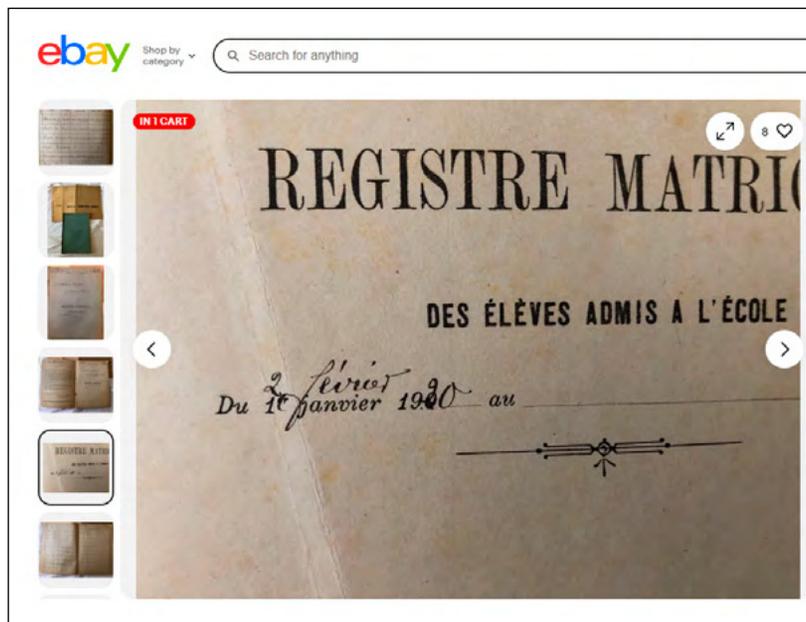
En savoir plus : [www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000032860057](http://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032860057)

Pour M<sup>e</sup> Derouineau, « la distinction est tellement peu évidente, que pour les manuscrits, nous travaillons en général avec des experts en autographes. Ce sont eux qui font le tri, plus que nous, entre ce qui mérite d'être expertisé, ce qui peut être vendu et ce qui doit être restitué. Il y a peu de personnes capables de repérer dans les documents anciens, ce qui peut relever des archives publiques ».

### Un possible recours à l'IA

Benoît Derouineau a été confronté à deux cas litigieux dans sa carrière de commissaire-priseur : les brouillons du général de Gaulle et les menus de bouche de Madame Adélaïde. « Dans le cas de la France Libre, à Londres, la secrétaire du général de Gaulle était très consciencieuse. Au lieu de jeter les papiers, elle récupérait ceux que le général mettait à la poubelle. Elle conservait tout : brouillons, discours, etc. Même froissés, elle les rangeait dans un classeur. Son fils est tombé un jour dessus. On n'a pas pu les vendre, ils ont été revendiqués comme archives publiques. Pourtant ce n'étaient que des brouillons récupérés dans la corbeille à papiers ! » Le cas de la fille de Louis XV est tout aussi étonnant : « Les menus de bouche de la famille royale devaient passer aux enchères. Ceux de Madame Adélaïde ont été revendiqués, alors que ceux du duc d'Orléans, le Régent ont été considérés comme appartenant à la maison d'Orléans et donc non concernés par les archives ».

Devant cette complexité, les services d'archives multiplient depuis plusieurs années les outils pédagogiques. Le premier vademecum sur la revendication, publié en 2016, a permis de poser les bases d'un dialogue avec les professionnels du marché de l'art. Un second guide, plus complet, est en cours d'élaboration. Il devrait clarifier les conditions d'indemnisation, préciser la notion de bonne foi, et inciter les maisons de vente à jouer leur rôle de filtre. Mais le défi majeur reste celui des plateformes de vente en ligne entre particuliers : eBay, Delcampe, Leboncoin, Catawiki... « C'est là que passent aujourd'hui une bonne partie des documents, souvent en toute discrétion, parfois sans même que le vendeur ait conscience de leur valeur patrimoniale »,



Les plateformes de vente en ligne entre particuliers, à l'activité foisonnante, focalisent à présent l'attention des archivistes. © Capture eBay

explique Frédérique Bazzoni. Et pour les ventes hors de France, les litiges internationaux deviennent alors des bras de fer, sans aucune garantie de succès. Des affaires comme celle d'un contrat de mariage signé par Napoléon, mis en vente aux États-Unis, bloqué depuis des années sur place, témoignent de la complexité de faire valoir le droit français à l'étranger.

Face à cette masse documentaire difficile à appréhender, Frédérique Bazzoni évoque un possible recours à l'intelligence artificielle : « Il faudrait une cellule dédiée à la veille numérique, ou mieux encore, des outils automatisés pour repérer les documents problématiques dans les milliers de lots publiés chaque semaine. On pourrait imaginer des algorithmes capables de repérer certains mots-clés, des dates, des noms d'administrations... » Un de nos lecteurs soumet également une idée pour favoriser le lien usagers-archivistes : « Il m'est arrivé plusieurs fois de signaler à des services d'archives des documents mis en vente. On tombe sur l'accueil, le retour n'est pas de mise et cela n'incite guère à persévérer. L'administration parfois si tatillonne devrait mettre en ligne un formulaire de signalement », propose-t-il.

Et parfois, mieux vaut en faire trop que pas assez. À Rennes, fin mars 2025 au Forum national des archivistes, Sylvain Athénour, représentant de FamilySearch, a restitué aux Archives de la Manche une petite boîte cartonnée contenant quelques pièces oubliées de notre patrimoine. « Ce sont des listes électorales et de jurés de la commune de Saint-Lô pour les années 1829 à 1831, retrouvées dans le fonds de la Bibliothèque généalogique récemment acquise par FamilySearch (lire page 21). J'ai immédiatement pensé à des documents originaux pas à leur place », raconte-t-il. Contacté, Jean-Baptiste Auzel, le directeur des Archives de la Manche en confirme la réception. Toutefois, « il s'agit d'impression administrative et non pas d'archives publiques au sens strict. Mais nous sommes très heureux de les récupérer, car elles complètent une lacune dans notre collection ! »

**Guillaume de Morant**

#### CLIQUEZ SUR

Vademecum « La revendication des archives publiques » : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/91715890>

# « Ouvrir de nouveaux champs d'exploration »

**Bruno Ricard**

Directeur du Service Interministériel des Archives de France (SIAF)

**PRIORITÉS.** C'est un homme du sérail qui vient de prendre la tête des Archives de France. En fin connaisseur, Bruno Ricard compte s'appuyer sur les bonnes pratiques et les expériences réussies du réseau des Archives pour favoriser l'accès et la diffusion des ressources historiques et généalogiques.

**Rappelez-nous en quelques mots le rôle et le périmètre du SIAF, dont vous venez de prendre la direction...**

Le SIAF est le service du ministère de la Culture qui pilote la politique nationale des archives, au sein de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture. C'est en particulier lui qui gère les évolutions législatives et réglementaires, les dérogations générales (dernièrement sur la guerre d'Algérie, le Rwanda, le procès Touvier), qui intervient en matière de normalisation (description des archives, archivage électronique, conservation...), qui conseille les collectivités territoriales dans leurs projets de bâtiments d'archives et les soutient financièrement. C'est aussi le SIAF, en raison de sa position de tête de réseau, qui a créé et gère le portail *FranceArchives*. Les Archives nationales (Paris-Pierrefitte), les Archives nationales d'outre-mer (à Aix-en-Provence) et les Archives nationales du monde du travail (à Roubaix) relèvent de lui ; il anime le réseau des archives, notamment celui des Archives départementales et des missions et services ministériels d'archives, et exerce une part de ce que l'on appelle le « contrôle scientifique et technique »

(CST) sur les archives publiques et services d'archives à l'exception de ceux du ministère des Armées et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, autonomes en matière d'archives depuis l'Ancien Régime. Ses missions ne sont pas sans effets (positifs !) sur la recherche généalogique : il intervient pour faciliter l'accès aux archives (dérogations, incitation à la numérisation et à l'indexation – c'est le SIAF qui a créé, avec le réseau départemental, le *Grand Mémorial* des poilus et qui a ajouté, dans *FranceArchives*, la base des

nomms) ; et il agit aussi sur la politique de collecte qui garantit la conservation des typologies les plus utiles à la recherche généalogique.

**Vous revenez au SIAF, où vous avez déjà travaillé de 2013 à 2019. Reconnaissez-vous le service interministériel ou a-t-il beaucoup changé ?**

Sa structuration est quasi inchangée, ses missions sont les mêmes mais une partie des équipes a été renouvelée. Pour autant, il a conservé ses trois caractéristiques majeures : la jeunesse, l'expertise et le dynamisme. J'y observe toutefois un changement majeur : les méthodes de travail sont plus collaboratives et en grande partie dématérialisées. La Covid est passée par là, bousculant la tradition des réunions en présentiel. Les webinaires thématiques, par exemple, apparus pendant la crise épidémique et maintenus depuis favorisent le dialogue entre collègues du SIAF, des missions et services d'archives ministériels, des Archives nationales et des services territoriaux.

**Si vous deviez définir comme prioritaires trois missions futures pour le SIAF, quelles seraient-elles ?**

La première sera l'archivage électronique, sujet déjà porté avec détermination par Françoise Banat-Berger [précédente directrice du SIAF]. Nous disposons désormais d'outils performants mais nous ne sommes pas encore parvenus à une massification de la collecte des archives nativement numériques. En un mot, nous collectons encore infiniment plus de papier que de données. Or, les gisements sont



© SIPA/Tristan Reynaud

là et il faut les sauvegarder. Je pense en particulier aux données des grands systèmes d'information de l'État que sont par exemple les bases de données de l'Insee comme celles du recensement de la population, une source particulièrement précieuse pour les généalogistes. Face à l'inflation du volume des données produites partout, il nous faut nous concentrer sur les données à forte valeur informationnelle et fluidifier les processus de collecte pour parvenir à ce qu'on appelle le « passage à l'échelle ». On transmettra ainsi aux générations futures un patrimoine archivistique de qualité, comme nous avons su le faire pour le papier.

La deuxième action prioritaire sera le soutien à la construction ou à l'extension de bâtiments d'archives, certains étant saturés ou en voie de l'être. Des chantiers viennent de s'achever, comme aux Archives des Hautes-Alpes et des Côtes-d'Armor, et il y a un nombre important de projets ou de chantiers en cours. Je pense à l'extension du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales, une tour qui permettra d'accueillir 100 km linéaires supplémentaires, mais aussi aux bâtiments des Archives départementales, communales et intercommunales (il y a par exemple des projets à Mayotte, dans la Haute-Savoie, la Haute-Loire, les Hautes-Pyrénées, à Antibes ou Firminy...). Des bâtiments qui devront être robustes, de conception aussi simple que possible – je suis hostile à l'hyper-technicisation et aux complexités architecturales qui rendent les équipements fragiles et coûteux en fonctionnement – et ils doivent bien sûr être sobres en consommation énergétique. La troisième priorité sera celle de l'« exposition » des documents et données archivistiques sur internet. Dans notre monde contemporain, « ce qui n'est pas sur internet n'existe pas ». À défaut de tout numériser (impossible en raison des coûts budgétaires et RH, déraisonnable au regard de l'empreinte carbone du numérique et non justifié si l'on analyse finement la demande des usagers), il faut que les données de description, les inventaires, soient tous en ligne pour signaler l'existence des archives non numérisées. Beaucoup de déjà été fait. Il faut poursuivre.

### **Durant toute votre carrière, vous avez attaché beaucoup d'importance aux usagers des Archives, notamment aux généalogistes. Comment cela pourrait-il se traduire dans vos nouvelles fonctions ?**

En favorisant l'accès et la diffusion des ressources généalogiques, en encourageant les politiques de numérisation (notamment aux Archives nationales où de grands programmes vont être engagés dans le cadre d'un partenariat avec *FamilySearch*, une première pour cette institution), en soutenant le projet « Socface », en œuvrant à la sauvegarde des grandes bases de données de l'État, qui sont souvent nominatives, nous ouvrirons à la recherche généalogique et à la recherche historique de nouveaux champs d'exploration. Nous veillerons également à ce qu'aucune nouvelle réglementation ne vienne restreindre ou complexifier l'accès aux archives.

### **Parmi vos nombreuses innovations aux Archives nationales, on peut citer la création de la plateforme *Girophares* pour indexer de manière collaborative certains fonds des Archives nationales, la mise en place du chatbot Noria pour répondre aux questions de nationalité liées à l'Algérie française, le lancement de cycles d'exposition dont les sujets sont choisis par le public, ou encore la gratuité du musée des Archives nationales... Des innovations de ce genre sont-elles duplicables au SIAF ?**

Rendons à César ce qui est à César : le chatbot Noria est un projet du SIAF, qui a enrôlé dans l'aventure les Archives nationales et les Archives nationales d'outre-mer. Sur le périmètre Algérie, Noria est régulièrement enrichi de nouveaux parcours (carrière militaire, dossiers de personnel et bientôt état civil). Nous travaillons par ailleurs à d'autres outils d'orientation similaires sur d'autres typologies fréquemment sollicitées par les usagers, qui mobiliseront davantage les potentialités de l'IA. Le SIAF est également là pour créer du lien, favoriser la diffusion des bonnes pratiques, faire

## **Le CV**

Diplômé de l'École des chartes en 1992 et de l'Institut national du Patrimoine l'année suivante, Bruno Ricard a tout d'abord dirigé le Centre des archives diplomatiques de Nantes de 1993 à 2000, puis les Archives départementales de l'Oise de 2000 à 2013 avant d'intégrer le SIAF comme chargé de mission pour les Affaires juridiques, de 2013 à 2015, puis comme sous-directeur de la Communication et de la Valorisation des archives jusqu'en 2019. Après six ans passés à la tête des Archives nationales, Bruno Ricard est devenu le directeur du Service Interministériel des Archives de France (SIAF), le 1<sup>er</sup> février dernier. Il succède ainsi à Françoise Banat-Berger qui dirigeait le SIAF depuis février 2019 et qui a fait valoir ses droits à la retraite. ■■■

connaître les expériences réussies. En ce sens, je souhaite par exemple que *Girophares*, conçu par les Archives nationales et qui permet de créer des données nominatives très utiles à la recherche, notamment généalogique, soit aussi utilisé par les ANOM et les ANMT, voire à terme proposé aux Archives départementales. Quant aux expositions, nous avons tout intérêt à continuer d'inscrire les archives dans la cité, avec une offre qui corresponde aux attentes et soit adaptée à tous les publics, y compris ceux qui sont aujourd'hui éloignés des archives et de l'histoire. Les cycles « Les Essentiels/Les Remarquables » des Archives nationales, centrés sur un document emblématique, comme, en 2024, le discours de 1974 de Simone Veil sur l'IVG, ont fait venir à l'hôtel de Soubise un public nouveau et amélioré la notoriété de l'institution. Le concept est adaptable dans les territoires. Dans un environnement où la désinformation gagne du terrain, les archives permettent d'établir ou de rétablir les faits, développent l'esprit critique et participent à l'éducation à la citoyenneté et à la promotion des valeurs de la République. Il est plus que jamais nécessaire de les mobiliser et de les faire connaître ! Je m'y emploierai avec détermination. ■■■

Propos recueillis par  
**Pierre-Valéry Archassal**

# Des indexeurs solitaires et solidaires

Jean Gauvain et Pauline Jussy

Contributeurs généalogiques

**BÉNÉVOLES.** Depuis près de cinquante ans, des bénévoles déplacent des montagnes et alimentent des bases de données monumentales, changeant la face de la recherche généalogique. Une armée d'engagés spontanés, aux profils souvent très divers, comme les deux contributeurs que nous avons rencontrés, l'un venu à la généalogie par le cimetière et l'autre au cimetière par la généalogie.

Ingénieur chercheur à la retraite, Jean Gauvain doit sa vocation généalogique aux visites effectuées, enfant, avec son père, au temps de la Toussaint, au cimetière du Père Lachaise, pour fleurir dix sépultures de famille, dont une qui le fascinait : une chapelle monumentale, dans le style mastaba égyptien, portant à son fronton l'inscription « FAMILLE CERCOU PÈRE » et abritant le buste du patriarche, Marin Cercou (1758-1822). Un homme qui avait connu la Révolution, détail particulièrement parlant à l'enfant, qui avait par ailleurs totalement pris conscience de l'ancienneté de ses origines parisiennes, que n'avait aucun de ses copains. Une particularité que lui confirmaient son grand-père et son père, pour avoir effectué quelques recherches.

## La manne du Minutier des notaires

Ce sera à l'occasion des noces d'or de ses parents, en 1999, que le vrai déclic se produira. Décidant d'offrir à son père la saisie informatisée de

ses données, il se rend compte que « *c'est mieux avec les actes* », qu'il se procure auprès des mairies des villes et villages d'où les ancêtres sont originaires (ainsi à Châtellerauld, pour ceux de la lignée patronymique, arrivés à Paris vers 1840 comme plâtriers, pour exploiter les carrières de gypse des Buttes-Chaumont).

À Paris, prenant la mesure du sinistre généalogique, il découvre la manne archivistique du Minutier central des notaires. Les déclarations de succession du XIX<sup>e</sup> siècle le conduisent dans des études, dont il décide de dépouiller les répertoires, qui commencent alors à être disponibles en ligne dans l'ancienne et assez lourde Salle des inventaires virtuelle des Archives nationales (rebaptisée depuis Salle de lecture virtuelle) : une énorme jungle de plus de 1 200 répertoires antérieurs à 1790, démarquant pour le plus ancien en 1529. Il découvre alors le travail de l'équipe de

« Familles parisiennes » (Fampar) et contacte sa cheffe d'orchestre, Annie Gaillandre, en vue d'y participer. S'il n'a d'autre objectif que celui, très égoïste, de retrouver, au milieu de cette marée archivistique les actes concernant ses ancêtres, il opte pour un travail profitable à la communauté, en relevant tous les actes intéressants l'histoire des familles : inventaires après décès, contrats de mariage ; partages, quelques notoriétés et testaments...

## Un travail de titan

En 2013, notre retraité s'engage donc dans ce travail de titan, qu'il mènera chez lui, sans quitter son bureau... « *Au bout de trois ans, se souvient-il, ayant dépouillé une quinzaine d'études, avec environ 10 à 15 000 saisies d'actes par étude, j'ai affiné ma méthode. M'étant rendu compte que j'étais quasiment le seul à mener ce travail, j'ai calculé qu'à mon rythme d'environ vingt heures par semaine j'en avais pour trente ans. J'ai décidé de le réduire à dix ans, en m'imposant de passer à soixante heures, soit plus de dix heures par jour* ». Un pari fou qu'il gagnera le 1<sup>er</sup> février 2024, avec près d'un million de références saisies à son actif, dont près de 500 000 contrats de mariages, soit plus de 93 % des données de Fampar issues de ces répertoires. Tout cela donc, sans quitter son domicile du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris et son bureau monacal, en ne s'octroyant pour seul luxe que des passages d'une demi-journée au Caran, pour y consulter les actes découverts sur ses propres ancêtres. Ses origines parisiennes se sont confirmées, avec plus de 180 sosa parisiens, ayant passé plus de 320 actes dans 83 études, et des lignées éta-

### CLIQUEZ SUR

- Familles parisiennes : [www.famillesparisiennes.org](http://www.famillesparisiennes.org)
- Sauvons nos tombes (Geneanet) : [www.geneanet.org/sauvons-nos-tombes/](http://www.geneanet.org/sauvons-nos-tombes/)

Dans l'orbite de Geneanet, plus de 32 000 contributeurs de « Sauvons nos tombes », ont photographié plus de 7 millions de tombes, et près de 200 participent à l'opération « Familles parisiennes ».

- Salle de lecture virtuelle (Archives nationales) : [www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/](http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/)
- Le Centre de Généalogie (Discord) : <https://disboard.org/fr/server/1216492692951793704>



blies jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, avec son sosa 39 524, le marchand Pierre Gervais, né vers 1500, dont l'inventaire après décès date de 1569, ce qui en fait son plus ancien ancêtre connu, hormis quelques notables périgourdiens et toulousains.

Autant de découvertes familiales, qui le ramènent chaque année au Père-Lachaise, pour y fleurir les caveaux de famille et y saluer le buste de Marin Cercou, dont il cerne aujourd'hui mieux l'identité : un marchand ébéniste, originaire de la Mayenne, qui avait connu une belle réussite, jusqu'à acheter, en 1819, et pour 75 000 francs, l'hôtel de Sagonne, œuvre de jeunesse de Mansart.

### Une passion familiale

C'est également au cimetière que vous êtes assuré de rencontrer Pauline Jussy, autre contributrice hors pair. Une passion qui l'a conduite à appeler Police secours, un soir de juin 2020, se retrouvant enfermée dans l'enceinte, dont elle a pu s'échapper grâce à l'aide d'un agent de sécurité qui lui fit la courte-échelle. Cette jeune messine, aux cheveux roux bouclés, avait passé l'après-midi à photographier d'anciennes sépultures, moussues et recouvertes de lierre, dans le cadre du projet « Sauvons nos tombes », qu'elle a rejoint dès son lancement, en 2014. Déjà, enfant, elle avait observé sa mère, Fabienne, remonter sa branche



familiale, questionnant sans relâche la famille et imprimant des tableaux généalogiques. Des tableaux en accordéon, comme celui qu'elle avait voulu, un matin, apporter à l'école, pour montrer à ses copains qu'elle descendait de Charlemagne. Tout naturellement, dès qu'elle avait été en âge, la petite fille, plutôt attirée par les activités solitaires (lecture, broderie, puzzles...), s'y était lancée à son tour, travaillant sur la famille de son père, lorraine comme celle sa mère, sauf pour la lignée patronymique, dont le nom, Jussy, est la francisation simplifiée du polonais Juszczuk. Une passion qui ne l'a jamais quittée, lui donnant un temps l'idée de faire des études d'Histoire, avec en ligne de mire la profession de généalogiste successoral. Sauf que notre solitaire, n'étant guère à l'aise dans les amphis de la fac, préféra un bon BTS de comptabilité, qui lui vaut d'être aujourd'hui comptable dans un établissement public. Pas plus à l'aise dans la salle de lecture des Archives départementales, celle qui délaissait volontiers les puzzles pour des jeux sur internet, se rua sur les archives en ligne et surfa sans retenue sur *Geneanet*.

### Un tandem efficace

C'est ainsi qu'elle prit connaissance du projet « Sauvons les tombes », lancé – coïncidence – trois jours après qu'elle fut allée avec sa mère fleurir les

sépultures de famille au cimetière de Gandrange (en Moselle), où les tombes abandonnées les avaient fortement émues. Le dimanche suivant, elles y retournèrent donc, équipées, la plus jeune de son Canon EOS 1100D et la plus ancienne d'un banal carnet, la première photographiant chaque tombe et la seconde notant les épitaphes. « Chaque dimanche, nous allions déjeuner chez ma grand-mère, qui habitait le bourg pour, dès le dessert avalé, filer au cimetière, qui était à cinq minutes à pied. En quatre dimanches, l'opération a été bouclée, avec plus de 200 photos, auxquelles, rentrée à la maison, j'associais les relevés, pour les mettre au plus tôt en ligne ».

Et le tandem continua. Pour passer à celui voisin de Fameck, bourré de caveaux de famille mais beaucoup plus important, avant de travailler sur les tombes du carré russe du cimetière militaire de Chambièrre, puis sur le petit cimetière de Borny, autour de sa vieille église, et pour enfin s'attaquer au cimetière de l'Est, surnommé le « Père-Lachaise messin », dont le « carré historique », datant de la Restauration et aujourd'hui protégé, abrite les cendres de nombreuses gloires locales et des centaines de ces vieilles et belles tombes souvent décrépite, menaçant pour certaines de s'effondrer, que les deux femmes aiment sauver. Le samedi, elles se téléphonent, « *Demain la météo est bonne. On y va !* », et selon la saison, elles déambulent entre les pierres tombales, sans voir passer le temps, jusqu'à ce que retentisse la cloche annonçant la fermeture, cloche que le 23 juin 2020, Pauline, tout au bout du cimetière, n'avait pas entendue...

Elle est fière, aujourd'hui, d'annoncer le score de plus de 2 000 photographies, qui lui a valu les honneurs des médias locaux et l'admiration étonnée de ses collègues de travail, comme il lui vaut aussi de nombreux contacts de généanutes. Ceux de *Geneanet*, bien sûr, mais aussi ceux de ses complices du serveur *Discord* (*Le Centre de Généalogie*), où notre solitaire se trouve à l'aise pour *tchater*, avec le plaisir, en rentrant de ses expéditions au royaume des morts, de rejoindre celui des vivants. ■

**Jean-Louis Beaucarnot**

# Un nouveau directeur pour les Archives d'outre-mer

Directeur des Archives départementales du Var depuis 2020, Romain Joulia a quitté Draguignan pour une destination toute proche, Aix-en-Provence, où il a pris, le 1<sup>er</sup> mars dernier, la direction des Archives nationales d'outre-mer (Anom). Cet archiviste passionné, qui a dirigé deux dépôts d'Archives municipales (Gap et Rennes) ainsi que deux d'Archives départementales (Haute-Saône et Var, sans oublier son passage comme directeur adjoint des Landes), n'avait jamais encore assumé de compétence nationale, c'est maintenant chose faite. En parallèle de ses fonctions officielles, Romain Joulia a également toujours été engagé dans les associations pro-

fessionnelles, puisqu'il a été président de la section des archives communales et intercommunales à l'Association des archivistes français de 2013 à 2016, et Président de l'Inter-association Archives Bibliothèques Documentation de 2015 à 2017. Par ailleurs membre du conseil de professionnalisation des élèves conservateurs territoriaux du patrimoine de l'Institut national des études territoriales de 2019 à 2023, il est, depuis deux ans, membre élu du conseil d'administration de l'Institut national du Patrimoine. Ce CV ne serait pas complet sans souligner son implication passée dans la vie généalogique : « La généalogie a été la

porte d'entrée vers ce métier passionnant. Je me suis en effet initié adolescent à la recherche de mes ancêtres aux Archives départementales de l'Aude et me suis investi au sein du Cercle généalogique de Languedoc dont j'ai été administrateur quelques années. »

À la barre des Anom depuis quelques semaines, Romain Joulia s'inscrit dans les pas de son prédécesseur « Un service d'archives ne peut se concevoir que de manière collective. Une première feuille de route, le projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE), a été conçu et mis en œuvre entre 2020 et 2024 avec de nombreuses réalisations. Le public est au cœur de nos préoccupations. Les

## Les attentes des généalogistes

La nomination d'un nouveau directeur d'Archives n'est pas sans susciter la curiosité et les attentes des généalogistes. Nous avons interrogé trois associations emblématiques qui travaillent sur les ancêtres ultramarins.

### Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La principale attente des généalogistes des Antilles-Guyane est de combler les lacunes des registres paroissiaux et d'état civil sur le site des Anom. Lors de la mise en ligne, de nombreux registres entiers ont été oubliés ainsi que toutes les tables ou répertoires, qui existent depuis les débuts des registres paroissiaux. Pendant la période du confinement, une petite équipe de Généalogie et Histoire de la Caraïbe en a fait le relevé. Ce relevé a été envoyé aux Anom en avril 2021. Depuis, je sais, par de nombreux échanges avec la personne qui a pris en charge ce problème, que le travail est en cours mais avance très lentement par manque de moyens. Il faudrait que cela fasse partie des priorités. ■ **Bernadette Rossignol, présidente**

### CM98 (Comité de Marche 98)

Depuis plus de vingt ans, le CM98 a réalisé un énorme travail dans les archives ayant trait à l'esclavage colonial pour retrouver toutes ces aïeules et ces aïeux qui ont vécu ces crimes contre l'humanité. Ce travail colossal a abouti notamment à la création du site Anchoukaj.org. Nous avons pu ainsi engager un travail de filiation et d'affiliation grâce au développement d'une activité spécifique de généalogie en sociétés françaises post-coloniales et post-esclavagistes. Cependant, pour aller encore plus loin et

plus aisément au bout de cette quête essentielle, et pour notre expertise généalogique, de nombreuses données d'archives méritent d'être numérisées et mises à disposition : Exhaustivité des actes d'état civil (au regard des délais légaux de la Cnil), actes notariés, compléments des registres militaires des régions d'outre-mer, photographies et images anciennes de paysages et de bâtiments d'époque, cartes anciennes des territoires et plans cadastraux et topographiques, archives de journaux et de magazines locaux. ■

**Emmanuel Gordien, président**

### GAMT (Généalogie Algérie Maroc Tunisie)

Nous espérons que le nouveau directeur prendra rapidement la mesure des problématiques particulières de ce dépôt. Pour l'Algérie, par exemple, on estime qu'un tiers de l'état civil est manquant. Et il n'y a pas que l'état civil... même sous format papier, il n'y a quasiment aucun recensement (uniquement une partie de l'Oranie pour 1906 et 1911), pas de cadastre, pas de notaires...

Sans parler de la publication des actes récents de naissances, mariages et décès : les Anom ne peuvent mettre en ligne que lorsque Nantes leur envoie les bobines, avec la limite des 100 ans après le dernier acte sur la bobine. Le tout avec beaucoup d'approximations : par exemple, nous avons reçu en 2024 les décès de Batna pour 1914-1923, mais en réalité il ne s'agissait que de 1922 car 1923 n'est pas filmé, ni 1924. ■

**Marie-Luce Choisy-Lauer, vice-présidente**

## Le respect de la vie privée



nombreux outils récemment mis à sa disposition, comme *Noria* (pour *Nouvelle Orientation de Recherche Interactive dans les Archives*), la base des bagnes coloniaux ou encore les guides édités par *Archives & Culture* (Archives nationales d'outre-mer mode d'emploi en 2021 et *Retrouver ses ancêtres en Algérie de 1830 à 1962 en ce début d'année 2025*) sous la direction d'Isabelle Dion, traduisent cette volonté. »

Romain Joulia se prépare à écrire la feuille de route suivante, avec son équipe, pour la période 2025-2030. « *L'association du public à l'évaluation de notre offre de services me semble incontournable. Les Anom disposent d'un comité des usagers, qui est malheureusement peu investi par les différents publics à ce jour. Je souhaite vivement que les associations généalogiques par exemple s'en emparent pour en faire une instance de dialogue où les programmes de numérisation, et les contraintes qui les accompagnent parfois, pourraient être débattus, entre autres sujets. Les retours d'expérience sur notre nouveau site internet, qui sera mis en ligne au cours du premier semestre 2025, seraient aussi très précieux.* »

Avec une attention particulière portée à « *la visibilité de cette institution singulière que sont les Anom* ». Le 60<sup>e</sup> anniversaire de leur création en 2026 offrira assurément une belle occasion de mieux les faire connaître au grand public, au travers d'une exposition semi-permanente notamment. ■

**Pierre-Valéry Archassal**

**Romain Joulia est le nouveau directeur des Archives nationales d'outre-mer depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025.**

© Alexandre Fernandes / ANOM, atelier de photographie

À force d'explorer archives et registres, les généalogistes sont un jour ou l'autre confrontés à la question du respect de la vie privée. Si l'accès aux données personnelles des générations passées constitue la pierre angulaire des travaux généalogiques, il s'inscrit néanmoins dans un cadre juridique visant à protéger la confidentialité des individus, vivants ou récemment disparus. Le problème est que ce droit au respect de la vie privée n'est pas très précis. Il est reconnu par l'article 9 du Code civil apparu en 1803, modifié en 1927, puis en 1970, toujours en vigueur aujourd'hui. Particulièrement concis, celui-ci stipule : « *Chacun a droit au respect de sa vie privée* ». Point final ! On ne peut donc pas compter sur cet article pour savoir ce qui est exactement protégé au titre de la vie privée. Il convient de se référer à la jurisprudence, ainsi qu'à la Cour européenne des droits de l'homme. La protection de la vie privée peut se résumer ainsi : garantir à toute personne le contrôle sur les informations la concernant. Elle revêt de nombreux aspects qui ne concernent pas tous la généalogie (protection du domicile ou secret professionnel). En revanche, pour toutes les informations susceptibles de se retrouver dans un arbre, les généalogistes doivent veiller, par exemple, à protéger l'intimité : des éléments concernant les relations amoureuses ou les préférences sexuelles d'un contemporain ne peuvent être révélés à son insu et *a fortiori*, elles ne peuvent pas non plus figurer sur un arbre généalogique.

La mise en ligne massive de documents et la constitution d'arbres généalogiques publics posent une autre question essentielle : celle du consentement. Avez-vous demandé leur avis à chacune des personnes vivantes figurant dans votre arbre généalogique ? Si celui-ci est une jolie représentation dessinée ou imprimée sur papier vélin accrochée dans votre salon, cela reste

dans le cadre familial, personne ne vous en fera grief. Il en va autrement, si vous publiez vos données sur Internet. Dans ce cas, c'est le Règlement général sur la protection des données (RGPD), applicable depuis 2018, qui impose aux plateformes et aux chercheurs de garantir la confidentialité des données relatives aux personnes vivantes. Publier un arbre généalogique en ligne contenant des informations sur des personnes encore en vie sans leur accord explicite constitue une violation du droit au respect de la vie privée et peut donner lieu à des sanctions qui viennent donc renforcer le contenu de l'article 9 du Code civil. Les grandes plateformes comme *Geneanet* ou *Filae* restreignent par défaut l'accès aux données de moins de 100 ans. Attention donc quand vous changez les réglages, si vous choisissez de rendre publiques des données auparavant cachées sur votre entourage, vos proches ou cousins, s'ils sont en vie.

Autre point intéressant : même si le droit à la vie privée s'éteint avec la personne concernée (oui, les morts n'ont plus de vie privée), le cadre juridique protège aussi les proches des défunts contre la révélation d'éléments sensibles. Des informations relatives à une naissance hors mariage, à une reconnaissance tardive ou à une condamnation pénale peuvent être source de préjudice moral. La jurisprudence reconnaît ainsi aux héritiers un intérêt légitime à préserver la mémoire familiale et à éviter toute atteinte à leur réputation. Dans ce contexte, la prudence s'impose aux généalogistes. ■

**Guillaume de Morant**

Informations sur Service Public : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103)

## ÉCHOS DU MONDE



• **CAP-VERT** Un bâtiment à proximité d'une zone de baignade, soumis à l'humidité, souffrant de nombreuses infiltrations de cristaux et situé juste à côté d'une centrale électrique... c'est le sort des archives historiques du Cap-Vert, depuis la création du service en 1988. Autre problème selon le directeur de l'Institut des Archives nationales : le passage au numérique, une exigence à laquelle le bâtiment n'est pas préparé. C'est pourquoi le projet de construction d'un nouveau siège est engagé. • **ROYAUME-UNI** *The News Letter*, publié pour la première fois en septembre 1737, est le plus ancien quotidien de langue anglaise publié sans interruption. Grâce à un partenariat conclu entre Northern Ireland Office, British Library et *FindMyPast*, la collection du titre de Belfast, numérisée et mise en ligne sur *British Newspaper Archive*, sera prochainement complétée, pour couvrir la période du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Elle sera également disponible sur le portail généraliste, qui a passé près de 15 ans à travailler sur ce projet collaboratif. [www.britishnewspaperarchive.co.uk](http://www.britishnewspaperarchive.co.uk)

• **SUISSE** Les éditions de la *Tribune de Genève* des années 1921 à 1969 sont à présent consultables en ligne sur [e-newspaperarchives.ch](http://e-newspaperarchives.ch) et complètent la collection débutée en 1879. [www.e-newspaperarchives.ch](http://www.e-newspaperarchives.ch)

• **ROYAUME-UNI** *Soldier*, le magazine officiel de l'armée britannique, célèbre son 80<sup>e</sup> anniversaire en partageant pour la première fois l'intégralité de ses archives en ligne. Créé par le Field Marshal Bernard Montgomery en mars 1945, le magazine *Soldier* a été publié à l'origine pour informer, divertir et remonter le moral des troupes de l'Armée de libération britannique qui combattaient en Europe pendant les derniers mois de la Seconde Guerre mondiale. Quelque 1 300 numéros plus tard, il continue de tenir le personnel au courant de l'actualité militaire dans le monde entier. Ces archives offrent une fenêtre fascinante sur les opérations et l'entraînement de l'armée britannique, ainsi que sur les

hauts et les bas de la vie militaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

<https://soldier.army.mod.uk/archive> • **ESPAGNE** La Fondation Cirne a franchi une nouvelle étape dans la préservation et la diffusion du patrimoine culturel de Xàbia (Alicante, Espagne) et d'une partie de la Marina Alta avec le lancement de son nouveau site web, une plateforme numérique qui rassemble des milliers de documents historiques : 5 353 photographies historiques dont certaines remontent à 1870, 2 329 livres spécialisés dans la recherche historique, parmi lesquels des joyaux tels que des collections complètes de revues archéologiques, 13 collections d'archives de journaux, avec des titres et des éditions complètes de vieux journaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle. <https://cirne.avanbox.com/cirne>

• **USA** Sur son site internet, Pipestone County Museum (Minnesota, États-Unis) met gratuitement à disposition une collection de onze journaux publiés dans le comté de Pipestone de

1879 à 1916. La recherche peut être menée par mot-clé (par exemple le nom d'une personne, d'un lieu ou d'un événement), par date ou par titre de journal, comme dans le *Pipestone County Star*, qui est le seul journal local, sur les dix-sept publiés dans le comté, à être publié sans interruption depuis 1879.

<https://pipestonecountymuseum.com> • **ALLEMAGNE** Les Archives de l'État de Brême numérisent plus de 8 000 dossiers concernant l'indemnisation des personnes persécutées et spoliées sous le régime nazi, pour les proposer à la consultation sur leur site internet. Dans le cadre de ce projet, les dossiers de l'Office régional de réparation des préjudices (Akten des Landesamtes für Wiedergutmachung) seront scannés, leur contenu sera indexé et ensuite entièrement mis en ligne d'ici 2028. [www.staatsarchiv.bremen.de](http://www.staatsarchiv.bremen.de) • **ALLEMAGNE** Les Archives municipales de Hilden, en Rhénanie, mettent à disposition sur leur site web les registres de décès pour les années

1811-1994. La tenue des registres d'état civil a été introduite à Hilden en 1810, pendant la période dite des Français. [www.hilden.de/de/kultur-freizeit/kultureinrichtungen/stadtarchiv](http://www.hilden.de/de/kultur-freizeit/kultureinrichtungen/stadtarchiv) • **UKRAINE** Suite à l'accord de numérisation passé en juin 2020, *FamilySearch* a signé un amendement lors du dernier Rootstech (mars 2025) avec la direction des Archives d'Ukraine, afin de lever les restrictions de consultation qui existaient sur certains fonds numérisés. Ceux-ci vont donc bientôt être consultables en ligne (sans pour l'instant en communiquer le détail). Rappelons que depuis cet accord, et plus encore depuis le début du conflit avec la Russie, une centaine (en moyenne) d'appareils de numérisations mormons parcourent le pays avec l'objectif global d'arriver à 100 millions de scans, afin de préserver autant que possible les Archives de la guerre. <https://archives.gov.ua>

Jean-Yves Baxter  
et Philippe Christol

## EN DIRECT DE BELGIQUE



## CegeSoma brade ses revues

Le Centre d'Études Guerres et Société (CegeSoma) vous offre l'occasion de compléter gratuitement votre collection de la *Revue belge d'Histoire contemporaine* (RBHC) avec les numéros parus entre 2012 et 2020, ainsi que celle des *Cahiers d'histoires du temps présent* (CHTP) pour la période entre 1996 et 2011 (exceptés les numéros 4 et 7). Pour en connaître le contenu, consultez le site internet suivant :

[www.journalbelgianhistory.be](http://www.journalbelgianhistory.be)  
Ensuite, envoyez votre demande à Hilde Keppens : [Hilde.Keppens@arch.be](mailto:Hilde.Keppens@arch.be)  
Votre commande sera à votre disposition dans la salle de lecture du CegeSoma (aux heures d'ouverture) ou, si vous ne pouvez pas vous rendre

sur place, adressée par courrier postal, contre le paiement des frais de port. CegeSoma, Square de l'Aviation 29, 1070 Bruxelles, + 32 2 556 92 11, [www.cegesoma.be](http://www.cegesoma.be)

## Réouverture du musée de KBR

Fermé pour travaux de rénovation, dans le cadre du lifting global du bâtiment, le musée de KBR vient de rouvrir ses portes le 23 mai dernier : vous pourrez ainsi profiter de vos prochaines recherches sur place (attention, n'oubliez pas de réserver votre place dans la salle de lecture au préalable) pour admirer la magnifique collection des manuscrits des ducs de Bourgogne, à l'origine de la fondation de l'institution, dans un cadre interactif,

moderne et éducatif qui plaira à tous. KBR, Mont des Arts 28, 1000 Bruxelles, [www.kbr.be](http://www.kbr.be)

## Publications sur l'ancienne colonie belge

Ces dernières années, une attention particulière est portée à l'histoire récente et douloureuse de la colonisation. Pour enrichir leur fonds, les Archives génération du Royaume (dépôt Joseph Cuvelier) recherchent des exemplaires de publications officielles à ce sujet. Pour en connaître la liste ou effectuer un don, contacter les Archives générales du Royaume 2 : tél. : +32 2 274 15 00, courriel : [agr\\_ar\\_2@arch.be](mailto:agr_ar_2@arch.be)

Marie Cappart

## Nomination aux Archives nationales



Pour succéder à Bruno Ricard, nommé récemment à la tête des Archives de France (lire pages 14-15), c'est Marie-Françoise Limon-Bonnet qui a été

choisie pour diriger les Archives nationales depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, une maison qu'elle connaît bien pour y avoir assuré différentes responsabilités depuis de nombreuses années, comme la direction des archives privées, celle du département du Minutier central des notaires, ou encore celle des fonds.

## La Venue de l'avenir

Voici encore un film qui pourrait raisonner aux oreilles et aux yeux des généalogistes : *La Venue de l'avenir*, le nouvel opus de Cédric Klapisch (en salles depuis le 22 mai) propose un face-à-face entre deux époques, 2024 et 1895. Quatre « lointains » cousins ont rendez-vous dans une maison abandonnée, pour en faire l'état des lieux et ainsi effectuer un voyage introspectif dans leur généalogie, sur les traces d'une mystérieuse Adèle, émigrée de sa Normandie natale à Paris, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la ville est en pleine révolution industrielle et culturelle. Serez-vous du voyage ?

## Les descendants de ceux qui ont osé dire non à Pétain

Il y a exactement 85 ans, en 1940, 80 parlementaires ont refusé de donner les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Aujourd'hui, leurs descendants sont recherchés dans le cadre d'une commémoration prévue à Vichy le 10 juillet prochain. Déjà une trentaine de descendants ont pu être identifiés, dont le député Charles de Courson, connu pour son caractère contestataire, qui descend du député Léonel de Moustier. Pour les autres, la tâche est complexe car certains n'ont pas laissé de postérité connue, et d'autres ont vu leurs familles dispersées. Si vous êtes vous-même descendant ou descendante d'un de ces députés, ou si vous voulez participer aux recherches, contactez directement le comité d'organisation par courriel : [80.parlementaires.et.massilia@gmail.com](mailto:80.parlementaires.et.massilia@gmail.com)

## La BibGen rachetée par FamilySearch

La Bibliothèque généalogique et d'Histoire sociale de France, chère aux généalogistes des années 1980-1990 va renaître grâce à son rachat par *FamilySearch*. La fameuse BibGen, fondée en 1986 et évincée de la rue de Turbigo à Paris en 2004 par la flambée des loyers parisiens n'était quasiment plus consultable, stockée en palettes depuis vingt ans dans un entrepôt à Créteil. Son fonds est un mélange hétérogène de monographies, de revues de cercles généalogiques, de livres, d'index BMS et de fiches manuscrites insérées dans des meubles à tiroirs. Il y a aussi une exceptionnelle collection de faire-part, le plus important fonds de ce type en France qui a déjà été partiellement numérisé et mis en ligne par *Geneanet*. *FamilySearch* va inventorier le tout, faire un tri minutieux afin de distinguer les pièces à valeur ajoutée de celles déjà accessibles ailleurs ou en ligne. L'organisation américaine entend ainsi sauver un patrimoine menacé et le rendre disponible aux chercheurs du monde entier. ■ G.M.

## GÉNÉALOGIE & ADN

### Faillite de 23andMe : inquiétude autour des données

La société américaine *23andMe*, pionnière des tests ADN à visée généalogique et médicale, a officiellement déposé le bilan en mars 2025. Sa fondatrice Anne Wojcicki a quitté la direction mais conserve un siège au conseil d'administration. La vente de l'entreprise est désormais supervisée par un tribunal californien. Plus de 15 millions de profils ADN sont concernés, soulevant de vives inquiétudes sur leur devenir : les clients redoutent que leurs données ne soient vendues à des tiers, malgré les engagements initiaux de confidentialité. Déjà en 2023, *23andMe* avait été victime d'un piratage massif. Plusieurs accords passés avec des laboratoires pharmaceutiques, dont GSK, avaient aussi suscité la controverse. Le procureur général de Californie recommande aujourd'hui d'effacer ses données. Des membres du Congrès américain ont demandé à l'entreprise des précisions sur le traitement des données sensibles des usagers. L'entreprise assure

que la procédure n'affectera pas la gestion des comptes et a obtenu un nouveau financement pour continuer à fonctionner jusqu'à sa vente. Il est néanmoins conseillé de télécharger ses résultats ou supprimer son profil tant que le site reste actif.

[www.23andme.com](http://www.23andme.com)

### Nouveaux outils annoncés chez AncestryDNA

*AncestryDNA* a présenté plusieurs nouveautés lors de RootsTech 2025, visant à enrichir l'expérience des utilisateurs. Toutes ne sont pas encore effectives, elles vont être progressivement généralisées. Parmi elles, l'outil *Matches by Cluster* permet de visualiser les correspondances ADN regroupées par ancêtre commun potentiel. Autre amélioration, la meilleure intégration de *ThruLines*, la fonctionnalité qui suggère automatiquement des ancêtres communs pour expliquer comment vous êtes apparenté à vos correspondances ADN. Désormais, vous pouvez ajouter directement des correspondances ADN à partir des profils d'ancêtres.

[www.ancestry.com/dna/](http://www.ancestry.com/dna/)

### Kits ADN : un marché à bout de souffle ?

La faillite récente de *23andMe* n'a surpris ni les investisseurs, ni les experts du secteur. La raison ? Le marché des kits ADN grand public semble arrivé à saturation. Alliance Bernstein, géant américain de la gestion d'actifs, avait déjà alerté sur la faiblesse structurelle de ce secteur : « la vente des kits ADN marchait pendant les fêtes de fin d'année. Mais les clients achètent un kit une fois, pas deux fois ». Tous les efforts des entreprises pour relancer les ventes auprès d'utilisateurs existants se sont soldés par des échecs. Une fois son génome séquencé, un client n'a aucune raison de recommencer, les seules nouveautés provenant désormais de la comparaison entre profils déjà établis ou de la découverte de nouvelles variations génétiques. Tout n'est pas perdu pour l'industrie : l'avenir se dessine clairement moins dans la généalogie et beaucoup plus dans le secteur médical. Ce qu'avait déjà compris *23andMe*, sans trouver les clés des véritables profits à venir. ■

**Guillaume de Morant**

## Trois questions à Jean-Marc Moriceau



© DR



Avec l'édition d'une nouvelle référence documentaire (lire la présentation ci-dessous), Jean-Marc Moriceau nous fait pénétrer une nouvelle fois dans l'ancien monde rural, associant ses expertises historiques et généalogiques.

### Qui êtes-vous ?

Je suis un chercheur de 68 ans, passionné d'histoire, depuis l'âge de sept ans, et de généalogie, pour avoir très tôt harcelé mes parents et grands-parents de questions sur les origines familiales et pour avoir forgé, dès l'école primaire, des cadres pour m'ancrer dans la longue durée avec les généalogies des Capétiens, des Valois ou des Bourbons. À mon professeur

d'Histoire qui m'interrogeait en sixième sur ce que je voulais faire plus tard, je répondais « professeur d'Histoire », en lui demandant ce qu'il y avait après l'agrégation... Vous imaginez sa surprise ! Le cursus a donc été très classique : concours général, khâgne hypokhâgne, Normale sup., Sorbonne, agrégation, professeur à l'Université de Caen, après une thèse d'Histoire moderne, sur les fermiers d'Ile-de-France du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une thèse commencée à la lumière des travaux de Pierre Goubert et Jean Jacquart, mais qui profita bientôt des conseils de Jacques Dupâquier et de Marcel Lachiver : ce dernier me fit découvrir en 1976 mon premier rôle de taille, celui de Livilliers (Val-d'Oise) pour 1707... Un long travail, qui m'a fait vivre avec les riches laboureurs autour de Paris, tout en menant des recherches généalogiques personnelles, me conduisant en Bretagne, pour les

Moriceau (Allaire, dans le Morbihan, au XVII<sup>e</sup> siècle) mais aussi dans le Mantois et le Hurepoix.

### Pourquoi ce livre ?

À cause d'une certaine « prédestination », car j'ai eu la stupéfaction de retomber, dans ma carrière d'historien, sur les Delacour que j'avais croisés trente-cinq ans plus tôt, en découvrant que j'en descendais moi-même. Je retrouvais donc les familles rencontrées à Livilliers et dans ma thèse... Avec au surplus un personnage haut en couleurs, un redoutable receveur seigneurial, né sous Henri III et mort sous Louis XIV, qui m'a engagé dans une sociobiographie à l'époque des Trois Mousquetaires.

### Comment avez-vous travaillé ?

Huit années durant, j'ai hanté les dépôts d'archives, départementaux, municipaux, nationaux, avec notamment le Minutier central des

notaires de Paris, en travaillant tant sur les BMS (dont ceux de Maffliers, théâtre principal de l'action), les fonds notariaux et judiciaires (greffes et plumitifs d'audiences) que sur les terriers. Partout avec la chance de disposer de belles séries, où la signature de mon personnage principal apparaissait pas moins de 289 fois... À partir de là, j'ai reconstitué une sorte de livre de raison chronologique, sous plusieurs angles (famille, exploitation, propriété, crédit, etc.), pour faire revivre toute la population d'un village sous Louis XIII, et suivre un parcours individuel, celui d'un homme de pouvoir dont j'ai décrypté les racines, les assises et l'empreinte, sur plus d'un demi-siècle. Le plus difficile, enfin, fut de convaincre mon éditeur, qui attendait 250 pages, d'en accepter 700, délicat challenge, qui fut facilité par le soutien du Centre National du Livre.

## La dynastie capétienne (tome 2)

Reconnu comme spécialiste de la descendance capétienne, Thierry Le Hête, publie, en complément de son premier ouvrage faisant référence (cf. RFG n° 239), ce second tome consacré aux descendance naturelles. Des descendance très nombreuses, pour certaines célèbres, comme avec les enfants légitimés de Louis XIV, Dunois, les Vendôme ou les Bourbon-Busset, d'autres fois beaucoup plus obscures et se fondant peu à peu dans l'anonymat, pour donner plus de 1 500 personnes, descendant en ligne directe agnatique des rois ayant régné huit siècles sur la France, hormis la lignée des rois de Portugal, issus de la maison bâtarde de Bragance. Des lignées parfois encore représentées aujourd'hui, avec ainsi des

personnes nommées Bourgogne ou Carpentier, descendants les premières du roi Jean II le Bon par les ducs de Bourgogne et les seconds de Louis XV. Des individus dispersés à travers l'Hexagone, tout en étant toutefois particulièrement nombreux dans le Sud-Ouest et le Nord, où beaucoup de généalogistes auront plus facilement la surprise et la joie de se découvrir des filiations conduisant à des ancêtres couronnés. Uniquement suivies en ligne masculine, ces quelque 60 lignées - pour certaines très éphémères et pour d'autres perdues de vue - sont présentées dans de nombreux et beaux tableaux généalogiques, dont quelques synoptiques, accompagnés des histoires des maisons, de biographies et de plus de 200 blasons en couleurs. L'ouvrage est terminé par une actualisation

des descendance légitimes présentées au tome 1.

*La dynastie capétienne. Bâtards, enfants naturels et légitimés et leur descendance*, Thierry Le Hête, ouvrage à compte d'auteur, 374 pages, mars 2025, 49 €. Renseignement et commande par courriel : thierry.lehete@wanadoo.fr

### Nicolas Delacour

Avec pour sous-titre *Le pouvoir au village au cœur du XVII<sup>e</sup> siècle*, cet énorme pavé de plus de 700 pages, dont près de 100 d'annexes et notes - avec de précieux index des noms de lieux et de personnes ! -, est l'aboutissement de longues recherches de l'historien Jean-Marc Moriceau (lire son interview ci-dessus), connu des généalogistes pour ses travaux sur les loups et sur les dynasties des riches fermiers d'Ile-de-France, monde dont il s'attache ici à nous offrir, dans une sorte de seconde thèse, un tableau extrêmement

pointilliste, à plus d'un égard remarquable et passionnant. Avec pour personnage central un inconnu, à la personnalité non moins notable et influente, il nous fait pénétrer et revisiter l'ancien monde rural, pour en comprendre le fonctionnement, avec ses acteurs, ses lieux de vie et ses réseaux sociaux et familiaux, ses hiérarchies, ses intrigues, etc. Tout un univers donc, que celui de ce Nicolas Delacour, gruyer et receveur de la seigneurie de Maffliers, dans le Val-d'Oise, où il est mort octogénaire, en 1668. Ascensions sociales, alliances, pouvoir au village et clés des réussites ; rivalités, chicanes et procédures, partages, violences... La vie quotidienne de l'ancien monde rural est passée au peigne fin, au terme d'une immersion dans les archives, aussi nombreuses que variées. Le tableau socio-généalogique d'un « Montailou

## Collection « Soif d'archives »

Cette nouvelle collection « Soif d'archives », lancée par les Éditions Archives & Culture et dirigée par Sandrine Heiser, conservatrice du Patrimoine aux Archives nationales, a pour ambition louable de nous ouvrir de nouveaux champs de recherche en nous exposant le contenu et l'intérêt de l'ensemble des fonds d'archives départementales, série après série, avec ce mois-ci deux premiers titres :

- « Série I », série d'Ancien Régime hétéroclite, contenant des archives majoritairement protestantes (registres pastoraux, consistoires, abjurations, synodes...) et des fonds très inégalement répartis à travers l'Hexagone (avec une précieuse carte de France des mises en ligne).



Vincent Mollet, Archives & Culture, 48 pages, mars 2025, 10 €, ISBN : 978-2-35077-465-7



- « Série T », série moderne, consacrée à l'Enseignement, avec des fonds très riches (diplômes et certificats, suivis des élèves, formation des enseignants...), à quoi ont été ajoutées les affaires culturelles (sociétés savantes, beaux-arts, imprimeries, journaux, monuments, monographies communales...) et les sports. Avec zooms sur celles de certains dépôts départementaux (Nord, Haute-Savoie, Vendée, Nièvre) et sur certaines documentations, et surtout, là aussi, une précieuse carte de France des mises en ligne.

Sandrine Heiser et Marianne Linarès, Archives & Culture, 80 pages, mars 2025, 13 €, ISBN : 978-2-35077-466-4

de langue d'oïl », que ceux qui prendront le temps de le lire, le feront avec délectation.

Jean-Marc Moriceau, Tallandier, février 2025, 720 pages, 31,90 €, ISBN : 979-10-210-5762-3

## sur les étagères

### Un nom dans un carnet de bal

Avec pour sous-titre *Histoire d'un secret de famille*, ce livre a pour sujet l'accouchement secret d'un grand-mère, bourgeoise de Beaune, ayant eu une relation avec un soldat américain. L'auteure imagine les dialogues des protagonistes, avant de raconter ses recherches, l'ayant fait passer par un carnet de bal. Un exercice certes original, mais assez personnel...

Cécile Malhey-Dupart, Esménie, avril 2025, 166 pages, 17 €, ISBN : 978-2-9588839-2-8

### Gallica et RetroNews : deux eldorados généalogiques

Réédition avec mise à jour, surtout au plan des navigations et des références, et compléments (recherches à Paris) du guide de recherches sur Gallica et RetroNews.

Tony Neulat, Archives & Culture, mars 2025, 128 pages, 13,90 €, ISBN : 978-2-35077-463-3

### VOS LIVRES PRÉFÉRÉS

Un ouvrage de référence, un roman coup de cœur... Envoyez-nous, en quelques lignes, les raisons pour lesquelles vous le conseillez aux généalogistes (en précisant le titre, l'auteur et l'éditeur de l'ouvrage) par courriel : [rfg@martinmedia.fr](mailto:rfg@martinmedia.fr)

## Généalogie estivale

### Cantal (15)

Les Rencontres généalogiques du Cantal, organisées tous les deux ans au cœur du mois de juillet, se dérouleront une nouvelle fois dans la salle polyvalente de Vic-sur-Cère, en présence de nombreuses associations. Entrée gratuite.

19-20 juillet 2025

Aprogemere, 5 rue Édouard Herriot, 15000 Aurillac, [www.aprogemere.fr](http://www.aprogemere.fr)



### Le Puy-en-Velay (43)

30-31 mai 2025

Salon de généalogie. *Généalogie 43*, [www.geneal43.com](http://www.geneal43.com)

### Saint-Dié (88)

31 mai - 1<sup>er</sup> juin 2025

Salon de Généalogie et du Patrimoine. *Cercle généalogique de Saint-Dié et sa région*, 11 rue Foch, 88100 Saint-Dié-des-Vosges, [www.deodologie.net](http://www.deodologie.net)

### Paris (XIX<sup>e</sup>)

5 juin 2025

Conférence « Détection automatique de mariages consanguins – Stratégies et réseaux d'alliances matrimoniales » aux Archives de Paris.

*La France généalogique*, 12 rue Vivienne, 75002 Paris, tél. : 01 53 29 91 70, [www.cegf.org](http://www.cegf.org)

### Bures-en-Bray (76)

7 juin 2025

Journée de découverte et de partage « Mémoire(s) en partage ». *Association généalogique du pays de Bray*, tél. : 06 86 03 91 95, <https://paysdebraygenealogie.weebly.com>

### Nérondes (18)

13 juin 2025

Atelier de généalogie animé par le Cercle généalogique du Haut-Berry. *Communauté de communes du pays de Nérondes*, tél. : 02 48 77 62 04, courriel : [culture@cdcpaysnerondes.com](mailto:culture@cdcpaysnerondes.com)

### Jacou (34)

14 juin 2025

17<sup>e</sup> Grand marché aux ancêtres. *Cercle généalogique de Languedoc c/o Georges Di Meglio*, tél. : 06 15 76 65 10, courriel : [georges.di-meglio@wanadoo.fr](mailto:georges.di-meglio@wanadoo.fr)

### Chambray-lès-Tours (37)

19 juin 2025

Atelier « Gallica » sur place ou à distance. *Centre généalogique de Touraine*, tél. : 02 47 39 62 73, <https://tourainegenealogie.org>

### Campénéac (56)

19-20 juillet 2025

Rendez-vous de la généalogie. *Histoire et généalogie de Campénéac*, <https://genehisto-campeneac.fr>

### Mende (48)

27 juillet 2025

Salon de généalogie de la Lozère. *Cercle lozérien de généalogie*, tél. : 06 33 91 59 26, [www.clg48.fr](http://www.clg48.fr)

### VOS RENDEZ-VOUS

Un salon, une exposition, une conférence, une formation... Adressez vos annonces (avec vos coordonnées) par courriel : [rfg@martinmedia.fr](mailto:rfg@martinmedia.fr) ou publiez-les sur notre site internet : [www.rfgenealogie.com/agenda](http://www.rfgenealogie.com/agenda)

# L'épopée des prénoms

**DÉCRYPTAGE.** Edme, Germain, Jeanne, Sulpice, Colette, Martial, Suzanne, Mathurin... La litanie et la répétition des prénoms relevés dans les actes d'état civil de nos ancêtres témoignent à la fois d'une empreinte historique et de relations familiales, d'un grand intérêt à analyser.

**S**i, aujourd'hui, le prénom donné aux enfants résulte d'un choix des parents, en fonction de sa sonorité, de la mode ou des origines de la famille, il n'en était pas

de même autrefois. Des Martin et Jeanne du Moyen Âge aux Léo et Jade d'aujourd'hui, les prénoms ont connu une évolution considérable au fil des siècles, révélatrice des changements profonds de notre société.

## Le seul marqueur d'identité en l'an mil

Le système onomastique très élaboré des Latins (*praenomen*, *nomen*, *cognomen*, autrement dit prénom, nom et surnom) disparaît concomitamment avec la chute de l'Empire romain. Autres peuples, autres mœurs : les envahis-

seurs germaniques répandent leur usage du nom unique, généralement flatteur et imprégné des valeurs guerrières des Francs. Il suffit de s'intéresser à l'étymologie de quelques prénoms germaniques pour s'en convaincre :

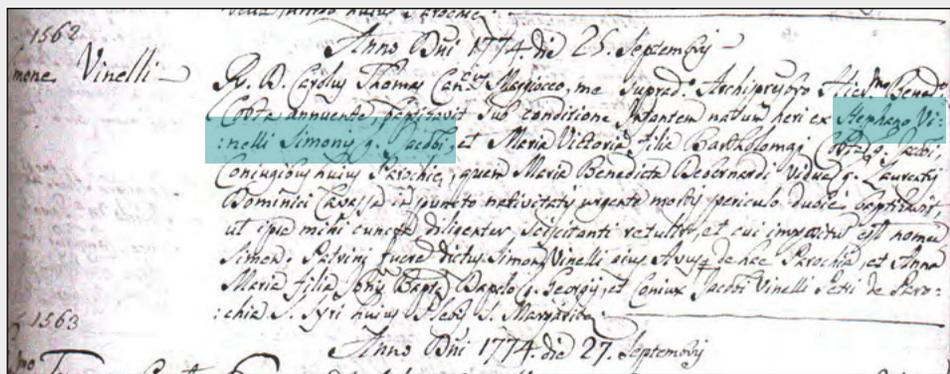
- Bernard : de *bern* (ours) et *hard* (dur).
- Gérard : de *ger* (lance) et *hard* (dur).
- Richard : de *ric* (puissant) et *hard* (dur).
- Robert : de *hrod* (gloire) et *berht* (brillant, célèbre).
- Albert ou Adalbert : de *adal* (noble) et *berht* (brillant, célèbre).
- Lambert : de *land* (pays) et *berht* (brillant, célèbre).
- Bertrand : de *berht* (brillant, célèbre) et *hramn* (corbeau).

La population locale adopte progressivement cette coutume valorisante et les ex-Gallo-Romains se retrouvent paradoxalement désignés par des noms germaniques... En parallèle, l'influence chrétienne favorise l'émergence du nom de baptême.

Ainsi, pendant de nombreux siècles, nos ancêtres ne portent qu'un seul prénom. Oui, mais lequel ? Au-delà des prénoms cités dans les textes médiévaux, il est relativement aisé de déterminer la popularité des prénoms masculins au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles grâce à l'étude des noms de famille. En effet, à cette époque, la France connaît un essor démographique sans précédent. Les Martin, Bernard, Thomas... se multiplient et leur identification se complique. Nombreux sont ceux qui répondent aux mêmes appellations au sein d'une paroisse. On dote alors les homonymes de surnoms pour les distinguer. Or, la référence à la filiation (i.e. le nom du père) est un des principaux facteurs à l'origine des surnoms (cf. encadré : « Le père : un marqueur d'identité ? »). Pour distinguer deux Martin, il suffit de dire que l'on parle de « Martin fils de Bernard » et non de « Martin fils de Thomas » ! Cette méthode, naturelle et spontanée, a eu cours dans une multitude de pays, sous des formes linguistiques différentes : soit via des suffixes tels que

## Le père : un marqueur d'identité ?

Comment distinguer deux Martin ? En précisant que l'un est fils de Pierre et l'autre de Guillaume. Cette pratique est à l'origine des patronymes (du grec *patēr*, père, et *onuma*, nom) dans la plupart des pays européens. Hélas, quelques siècles plus tard, la démographie galopante et la sédentarité aidant, le problème d'homonymie se pose à nouveau. Dès lors, comment distinguer deux Pierre Martin ? Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on a de nouveau recours au surnom. Certaines zones géographiques (Sud-Ouest, Espagne, Portugal, etc.) font le choix d'ajouter un surnom qui tend à devenir héréditaire et donc un deuxième nom de famille. D'autres pays, comme l'Italie, s'orientent de plus belle sur le prénom du père.



Hélas, cela n'est toujours pas suffisant dans certains cas comme l'illustre l'acte de baptême de mon ancêtre Simone Vinelli en 1774. Son père Stefano est dit, en latin, « Stephano Vinelli Simonis q(uondam) Jacobi », autrement dit « Stefano Vinelli fils de Simone fils de feu Giacomo ». Le village comptant non seulement plusieurs Stefano Vinelli mais également plusieurs Stefano Vinelli fils de Simone, le curé est contraint d'énumérer trois générations pour être univoque ! Une véritable bénédiction pour les généalogistes puisque cet acte de baptême livre finalement quatre générations et les noms de sept ancêtres. ■

## Noms germaniques : gare aux malentendus !

Si votre nom de famille est d'origine germanique (Robert, Bernard, Aubert, Richard...) et que vous recherchez son origine étymologique dans un dictionnaire ou sur *Geneanet*, une définition de ce type vous sera généralement proposée : « *nom de personne d'origine germanique...* ». Attention aux conclusions hâtives ! Cela ne signifie pas que votre ancêtre était germanique ! Il faut lire la définition ainsi : « nom d'origine germanique, du point de vue linguistique, se rapportant à une personne ». Autrement dit, c'est le nom qui est d'origine germanique, pas son porteur. Votre ancêtre n'était pas plus allemand que les Kevin ou Jennifer d'aujourd'hui ne sont d'origine américaine. On leur a simplement attribué un nom valorisant et à la mode au Moyen Âge. ■

« ez » en Espagne, « es » au Portugal, « ov » ou « ev » en Russie, « sen » ou « son » dans les pays scandinaves, etc., soit via des préfixes tels que « Fitz », « Mac », « Mc » en Écosse et en Irlande ou « Ibn », « ben », « ibnat », « bint » dans les pays arabes.

De surcroît, le surnom « fils de Bernard » devient progressivement héréditaire. Il ne caractérise plus une personne en particulier mais un foyer, une lignée, une famille et devient un nom de famille proprement dit. Par conséquent, les noms de famille, apparus au XII<sup>e</sup> siècle, nous offrent un éclairage précieux sur les prénoms masculins de nos ancêtres au siècle précédent.

Cela étant rappelé, quels sont donc les prénoms les plus populaires au XI<sup>e</sup> siècle, à l'origine de nos patronymes actuels ? Voici une liste alphabétique des 40 principaux : Adam, Albert/Aubert, André, Arnaud, Benoit, Bernard, Bertrand, Clément, David, Denis, Durand, François, Garnier, Gauthier/Gautier, Gérard/Girard/Giraud, Guérin, Guillaume, Henry, Jacques, Lambert, Laurent, Lucas, Martin, Mathieu, Michel, Nicolas, Noël, Olivier, Philippe, Pierre, Renard/Renaud, Richard, Robert, Robin, Roger, Rolland, Simon, Thomas, Vincent. Comme on peut le constater, les prénoms germaniques figurent en bonne

position, ce qui est parfois source de confusion (cf. encadré « Gare aux malentendus »).

### Un très faible éventail sous l'Ancien Régime

Quiconque a parcouru les registres paroissiaux à la recherche de ses ancêtres s'est trouvé confronté au problème suivant : parmi les différents « Jean » présents dans les registres, lequel est mon ancêtre ? En effet, on ne peut manquer d'être surpris par la faible diversité des prénoms sous l'Ancien Régime. Ceci, conjugué à la prédominance de certains patronymes, conduit à la coexistence de nombreux homonymes dans une même paroisse, mais également au sein d'une même famille puisqu'il n'est pas rare que plusieurs membres d'une fratrie portent le même prénom ! À titre d'exemple, je pourrais citer un couple d'ancêtres, Guillaume Neulat et Berthomibe Fabre, qui eurent neuf enfants dans les années 1640-1650 : 2 Pierre, 2 Jeanne, 4 Jean et 1 Antoine !

Voilà une pratique qui peut dérouter de nos jours et qui devait donner lieu à quelques situations cocasses... Heureusement que les sobriquets venaient à la rescousse. Cette tradition pouvait être particulièrement mal vécue par certains enfants qui portaient le même prénom qu'un aîné décédé en bas-âge. Étaient-ils considérés, par leurs parents comme un remplaçant, un substitut ? Vincent Van Gogh était-il tourmenté parce qu'il était né un an, jour pour jour, après le décès d'un frère aîné prénommé Vincent ? Salvador Dalí disait quant à lui : « *Avant ma naissance, venait de mourir de méningite un frère que mes parents adoraient. Quand je suis venu au monde, ils m'ont donné le même nom que lui, Salvador. À cause de cela, j'ai vécu toute mon enfance et toute mon adolescence en portant agrippé à mon corps et à mon âme l'image de mon frère mort...* ».

Quoi qu'il en soit, cette habitude conduit à des chiffres incroyables : au XVIII<sup>e</sup> siècle, trois à quatre prénoms suffisaient à désigner les deux tiers des garçons ou des filles d'un village ! Par exemple, le relevé systématique des

contrats de mariage d'un bureau d'enregistrement du Lot, retenus entre 1750 et 1770, m'a permis de mener quelques études statistiques. Il en ressort que 64 % des époux se prénomment Jean, Pierre ou Antoine, tandis que 69 % des épouses s'appellent Marie, Jeanne, Marguerite ou Catherine ! Vous ne manquerez pas d'être surpris si vous réalisez vos propres analyses à l'échelle d'une paroisse ou d'un canton.

Étant donné que les prénoms préférés de nos ancêtres varient d'une région à l'autre, le palmarès, au niveau national, est un peu plus large (cf. « Top 10 des prénoms masculins et féminins », page suivante). Le voici :

- Jean, Pierre, François, Jacques, Claude, Nicolas, Antoine, Guillaume, Thomas, Charles, Louis ou Etienne pour les hommes ;
- Jeanne, Marie, Marguerite, Anne, Françoise, Catherine, Elisabeth, Louise ou Madeleine pour les femmes.

### Quand le prénom était transmis et non choisi

Comment expliquer une telle concentration des prénoms ? Le faible éventail des prénoms sous l'Ancien Régime découle de trois facteurs principaux : 1) depuis le Concile de Trente (1545-1563), les parents sont tenus de choisir le prénom de leurs enfants parmi les saints du calendrier, ce qui restreint mécaniquement le champ des possibles ; 2) le prénom est, dans l'immense majorité des cas, transmis et non choisi puisque l'enfant reçoit généralement le prénom de son parrain ou de sa marraine, en fonction de son sexe (N.B. : une fille pouvait recevoir le prénom féminisé de son parrain ou inversement mais cet usage reste rare). Un tel principe laisse donc peu de place à l'innovation ;

3) il existe, à l'époque, des règles précises pour le choix des parrains/marraines des enfants. Dans certaines régions, la tradition veut que l'enfant aîné ait pour parrain son grand-père paternel et pour marraine sa grand-mère maternelle (pourvu qu'ils soient encore vivants). Le second a pour parrain son grand-père maternel et pour marraine sa grand-mère paternelle. Les oncles et tantes sont généralement ●●●

## grand angle

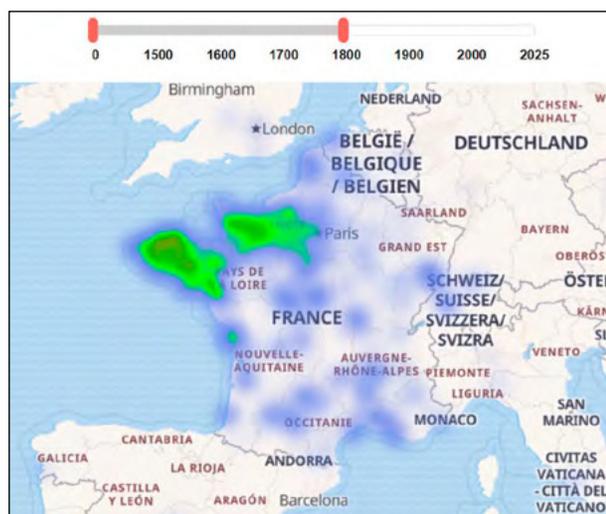
### Top 10 des prénoms masculins

	1623	1723	1823	1923	2023
1	Jean	Jean	Jean	Jean	Gabriel
2	Pierre	Pierre	Pierre	André	Raphaël
3	Francois	Francois	Francois	Pierre	Léo
4	Jacques	Jacques	Louis	René	Louis
5	Claude	Joseph	Joseph	Roger	Maël
6	Nicolas	Louis	Charles	Marcel	Noah
7	Antoine	Nicolas	Jacques	Robert	Jules
8	Guillaume	Claude	Antoine	Georges	Adam
9	Louis	Antoine	Henri	Louis	Arthur
10	Michel	Charles	Nicolas	Henri	Isaac

### Top 10 des prénoms féminins

	1623	1723	1823	1923	2023
1	Jeanne	Marie	Marie	Marie	Louise
2	Marie	Jeanne	Jeanne	Jeanne	Ambre
3	Marguerite	Anne	Maria	Madeleine	Alba
4	Anne	Marguerite	Anne	Suzanne	Jade
5	Catherine	Catherine	Catherine	Paulette	Emma
6	Françoise	Françoise	Elisabeth	Yvonne	Rose
7	Elisabeth	Maria	Anna	Denise	Alma
8	Maria	Elisabeth	Marguerite	Odette	Alice
9	Louise	Anna	Françoise	Simone	Romy
10	Anna	Madeleine	Louise	Jacqueline	Anna

Sources : Geneanet & Insee



## L'inscription des prénoms dans l'arbre généalogique

Comment noter les prénoms dans son arbre généalogique ? La question peut paraître anodine mais elle mérite d'être abordée en fonction des cas de figure :

**1) Registre en latin** : même si l'acte de baptême de votre ancêtre est rédigé en latin, il n'y a aucune raison de le prénommer Petrus ou Joannis dans votre arbre car il n'était jamais appelé ainsi au quotidien.

**2) Langue locale** : de fait, le même raisonnement devrait nous conduire à indiquer les prénoms de nos aïeux dans la langue de leur région. Car si le français était la langue officielle des registres depuis l'édit de Villers-Cotterêts, en pratique, la population parlait un dialecte spécifique dans de nombreuses régions (Bretagne, Alsace, Occitanie, Provence, Nord, etc.). Néanmoins, la convention retenue par les généalogistes est de notifier les prénoms en français par simplicité.

**3) Étrangers** : dans le cas d'un ancêtre migrant, dans quelle langue indiquer son prénom ? La langue de son pays d'origine ou de destination ? Je vous invite à consigner les deux, d'abord dans la langue de naissance puis dans la langue d'arrivée. Évitez de séparer ces prénoms par des « / » qui constituent également des séparateurs de champs du format Gedcom et peuvent être mal interprétés lors d'un transfert de fichier.

**4) Prénom usuel** : même si nos ancêtres étaient dotés de plusieurs prénoms à l'état civil, ils étaient généralement désignés par un seul prénom d'usage. Vous pouvez l'inscrire entre guillemets afin de le distinguer. Cette convention est généralement reconnue par les logiciels de généalogie. Si le prénom du quotidien ne figure pas parmi les prénoms officiels, vous pouvez soit l'ajouter dans le champ « surnom » soit l'indiquer dans le champ « prénom » après la terminologie « dit(e) ».

●●● parrains des enfants suivants.

Enfin, les plus jeunes sont souvent les filleuls de leurs frères et sœurs aînés, à condition qu'ils aient atteint l'âge de la confirmation (environ 12 ans) ou *a minima*, l'âge de raison (7 ans). Cette règle, quand elle est appliquée, fait le bonheur des généalogistes ! Car elle permet souvent, grâce aux parrains et marraines, de remonter d'une génération, même lorsque l'acte de mariage est introuvable, perdu ou non filiatif. Ainsi, le prénom est reçu tel un héritage – religieux, communautaire et familial – et marque l'appartenance à une famille.

**Distribution géographique du prénom Tanguy, essentiellement implanté en Bretagne et en Normandie sous l'Ancien Régime.**

© Capture Geneanet

## Des prénoms révélateurs

Par contraposée, tout prénom qui sort de l'ordinaire constitue un indice précieux. Si plusieurs habitants d'un village portent, non seulement le même patronyme mais aussi le même prénom rare, il y a fort à parier qu'ils soient de la même famille. Par ailleurs, certains prénoms sont caractéristiques d'une région car associés à des saints locaux particulièrement vénérés. Citons notamment :

- Pour les hommes : Martial et Léonard dans le Limousin, Amédée en Savoie ou dans le Jura, Marius en Provence, René en Anjou, Gilbert en Berry, Yves, Tanguy (voir la carte ci-contre, établie à partir des données de Geneanet) ou Mathurin en Bretagne, Claude en Franche-Comté, Lazare, Benoît, Philibert ou Vivant en Bourgogne, Nicolas dans l'Est et en Lorraine, Géraud, Guiral ou Berthoumieu en Occitanie...

## Les prénoms d'usage : un casse-tête généalogique

Nos ancêtres n'étaient pas toujours désignés, dans la vie courante, par leurs prénoms officiels tels qu'inscrits sur leur acte de naissance. À ce titre, les recensements de population constituent la source par excellence pour découvrir les prénoms usuels de nos aïeux. Et les surprises sont parfois de taille ! Je pense notamment à mes aïeux à la 6<sup>e</sup> génération, Jules Aubert et Silvine Alexandrine Sophie Gatine, et leurs enfants. Voici leurs prénoms officiels au regard de leurs prénoms usuels :

Prénoms officiels	Prénoms usuels
Jules Aubert	Jules
Silvine Alexandrine Sophie Gatine	Alexandrine
Silvine	Alice
Félicie Claire	Félicie
Augustin	Théodule
Albert Jules	Jules
Simon	Joseph
Noélie Lydie	Noélie
Charles Édouard	Charles
Marie Louise	Marie Louise
Adeline Albertine	Aline

Voici un bel imbroglio généalogique !

• Pour les femmes : Léonarde dans le Limousin, Renée en Anjou, Solange en Berry, Perrine en Bretagne, Claudine en Franche-Comté, Odile en Alsace, Geneviève dans le bassin parisien, Bertrande dans les Hautes-Pyrénées... En outre, le recours à certains prénoms issus de l'Ancien Testament, tels que Daniel, Rachel, David, Esther, Isaac, Abel, Barbara, etc. sont des indicateurs précieux d'une appartenance religieuse, pas uniquement juive, comme on le pense souvent, mais aussi protestante.

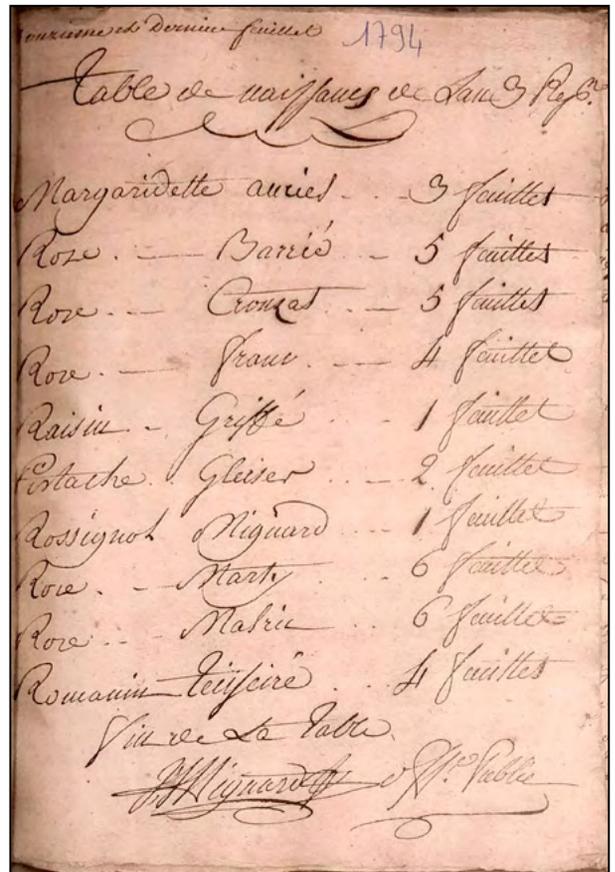
### L'apparition des trois prénoms

Si le prénom unique, issu du calendrier catholique, règne en maître pendant plus de mille ans, une pratique nouvelle apparaît, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle au sein de la bourgeoisie, puis se démocratise dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : l'attribution de deux puis trois prénoms. Certaines

familles poussent la surenchère jusqu'à donner cinq ou six prénoms à leurs enfants ! Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, nombreux sont donc les enfants déclarés avec trois prénoms sur leur acte de naissance même si, usuellement, ils n'en porteront qu'un. Le prénom d'usage n'est, à ce propos, pas nécessairement le premier... Il peut même s'avérer différent des trois prénoms choisis par les parents ! Une subtilité qui peut provoquer quelques imbroglios généalogiques lorsque l'on compare état civil – prénoms officiels – et recensements – prénoms usuels – (cf. encadré « Les prénoms d'usage : un casse-tête généalogique »).

### Quand liberté rime avec originalité

La Révolution marque un tournant majeur dans l'histoire des prénoms. Dans un esprit libertaire et anticlérical, la jeune république s'efforce de



Des prénoms déroutants en l'an III, à Roubia, dans l'Aude : sur 10 enfants, on dénombre 5 Rose, 1 Margaridette, 1 Raisin, 1 Pistache, 1 Rossignol, 1 Romarin...

© AD de l'Aude

rompre avec le calendrier chrétien et ses saints en instituant le calendrier révolutionnaire. Le conditionnement des prénoms aux saints tombe donc et il en découle une grande originalité... pour le meilleur et pour le pire, comme l'illustre cette page d'une table décennale de l'Aude (ci-dessus). Autre exemple frappant, les prénoms donnés en l'an II à Danneveux, dans la Meuse : Griade (?), Cornouiller, Velar, Capillaire, Frêne, Plantoir, Greffoir, Romaine, Fritillaire, Chariot, Messidor, Chalinie, Arrosoir, Thermidor, Estienne et Mara.

Liberté rime également avec Égalité, un prénom en vogue de 1792 à 1799 qui, sans surprise, n'est plus donné sous Napoléon. À ce propos, ce dernier a eu une influence majeure sur les prénoms donnés aux garçons au XIX<sup>e</sup> siècle. La popularité du prénom Napoléon explose en effet à partir de 1800, atteint un sommet en 1806 et s'effondre en 1814. Elle se maintient à un niveau ●●●





grand angle



●●● faible sous la Restauration (et pour cause !) et renaît de ses cendres à partir des années 1830, atteignant un nouveau sommet, plus modéré que le précédent, en 1856.

La diversification à partir du XIX<sup>e</sup> siècle

Au-delà de son imagination débordante, qui ne dure qu'un temps, la Révolution modifie profondément et durablement les règles de sélection des prénoms. Le cadre sacro-saint du calendrier étant tombé, de nouveaux prénoms émergent sous l'effet de modes diverses telles que l'attrait pour l'Antiquité (Achille, Narcisse, Octave, Aurèle, Auguste, Alexandre...), les fleurs (Rosalie, Flore...) ou la littérature (Agénor, Alice, Arthur, Edmond, Eugène, Juliette, Lancelot, Marius, Rodolphe...). Les prénoms exprimant des sentiments (Aimé/e, Désiré/e, Félicité) ou des valeurs (Constant/ce, Prudent/ce, Clément/ce, Parfait...) ont également le vent en poupe. Néanmoins, malgré l'ouverture du champ des possibles, une certaine stabilité demeure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le choix se porte majoritairement sur des prénoms classiques qui se maintiennent en haut du classement pendant des décennies. Le top 20 des prénoms varie ainsi peu d'une décennie à l'autre, comme l'illustrent les données de l'Insee :

• Garçons : Jean, Louis, Pierre, Marcel, Henri, André, Joseph, René, Georges, Paul, Maurice, Charles, François,

La Révolution modifie profondément et durablement les règles et les appellations.

© Gallica.

Emile, Albert, Robert, Roger, Lucien, Léon, Eugène.

• Filles : Marie, Jeanne, Marguerite, Germaine, Louise, Yvonne, Madeleine, Suzanne, Marcelle, Marthe, Maria, Anne, Henriette, Lucienne, Renée, Hélène, Alice, Georgette, Joséphine, Berthe.

Les années 1940-50 marquent un second tournant majeur dans la chronique des prénoms. À partir de cette date, plusieurs tendances se dégagent :

- une multitude de prénoms explosent régulièrement... avant de retomber dans l'oubli ;
- la popularité des prénoms préférés est de plus en plus volatile, si bien que certains prénoms deviennent des marqueurs d'une génération, voire d'une décennie (cf. encadré « Dis-moi comment tu t'appelles, je te dirai quand tu es né ») ;
- l'éventail des prénoms s'étant considérablement élargi, le poids des prénoms favoris chute. Par exemple, le top 20 des prénoms couvrait, avant 1930, plus de 60 % des naissances chez les garçons et plus de 50 % chez les filles alors qu'il ne représente plus que 15 % des naissances aujourd'hui. De même, le prénom féminin actuellement le plus populaire, Louise, n'est donné qu'une fois sur 100 alors que Marie était donné une fois sur 10 il y a 100 ans.

Et aujourd'hui ?

Comme on peut le constater dans le tableau ci-contre, les jeunes parents ont aujourd'hui une appétence marquée pour les prénoms courts (en moyenne moins de cinq lettres dans ce top 20). C'est très peu vu que les prénoms comportent tous au moins trois lettres ! Chez les garçons, notons l'engouement pour les prénoms de l'Ancien Testament (Gabriel, Raphaël, Adam, Noah, Isaac et Aaron) et le retour en force de quelques prénoms anciens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Louis, Arthur, Jules, Léon et Paul). Certains étaient alors tellement répandus qu'ils ont donné naissance à des expressions : « son Jules », « se faire appeler Arthur » ou « se faire appeler Léon ».

Côté filles, c'est plutôt la sonorité et le caractère court du prénom qui l'emportent. Si certains prénoms, comme

Léna et Éva, sont très anciens sans avoir jamais percé auparavant, d'autres, comme Lina et Lou, sont plus récents et se sont démocratisés au XIX<sup>e</sup> siècle. Signalons également que les prénoms à la mode ne sont pas systématiquement de vieux prénoms recyclés. L'innovation et la créativité n'ont jamais été aussi fécondes. Gabin, Sacha, Maël, Jade, Alba sont par exemple apparus au XX<sup>e</sup> siècle tandis qu'Éden, Liam, Ambre, Romy, Mia ou Inaya n'existaient tout simplement pas en France il y a encore quelques décennies.

Ainsi, paradoxalement, alors que toutes les barrières (religieuses, législatives, etc.) sont tombées et que les prénoms sont choisis librement et sans contrainte, ils n'ont jamais été aussi instructifs sur les individus qui les portent. Pourquoi ? Parce qu'ils reflètent les goûts de leurs parents, lesquels sont conditionnés par leur environnement et leur époque. Les prénoms constituent ainsi des indicateurs forts d'une tranche d'âge, d'un milieu social et d'une origine ethnique, même si les conclusions, globalement vraies, qu'ils permettent de tirer peuvent – fort heureusement – s'avérer erronées au niveau individuel.

Tony Neulat

Top 20 des prénoms depuis 2020

	Garçons	Filles
1	Gabriel	Louise
2	Léo	Jade
3	Raphaël	Emma
4	Louis	Ambre
5	Arthur	Alice
6	Maël	Rose
7	Jules	Alba
8	Adam	Lina
9	Noah	Anna
10	Lucas	Romy
11	Liam	Mia
12	Hugo	Chloé
13	Gabin	Julia
14	Sacha	Lou
15	Isaac	Léna
16	Eden	Léa
17	Aaron	Agathe
18	Léon	Inaya
19	Paul	Iris
20	Mohamed	Eva

# Quand les ancêtres posent des lapins

**LOCALISATION.** Une fois encore, la résolution de cette énigme nous invite à déjouer la fragilité (et l'inexactitude) des recensements et actes, basés sur la déclaration des témoins présents, ainsi que des relevés approximatifs, en recoupant les données sur différents sites internet, pour remonter la piste d'une famille de chiffonniers, déracinée de sa Bretagne natale, à la recherche de conditions économiques meilleures.

Lorsqu'elle accoucha d'une fille (Yvonne Rosalie HIRVOY), à Paris, en 1901, la mère annonça à la maternité être Joséphine IRVOIS, âgée de 17 ans, marchande de chiffons, née à Saint-Brieuc, domiciliée à Plessière (Oise), avant de déclarer à l'Assistance publique être née le 8 mai 1884 en Angleterre, ignorer où se trouve son père, Pierre, et être placée comme domestique chez une veuve GODARD, au Plessis, à Saint-Just-en-Chaussée. L'objet de cette énigme est donc de trouver les date, lieu et circonstances de décès de son père. Dès le début, tout semble très difficile à appréhender, à commencer par l'identification de la mère qui abandonna sa fille – probablement sans avoir pleinement mesuré la portée de son geste, comme le montrent deux lettres qu'elle envoya quelques mois après l'abandon, demandant des nouvelles du bébé, auquel elle semblait très attachée. Lettres apparemment restées sans réponse.

## Identifier Joséphine

Les recherches de l'acte de naissance de Joséphine, à **Saint-Brieuc**, restent vaines, tant sur le site des AD 22 que via *Filae*, que ce soit à son nom ou à la date donnée, dans le cas où elle aurait été déclarée sous un autre nom (celui

203	Denis	Mathurin	1868	Ploeu (Côte du Nord)	is	chef ménage	négociant en chiffons	Denis
204	Muller (f. Denis)	Marie Rose	1868	is	is	sa femme	is	is
205	Denis	Jeanne	1878	Saint-Brieuc	is	sa fille	.	.
206	Giffains	Pierre	1881	Ploeu	is	son employé	ancien chiffon	Denis
207	Giffains	Marie Louise	1873	Ploeu	is	is	is	is
208	Blanchard	Victorin	1883	Ploeu	is	is	is	is
209	Bray	Joseph	1886	Ploeu	is	is	is	is
210	Muel	Jean Louis	1879	Ploeu	is	is	ancien chiffon	Denis
211	Hervey	Joséphine	1885	Ploeu (Côte du Nord)	Francois	son employé	ancien chiffon	Denis
212	Chain	Jacques	1876	Ploeu	is	is	is	is
213	Gallais	Marie Louise	1887	Ploeu	is	is	is	is

d'une mère célibataire). On obtient uniquement des homonymes, dont une troublante, décédée en 1923 à Paris, elle aussi chiffonnière et célibataire, mais née en 1898... Voilà un « lapin » bien posé !

Passons par la consultation de l'acte de naissance d'Yvonne Rosalie, facilement localisé dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement via les fichiers des décès de l'Insee. Le document ne donne guère d'information intéressante, si ce n'est de dire sa mère Joséphine « employée de commerce au Plessier », une mention qui aide à identifier la commune de l'Oise plusieurs fois évoquée, avec deux communes nommées Le Plessier, dont Le Plessier-sur-Saint-Just, que l'on retient. Malheureusement, on ne trouve rien la concernant dans les archives de cette commune (ni mariage, ni décès, ni recensement).

Alors les recherches à tâtons commencent, sans perdre de vue que les mères abandonnant leurs enfants, se trouvant en situation de détresse, mentaient fréquemment. Joséphine – qui pouvait porter un autre prénom à l'état civil – étant sans doute à demi illettrée, et le nom donné, oscillant

entre HIRVOIS et IRVOIS, pourrait aussi être HERVOIS/Y ou encore URVOY voire URVOAS, des patronymes bretons classiques, suggérés par l'évocation de Saint-Brieuc.

La bonne pioche peut se révéler via des recherches sur *Filae*, qui a indexé les recensements de l'Oise de l'époque, en jouant sur les possibilités offertes par le moteur de recherche : en saisissant le nom ?\*RVO\* et le prénom *Joséphine*, situés dans l'Oise, on obtient 26 résultats, parmi lesquels une Joséphine HERVOY, recensée en 1906 à Fontaine-Lavaganne et dont l'âge correspondrait à la nôtre (1885). Le document la rattache à un foyer intéressant : un couple formé de Mathurin DENIS (négociant en chiffons) et Marie Rose RUELLAN, parents d'une fille de six ans et recensés avec huit ouvriers et ouvrières, âgés de 20 à 33 ans, au nombre desquels Joséphine se trouve ❶. Tous – sauf la petite fille – sont dits nés à Ploeu, dans les Côtes-du-Nord (devenues Côtes-d'Armor). Ploeu est facilement identifié comme Ploeu-sur-Lié, devenu en 2016 Ploeu-l'Hermitage, commune à dix kilomètres au

## les cas pratiques de Jean-Louis Beaucarnot

### Yann Le Hérissé, descendant et historien des « pillotous »

Passionné d'histoire et de généalogie dès son plus jeune âge - hantant avec son père, à onze ans, les mairies des villages bretons - Yann Le Hérissé est aujourd'hui professeur d'histoire à Lillebonne, près du Havre. Arrière-petit-fils de chiffonniers bretons établis à Ferrières-en-Bray, il s'est très vite intéressé à ces familles originales et au réseau dans lequel elles évoluaient, cela, en interrogeant les archives mais aussi beaucoup les mémoires.

Devenu donc « le » spécialiste des *pillotous* bretons (du gallo *pillot*, désignant le chiffon, le linge usagé), auxquels il a consacré un mémoire de DEA et des conférences, il explique que cette migration professionnelle s'est développée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant de prendre toute son ampleur avec la crise de l'industrie toilière locale, qui plongea au XIX<sup>e</sup> siècle le pays de Quintin dans la misère, pour ne régresser qu'après la seconde guerre.

Le mouvement s'est surtout développé à partir de trois villages voisins, qui en ont été les principaux viviers (Lanfains, Saint-Brandan et Ploec), chacun ayant vu ses habitants partir pour quatre grandes destinations, respectivement la région nantaise, la Touraine, la Normandie et la Picardie. En fait, leur territoire de travail, qui intégrait les régions où les récupérateurs auvergnats ne s'étaient pas imposés, s'étendait grosso modo de Bordeaux à Abbeville, soit une immense zone à travers laquelle Yann Le Hérissé ne cesse de les traquer, dans le cadre d'une thèse, dirigée par Jean Le Bihan, à l'Université de Rennes II et dont la soutenance est prévue pour 2028.

Cette étude, menée avec toute la passion qui est la sienne, lui a déjà permis de réunir une bonne centaine de témoignages, souvent assortis de photographies, et de bien connaître l'organisation de ce milieu particulier, avec à l'origine des jeunes



recrutés au pays et emmenés pour des campagnes d'un an, avec retour au pays l'été, pour les moissons, passant parfois d'un patron à un autre, au sein d'une communauté très stratifiée. On trouvait en effet au sommet des négociants, ayant bien réussi, fréquentant la bourse de Paris et organisant les convois par chemin de fer des objets récupérés, revendus aux manufacturiers - chiffons, destinés aux fabricants de pâte à papier, peaux de lapin, destinées aux fourreurs, mais aussi plumes, crins, vêtements, papiers et ferraille. Ces patrons étaient de véritables entrepreneurs, comme les Rabet à Gournay-en-Bray, à la tête d'une véritable entreprise qui comptait jusqu'à quinze employés, du chiffonnier au comptable, et possédait une flotte de voitures et camions. Les employés, chargés de trier les chiffons et de tendre les peaux pour la revente, résidaient pour les plus jeunes chez les patrons, avec des étages différents pour les hommes et les femmes. Les couples étaient aidés financièrement à s'installer, pour agrandir l'aire de ramassage du patron devenu négociant. Ils devenaient alors marchands de chiffons, avec des jeunes gagés, effectuant à leur compte les tournées de récupération dans les fermes et villages, chacun ayant son aire géographique. On trouvait ici à la fois solidarité, entraide et fidélité, mais aussi parfois l'exploitation et une population souvent mal vue et dont on se défiait, comme il en allait alors pour la plupart des gens itinérants.

Toujours en quête de nouvelles données, Yann Le Hérissé est preneur de toutes informations concernant ces familles de chiffonniers : [yannleherisse@yahoo.fr](mailto:yannleherisse@yahoo.fr)

En savoir plus : « Les pillotous du grand Ouest (1796-1970) » : <https://youtu.be/4WRuM6Kg8aE>

●●● sud de Saint-Brieuc, d'où un possible « raccourci » quant au lieu de naissance déclaré par la sage femme. Malheureusement, la recherche d'un acte de naissance à **Ploec**, menée comme on l'avait fait à Saint-Brieuc, ne donne rien. Un second « lapin »... Mais faut-il s'en étonner ? On sait que les recensements sont sujets à caution, en étant déclaratifs. Ici, les renseignements sont pour partie inexacts : tout le monde est dit indifféremment né à Ploec, alors que, vérification faite, on trouve la dernière ouvrière citée, Marie-Louise GALLAIS, née en réalité dans la commune voisine de Plouguenast... Des recherches complémentaires dans l'Oise - longues et denses -

permettent d'identifier la patronne de Joséphine, qui n'était pas une veuve GODARD mais GOUEDARD, une Bretonne née Véronique GEORGE-LIN et veuve d'un chiffonnier natif de Ploec ! On subodore dès lors un réseau, que l'on n'a pas trop de mal à découvrir, en lançant une requête sur Google avec les trois mots *Chiffonniers Ploec Oise*, pour tomber sur les travaux d'un historien, Yann Le Hérissé, au sujet des familles de chiffonniers bretons, installées dans le pays de Bray (lire l'encadré ci-dessus). Joséphine ne cesse de nous poser des « lapins »... Une expression qui lui convient doublement, en ce que les chiffonniers récupéraient également les peaux de lapins.

### Recherches approfondies en Bretagne

On concentre donc nos recherches en Bretagne où on espère trouver Joséphine, à partir des recensements indexés sur *Filae* : en saisissant une nouvelle fois *\*RVO\** / *Joséphine / 1883 / 1887 / Côtes-d'Armor / recensements seuls*, on obtient 22 résultats, ramenés à 12 🗳️, en les limitant à *20 km autour de Ploec*, parmi lesquels une Joséphine URVOY, recensée à Saint-Carreuc, en 1886, et rattachée à un ménage RUELLAN.

La consultation du document original, sur le site des AD 22, les montre recensés dans le hameau de Goinguenet, sur la commune de Saint-Carreuc,



## les cas pratiques de Jean-Louis Beaucarnot

●●● d'avoir trouvé celui que l'on cherchait, puisque l'homme y est dit résider « à Saint-Carreuc, au village de Goinguenet, en septembre 1886 », autrement dit l'année même du premier recensement dépouillé.

Il se nomme Pierre François URVOY, est né à Plaine-Haute, le 25 mai 1853 et – vérification faite – n'avait pas été obtenu sur *Filae*, suite à une erreur de transcription l'ayant fait indexer UNVOY. Erreur à signaler...

Le document nous apprend sa filiation, nous donne son signalement (1,67 m ; cheveux et sourcils blonds, yeux gris, visage ovale, etc.), le dit laboureur ③ et le dit surtout déclaré et condamné comme insoumis en 1880/81/82, arrêté et écroué en 1886, mais ayant bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, « attendu que cet homme (est) en résidence régulière à l'étranger », ce dont l'administration militaire n'avait pas eu connaissance ④.

L'histoire familiale se précise, avec ici le rappel de la rature « étranger » concernant Joséphine et sa déclaration faite à l'Assistance publique, avec sa naissance en Angleterre.

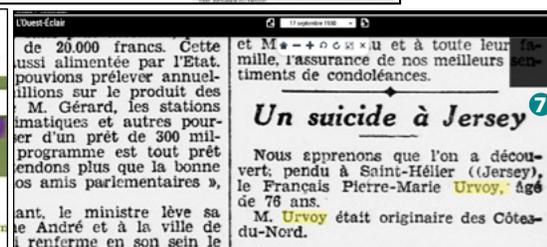
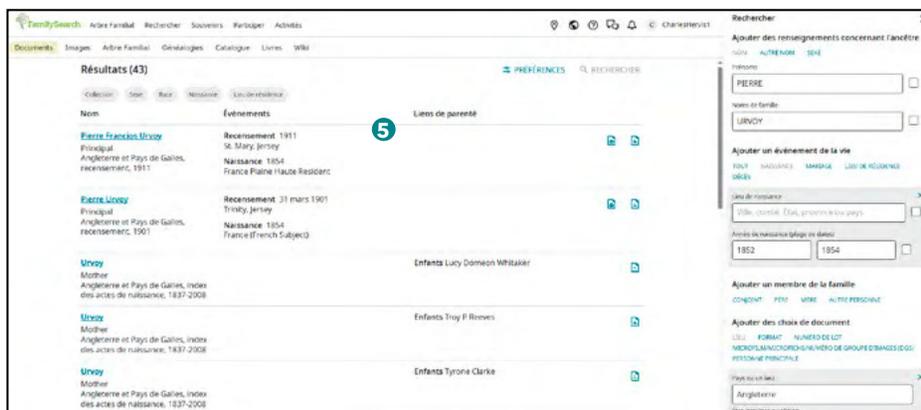
Mais l'énigme demande de trouver les date et lieu de décès du père... Déjà plus ou moins recherché, ce décès, peut-être survenu à l'étranger, et probablement en Angleterre, devient difficile à trouver. Les premières recherches, cependant, menées sur *FamilySearch*, sur un Pierre URVOY, né entre 1852 et 1854, et localisé en Angleterre, donnent deux fiches ⑤ :

- celle d'un Pierre François URVOY, né à Plaine-Haute, en 1854, recensé à St-Mary, sur l'île de Jersey, en 1911 ;
- celle d'un Pierre URVOY, né en 1854 (sans précision de lieu), recensé à Trinity, sur la même île, en 1901.

Ces deux fiches le disent *widowed* (veuf) et pour la première *servant* (domestique).

Voilà donc notre homme localisé à Jersey, où il doit être décédé.

En s'informant sur les ressources généalogiques à Jersey, on trouve sans difficulté l'adresse d'un site spécifique, *Jersey Heritage*, sur lequel on peut lancer une recherche, en entrant directement les noms de Pierre URVOY ②. Voici donc la date de son décès : 16 septembre 1930 et en bonus – totalement inespéré ! – un



document d'identité, délivré en janvier 1921 et comportant sa photographie ! ⑥ Il ne reste donc qu'à découvrir les circonstances du décès, ce que l'on trouve en interrogeant la *Bibliothèque généalogique de Geneanet* (via son menu *Rechercher*), en y entrant URVOY / Pierre / Jersey. On obtient trois réponses, dont un entrefilet du journal *Ouest-France*, daté du 17 septembre 1930, disant l'homme « découvert pendu à Saint-Héliér », bien que le nommant Pierre-Marie, tout en le disant bien âgé de 76 ans et originaire des Côtes-du-Nord et bien décédé à la date précédemment trouvée ⑦. Les réponses à fournir étaient donc 16 septembre 1930, Saint-Héliér (ou Jersey) et suicide (ou pendaison). La piste de Jersey aurait pu être suggérée bien avant la piste de la domiciliation à l'étranger de Pierre, indiquée par le feuillet matricule. Le fait qu'une tante de Rose RUELLAN y était établie était un bel indice, sachant – après s'en être informé – que les échanges entre la

région briochine et Jersey avaient été un temps assez nombreux, comme le confirme l'analyse de l'historien Michel Monteil, exposant « la sévérité des conditions économiques régnant en Bretagne, en particulier dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre 1866 et 1946, plus de 115 000 personnes ont quitté le département des Côtes du Nord (...). Les migrants économiques sont partis soit à Jersey, soit dans les colonies françaises, ou bien au Canada, ou encore à Paris ». De son côté, Yann Le Hérisse cite les travaux de Roger Toinard sur les migrations bretonnes ③, dénonçant un mouvement migratoire saisonnier tout aussi ancien que puissant de Plœuc et ses environs vers Jersey, où les hommes allaient régulièrement travailler aux récoltes de pommes de terre. ■

### Bravo !

Toutes nos félicitations aux généalogistes qui ont résolu avec succès cette énigme : Michèle Berre, Michel Cribier, Alain Damémen Sylvie Daybé, Agnès de Wreede, Thierry Duhamel, Marie-José Laisne, Françoise Le Fur, Alain Le Goff, Nadine Le Page, Pierrette Merrer, Hélène Mugnier, Pierrette Pinel, Francine Prigent, Mathieu Wagner. ■

2) Des recherches sur ce même site, menées sur Joséphine URVOY, RUELLAN ou même sans aucun nom, mais née en 1884, ne donnent malheureusement rien, sauf à livrer le décès de la tante Sangon, en 1879.

3) *Du trou noir à l'embellie ou l'histoire de l'émigration costarmoricaine de la Révolution à nos jours*, *Annales de Bretagne*, 2012.

# L'implexe

**TOUS COUSINS.** Impossible d'élaborer un arbre généalogique sans être, tôt ou tard, confronté à l'implexe, une mesure de la consanguinité, notion théorique qui donne vite le vertige.

C'est un fait bien connu des généalogistes : un même ancêtre peut apparaître plusieurs fois dans son arbre, par des branches différentes. Plus le phénomène est fréquent, plus le taux de consanguinité de ses ancêtres est élevé. On le mesure à l'aide d'un ratio : l'implexe. Le taux d'implexe est ainsi un pourcentage défini par la formule mathématique ci-dessous.

Ce ratio permet de calculer la proportion d'ancêtres en doublon à la génération n. Plus le pourcentage est élevé, plus la consanguinité est forte. Cela résulte d'un grand nombre de mariages entre ancêtres apparentés. L'implexe se définit pour une génération donnée et ne cesse d'augmenter au fil des générations, puisque, si l'on retrouve à plusieurs reprises un même ancêtre dans son ascendance, ses parents apparaîtront également plusieurs fois.

## Visualisation et gestion des implexes

Concrètement, comment se présente un implexe dans un arbre ? Imaginons, comme dans l'image ci-dessous, que

deux chemins différents dans l'arbre, un chemin bleu et un chemin jaune, se recoupent pour aboutir aux mêmes ancêtres (en vert). Tous les aïeux situés dans ce pan vert de l'arbre apparaîtront donc en double (voire en triple ou en quadruple si d'autres implexes se manifestent !). Dans cet exemple, le taux d'implexe à la génération 5 est donc de  $2/16 = 12,5\%$  puisqu'il y a 2 ancêtres en doublon sur 16 théoriques.

Une autre manière de considérer ce pourcentage, c'est d'apprécier que 12,5 % du travail n'est plus à faire ! Car dans la branche verte, c'est « mot compte double » : chaque découverte vaut tant pour le chemin bleu que pour le chemin jaune. Nos recherches s'en voient donc simplifiées, à condition de démêler tous les liens de parenté imbriqués dans notre généalogie... Heureusement, les logiciels et sites de généalogie gèrent automatiquement les implexes et doublons potentiels résultants. En effet, lors de la création des parents d'un ancêtre, il est possible de sélectionner des personnes déjà existantes dans l'arbre et ainsi de rattacher des branches différentes. Par ailleurs, comme un même individu se retrouve à plusieurs reprises dans un arbre ascendant et occupe plusieurs « cases », plusieurs numéros Sosa <sup>(1)</sup> peuvent lui être attribués. Dans ce cas, je vous recommande d'indiquer ses différents numéros Sosa mais de n'utiliser que le plus petit dans la pratique. Pensez à faire des renvois, de ses enfants vers cet aïeul multiple, avec ce numéro Sosa.

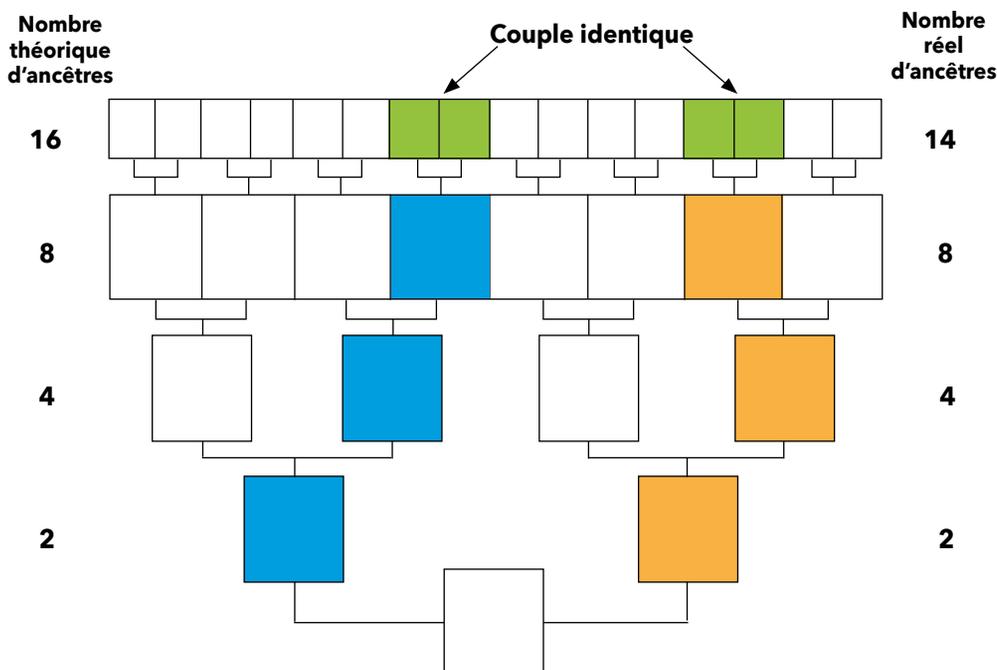
## La consanguinité : une fatalité ?

À une époque où la population était peu mobile, où le mariage rimait davantage avec finances qu'avec amour, nos aïeux avaient tendance à trouver leur conjoint au sein de la même communauté géographique, sociale ou professionnelle. On parle d'endogamie. Heureusement, l'Église jouait, sous l'Ancien Régime, un ●●●

## Formule de calcul du taux d'implexe

$$\text{taux d'implexe (n)} = \frac{\text{nombre théorique d'ancêtres à la génération n} - \text{nombre réel}}{\text{nombre théorique}} = \frac{\text{nombre d'ancêtres en doublon}}{\text{nombre théorique}}$$

## Matérialisation d'un implexe résultant d'un mariage entre cousins issus de germains





### Compagnie des tramways de Marseille

Nadine Cheffer

Où pourrais-je trouver le dossier de carrière de mon aïeul qui est entré à la compagnie des tramways de Marseille en 1900 ?

**Jérôme Malhache, généalogiste professionnel** Les archives d'entreprises privées sont difficiles à localiser. Quand elles existent. C'est plus simple avec les entreprises nationalisées ou absorbées dans un établissement public. La RATP est un bon exemple : à sa création, la régie a regroupé les anciennes compagnies privées de transports de la capitale. Elle a donc hérité des archives de toutes ces sociétés. La RATP étant dotée de son propre service d'archives, il est d'autant plus facile de reconstituer le parcours d'un traminot parisien, même s'il a accompli sa carrière avant la création de la régie. L'idée est donc de faire la généalogie descendante de l'entreprise.

À Marseille, la décision d'établir un réseau de tramways est ancienne (1873). Si au début plusieurs compagnies se sont partagé le marché, très vite la Compagnie générale française de tramways (CGFT, créée en 1875) est devenue concessionnaire des tramways de Marseille. Votre ancêtre qui travaillait à la compagnie des tramways de Marseille au début du XX<sup>e</sup> siècle était en fait employé de la CGFT. En 1950, le concessionnaire historique a été remplacé par la Régie autonome des transports de la ville de Marseille (RATVM). Les traminots ont poursuivi leur travail sous un autre sigle et ceux qui étaient déjà à la retraite ont continué à percevoir leur pension. On peut donc penser que les dossiers de personnels, carrière et retraite, ont suivi de la CGFT à la RATVM. Maintenant la question est de savoir quel a été leur sort une fois devenus archives définitives, inutiles au fonctionnement de l'entreprise et en l'absence d'ayants droit. Détruits ou conservés ?

On pense alors à une destination de choix, les Archives nationales du monde du travail (ANMT, Roubaix). On y trouve bien un fonds de la CGFT, mais il s'agit de statuts et d'assemblées générales. On trouvera aussi des documents relatifs aux tramways de Marseille aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Mais il y est question du développement ferroviaire, pas de gestion du personnel (sous-série 9 S). Enfin aux Archives municipales de la ville de Marseille, on pourra consulter les conventions et cahiers des charges pour les concessions de ligne (sous-série 5 O). En l'état, il semble donc pertinent de s'adresser au successeur de la CGFT pour pister ces archives, sans garantie d'aboutir. ■

### Un camp de prisonniers dans le Morbihan

Frédéric Rabiller

Mes recherches concernent un aïeul qui a été fait prisonnier au camp Sainte-Anne à Vannes en juin 1940 et déplacé au stalag III-D et rapatrié le 28 mai 1945. J'ai sa fiche militaire, sur laquelle les informations que je viens de citer étaient notées, mais je n'arrive pas à trouver son parcours de Vannes au stalag et le lieu où il était interné.

**Jérôme Malhache, généalogiste professionnel** Différentes sources permettent de reconstituer le parcours d'un prisonnier de guerre de 1939-40. La fiche matricule que vous avez consultée vous fournit les premiers éléments. Pour les compléter, vous devez faire une demande de recherche auprès des archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). La démarche s'effectue en ligne, la procédure est expliquée sur le site internet du CICR : [www.icrc.org/fr/notre-histoire](http://www.icrc.org/fr/notre-histoire) (rubrique « La Seconde Guerre mondiale »). Parallèlement, vous allez aussi contacter la Division des archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC) à Caen, l'un des sites du Service historique de la Défense (SHD). Cette division conserve le fichier national des prisonniers de guerre constitué dès 1940, encore alimenté après la Seconde Guerre mondiale lors des rapatriements, mais aussi les fiches des prisonniers français établies par la Wehrmacht. Avant de vous déplacer, vous adresserez donc toutes les informations dont vous disposez (état civil, corps, grade) pour que les archivistes puissent rechercher les différents documents concernant votre aïeul. Voici les coordonnées : DAVCC, Rue Neuve du Bourg l'Abbé, 14037 Caen cedex, courriel : [shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr](mailto:shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr) - téléphone : 02 31 38 45 82.

Dernier point, les prisonniers de guerre étaient d'abord regroupés par les Allemands, en France, dans des frontstalags. Il existe un fichier matriculaire de ces camps, consultable aux Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine) sous forme de microfilm (cote 619Mi/65), mais dont l'original est conservé à Caen. Ce point pourra donc être traité avec l'ensemble de la captivité de votre aïeul.

D'après ce que vous écrivez, il devrait s'agir du frontstalag 183 qui occupait différents sites à Hennebont et à Vannes. Une fois que vous aurez collecté les informations du CICR et de la DAVCC, vous pourrez donc tenter des recherches aux Archives départementales du Morbihan à propos des implantations et du fonctionnement de ce camp. ■

#### VOS QUESTIONS

Adressez-nous vos questions à **La Revue française de Généalogie**, 346 rue Saint-Honoré, 75001 Paris ou par courriel : [rfg@martinmedia.fr](mailto:rfg@martinmedia.fr)



# Guerre en Auvergne (1576)

**PROTECTION.** Voici une écriture typique de cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle : bien formée, présentant les abréviations ordinairement utilisées et de belle apparence. Pour autant elle n'en est pas plus lisible en son ensemble. On la doit au marquis de Canillac, lors d'un nouvel épisode des guerres de religion.

**B**el exemple de la libération de la main suite à l'apparition de l'imprimerie : la ligature des lettres manuscrites entre elles entraîne leur déformation. Remarquons d'abord que persiste l'absence de ponctuation et d'accentuation à l'exception du point sur des 'i' : « signé » et « certiffions » (l. 1), « Robin » (l. 2), « mil livres » (l. 3) et dans la signature « Canilliac ». Se distinguent ensuite immédiatement les lettres dotées d'une excroissance au demeurant inexplicable sinon la fantaisie du scribe : les deux 's' de « soubzsigne » (l. 1), le 'm' de « mil » (l. 3), le 'n' de « nous » (l. 1, 5, 6), de « ne » (l. 8) et de « notre » (l. 11), le 'f' de « février » (l. 12). Notons que ces développements affectent toujours la lettre initiale d'un mot et qu'elles ne peuvent être des lettres capitales. De fait les prénom et patronyme « ymbert robin » (l. 2) et « clermont » (l. 3) qui, selon nos critères, devraient en porter en sont dépourvus.

## Manies de scribe

Belle occasion pour nous d'observer les ligatures liant des mots que nous séparons, ce qui peut perturber la lecture : « pour le » (l. 5), « que nous » (l. 6), « led. pays » (l. 8), « lad. partie » (l. 9), « en foy » (l. 10). En revanche se trouvent séparés les éléments du même mot : « cer-tiffions » (l. 1). Les manies traditionnelles des scribes se poursuivent : l'attaque basse des 'm' et des 'n' en position initiale des mots, dont certaines exagérées et déjà signalées, mais aussi le dernier jambage du 'n' en position finale s'achevant sous la ligne : « eschevin » (l. 2), « en » (l. 4, 10), « conservation » (l. 7), « main » (l. 11), peu visible mais présent dans

« en » (l. 7). De même est respecté le trait de fuite en fin de ligne pour éviter tout vide, particulièrement appuyé aux lignes 2, 5, 7, 9, 11. Visiblement l'orthographe n'est pas encore fixée. Des lettres sont encore interchangeables : ainsi 'i' et 'y' : « Ymbert » (l. 2), « luy » (l. 4, 10), « foy » (l. 10) ; et nous trouvons les deux formes « pays » et « pais » (l. 8). De même pour 's' et 'z' : « soubz » (l. 1) ou encore 'c' et 't' dans « promectons » (l. 7). Par ailleurs pas de différence graphique entre le 'n', le 'u' et le 'm', comportant toutes deux des jambages. Observons par exemple les mots « nous avons » (l. 6) : l'attaque basse du premier jambage de la première lettre du premier mot permet d'identifier un 'n' ; pour le reste seul le sens permet de lire le mot, tout comme de distinguer successivement dans le mot suivant 'v' puis 'n', alors qu'ils sont rigoureusement identiques, pour lire « avons ». Quant à la date, elle est exprimée partie en chiffres romains, partie en toutes lettres ; notons l'absence de chiffres arabes qui n'ont pas encore gagné la partie.

## Quatre formes de 's'

C'est l'occasion aussi, puisque les lettres sont bien formées, d'identifier le 'e' qui se trace en deux temps : jambage puis aigrette. Parfois il n'est pas aisé de retrouver ces deux éléments, notamment quand ils sont liés comme dans « signé » ou « certiffions » (l. 1), ce qui est le cas le plus fréquent. En revanche, ils sont quelquefois nettement séparés, ainsi dans « et » (l. 7, 8, 12). Arrêtons-nous un instant sur ce mot, que nous pourrions également lire « en », sauf qu'en fin de mot le dernier jambage ne plonge pas. C'est

exactement la même graphie à la ligne 12 où, sans aucun doute, il faut lire « et ». Confirmation nous est donnée ligne 4 où est écrit « en » dans l'expression « tenir en compte ». On le voit c'est par la méthode comparative – en comparant les mots et les lettres – que se trouve parfois la solution. Les deux autres lettres problématiques sont le 'r' et le 's', chacune pouvant connaître plusieurs formes. Considérons d'abord le 's' : la première ligne nous offre trois de ses formes : le 's' à crosse, surdéveloppé dans « soubzsigné » (l. 1) et dont nous pouvons retrouver le *ductus* du scribe, son geste, dans les deux 'f' de « certiffions » ; le 's' à double aigrette à la fin de « nous » et de « certiffions » ; notre 's' minuscule d'imprimerie avec « sr ». La quatrième forme du 's' nous est fournie à la fin des mots « hommes » et « levés » (l. 6) : le 's' croisé. Le scribe a utilisé toutes les formes manuscrites de cette lettre alors en usage. Le 'r' est également multiforme. Il se présente sous sa forme roulée, sorte de 'o' ouvert vers le haut : « clermont » ou « livres » (l. 3) ; ou bien comme notre 'r' minuscule d'imprimerie : « receu » (l. 1) ou « roy » (l. 7), « voudroit » (l. 8). La troisième forme, le 'r' à rebroussement apparaît ici deux fois dans « février » (l. 12).

Les abréviations sont usuelles. Bien sûr en fin de mot « dit » sous ses diverses formes se réduit à la lettre 'd' : « dud. pays » (l. 7), « led. pais » (l. 8), « lad. partie » (l. 9). Le scribe ne manque pas d'indiquer par un tilde

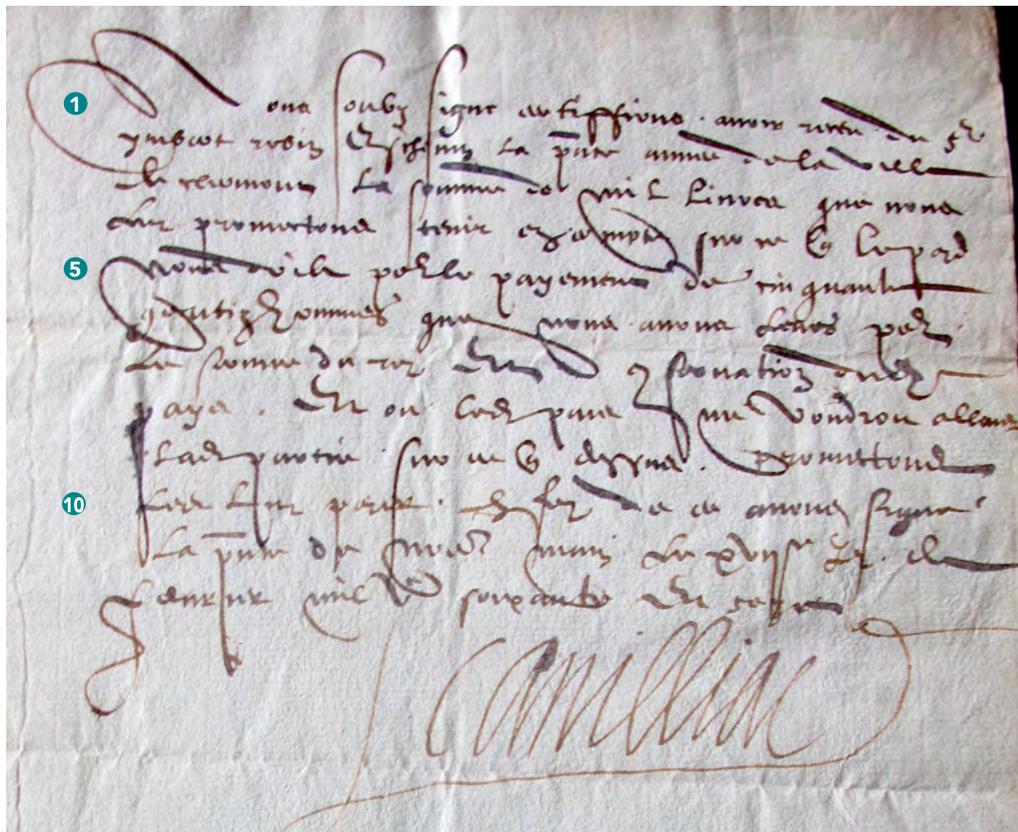
## RAPPEL

- Pour renvoyer à une ligne, ce dernier mot est abrégé en 'l.' suivi du numéro de la ligne. Ainsi « l. 5 » signifie : ligne 5.
- La transcription du texte développe les abréviations qu'il contient. Pour en faciliter la lecture, les lettres ajoutées qui, en manuscrit sont soulignées, se trouvent ici en rouge pour en rendre le repérage plus aisé. ■

- trait au-dessus du mot pour indiquer que le mot est abrégé - sur « pnte » (l. 2, 11) à développer en « présente » ; « nre » pour notre (l. 11) ; « sr » pour « sieur » (l. 1) ; la conjonction « que » est réduite à la seule lettre 'q' (l. 4) ; l'exposant 'e' pour le nombre ordinal comme nous le pratiquons (l. 11) et « jr » pour jour (l. 11). Mais le scribe ne se limite pas à ces abréviations par contraction, il connaît les notes tironiennes. Curieusement, il n'utilise pas celle remplaçant la conjonction « et », mot pourtant le plus courant et qu'il écrit en toutes lettres à deux reprises (l. 7 et 8). De même, alors qu'il existe une note signifiant « pour », il abrège le mot en « por », supprimant ainsi une seule lettre (l. 5, 6). En revanche il connaît et utilise le « 9 tironien » signifiant *cum* en latin et « com » ou « con » en français : « 9servation » (l. 7).

### Français de l'administration

Si en Auvergne le latin est encore pratiquée par des intellectuels et des savants, et si la langue d'usage quotidien est une forme locale de langue d'oc, le français est depuis longtemps celle de l'administration royale comme c'est le cas ici. Notons au passage l'héritage latin qui se lit dans la forme orthographique « doit » (l. 5) avec un 'b', du latin *debere*. Le document ne pose guère de difficulté de compréhension. Seuls quelques éléments demandent explication. L'expression « Et où » (l. 8) doit s'entendre : « Et dans le cas où ». Les membres des conseils de ville étaient appelés généralement consuls dans le Midi et échevins dans le Nord et le Centre, comme ici à Clermont - uni à Montferrand en 1630 puis 1731 - : « eschevin » (l. 2) et « allouer » (l. 8) signifie approuver. Notons enfin le 'e' muet, disparu depuis, dans le participe passé « receu » devenu « reçu » (l. 1). Quant à l'auteur - dont la taille de la signature indique à la fois l'importance du signataire et la haute estime en laquelle il tenait sa fonction et sans doute aussi sa personne, il s'agit de Jean-Timoléon de Montboissier-Baufort, marquis de Canillac, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, lieutenant général du roi et gouverneur de la province



Cote : Archives privées.

### TRANSCRIPTION

- 1 Nous soubzsigné certiffions avoir receu du sieur Ymbert Robin, eschevin la présente année de la ville de Clermont, la somme de mil livres que nous luy promectons tenir en compte sur ce que le pays
- 5 nous doit pour le payement de cinquante gentizhommes que nous avons levés pour le service du roy et conservation dudit pays. Et où ledit pais ne voudroit allouer ladite partie sur ce que dessus, promectons
- 10 fère luy péier. En foy de ce avons signé la présente de notre main le XVII<sup>e</sup> jour de février mil V<sup>e</sup> soixante et sèze.

Canillac

d'Auvergne, décédé en 1598. Il aurait très bien pu faire rédiger ce document par quelque secrétaire mais il a tenu à l'écrire de « sa main propre » comme il l'indique : nous tenons donc là une lettre autographe. Elle est produite en février 1576, à un moment à nouveau critique, au cours de la cinquième

guerre de religion, ouverte en novembre 1574 et à laquelle l'édit de Beaulieu mit fin en mai 1576, avec l'attribution aux huguenots de huit places fortes en France, dont une en Auvergne, la ville d'Issoire, où se trouvait une petite communauté réformée.

**Gabriel Audisio**

# La peur ancestrale du loup

**FASCINATION.** L'allusion fréquente au loup dans les chansons, les comptines, les contes, les récits, les journaux, les proverbes, témoigne, depuis de nombreux siècles, non seulement de son fort lien avec notre monde mais surtout de la crainte qu'il génère. Est-elle justifiée ?

Le loup, appelé autrefois *leu*, est un animal sauvage, le plus grand du genre *Canis*, ressemblant au chien de berger allemand, mais en plus costaud et ayant surtout une mâchoire pourvue de crocs acérés ayant une puissance de 15 kg au cm<sup>2</sup> – de quoi broyer le fémur d'un cerf –, un flair exacerbé doublé d'une vue et d'une ouïe hors du commun. Il court extrêmement vite,

jusqu'à 50 km/heure, est capable de se déplacer sur des distances considérables, jusqu'à 100 kilomètres en 24 heures, s'il est poursuivi. Il sait veiller dans les ténèbres, sachant se cacher pour surveiller sa proie, prudent il chasse surtout la nuit. Sur son territoire de chasse, il nettoie les charognes et se nourrit du rongeur au cervidé en passant par le renard et jusqu'au batracien, au pire il sait nager et peut se nourrir de poissons. Si cela ne lui suffit pas, il sera attiré par le bétail des fermes environnantes, moutons, vaches, chiens, volailles. S'il tue plus qu'il ne faut, il enterre les cadavres pour s'en faire des réserves. Il ne s'attaque pas à l'homme qu'il craint, sauf poussé par une grande faim. Les enfants ou les femmes devenant alors ses proies.

La période d'amour est hivernale, c'est la louve qui appelle le mâle. Suit une longue période de fiançailles avant un mariage qui dure leur vie entière. La gestation dure neuf semaines, le couple cherche alors un nid douillet, récupération de terrier, grotte, arbre creux près d'un point d'eau pour une mise bas qui donnera quatre à sept louveteaux. Deux mois d'allaitement puis de sevrage pendant lesquels ils sont nourris de viande régurgitée par les parents. L'apprentissage de la chasse commence alors... Une année leur suffira pour atteindre la taille adulte, mais il en faudra deux de plus pour atteindre la maturité sexuelle et pour l'intégration complète au sein d'un groupe hiérarchisé. Certains vont vivre solitaires, ou en couple, marquant leur



« Le loup et l'agneau » par Jean-Baptiste Oudry (1686-1755), une des nombreuses représentations du mammifère redouté et fantasmé.

territoire avec leurs excréments, mais ils se retrouvent en petite meute de cinq ou six pour chasser l'hiver, mettant au point des stratégies. L'un approche pour détourner l'attention pendant que les autres attaquent par derrière. Difficile de dénombrer les individus d'une meute en suivant leurs traces, tellement ils marchent à la « queue leu leu ».

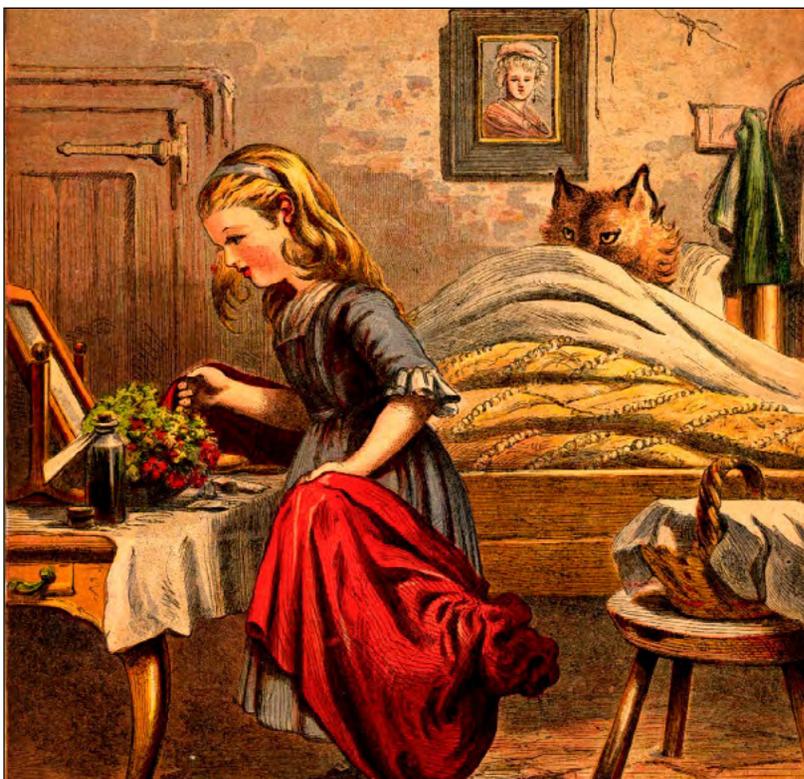
### Une peur justifiée

Le loup a toujours été craint par l'homme, autant qu'il l'a fasciné. Il devient symbole de cruauté et de férocité. Le sens de la communauté chez le loup et l'action concertée de la meute pour cerner un troupeau ou des habitations, sa ruse et sa malignité, le fait qu'il rôde très près autour des maisons et des enclos, en font un ennemi effrayant. De là, son assimilation au diable depuis le XIII<sup>e</sup> siècle : « *Car le loup éprouve constamment de la haine pour l'espèce humaine, et il rôde autour des pensées des fidèles afin de tromper leurs âmes.* » (Pierre de Beauvais). Ce sont les loups enragés qui ont fait décupler cette peur panique chez l'homme. Un loup enragé se jette sur tous les êtres vivants et peut faire des dégâts considérables. Mais la proportion de bêtes enragées est infime. En 1802, sur 5351 loups et louveteaux tués en France, seuls 22 étaient enragés, soit 0,4 %. Pendant les hivers très froids et les périodes de guerre, la moindre victime réelle ou supposée parmi les humains ou les troupeaux se répercute partout et oblige les autorités à réagir. Tous les paysans sont alors réquisitionnés pour mener de gigantesques battues ou *huées*, pratiquement dans toutes les régions densément peuplées.

### La Bestio

Mais ce qui cristallisera le plus les peurs et restera longtemps dans les mémoires, est l'extraordinaire saga de « *La Bête du Gévaudan* ». Une « *bête* » fait des dégâts dans les troupeaux, se plaignent les petits bergers en l'été 1764, du côté de Langogne dans le Gévaudan (Lozère). Les témoignages parlent d'un animal plus gros qu'un loup, croquant les moutons tout en continuant de courir, et surtout dévorant quatre petits pâtres. ●●●

L'imagerie populaire, ici illustrant un conte, a contribué au développement de l'image négative du loup. © Daniel Boucard



## Expressions et lieux-dits

Presque disparu, le loup est pourtant partout dans le langage, dans les lieux-dits et la toponymie. Il reste dans les mentalités, et les expressions y faisant allusion sont légion. *Quand on parle du loup, on en voit - pas seulement que - la queue*, *Si vous avez une faim de loup*, n'attendez pas d'être au seuil de la nuit, *entre chien et loup*, pour aller doucement à *pas de loup*, non pas vous jeter dans *la gueule du loup*, mais simplement solitaire *manger en loup*, incongruité par rapport aux vrais loups qui chassent et dinent ensemble. Être seul, *comme le loup blanc*, sera peut-être une incitation à *mener une vie de loup*, ruser pour atteindre sa proie ou pour rencontrer celle *qui a vu le loup* et qui sait *danser le branle du loup*, une femme dévergondée qui n'a pas froid aux yeux. Et être un *jeune loup*, dynamique et ambitieux et si en plus vous avez des dents de loup, sans scrupules, vous parviendrez rapidement au royaume, là où *les loups se mangent entre eux...* Mais laissons là les expressions anciennes dont la plupart sont encore bien employées.

Paradoxalement, si le loup était partout dans le langage courant, les paysans n'osaient pas nommer la vraie « bête », on lui donnait un surnom, un sobriquet, une image : le chien de l'enfer, le chien gris, la grande goule, la bête féroce, quand on ne disait pas la « chose ». Les lieux-dits au contraire s'en font des gorges chaudes : le champ du loup, le pré de la louve, la chasse au loup, la fosse au loup, la fontaine aux loups, le loup pendu... Le nom des communes ou des petites villes n'en sont pas exempts : Chanteloup, Canteloup, Chanteleu, Saint-loup, Bouteloup, la Louvière. Les loups sont partout, ils marquent le territoire, imprègnent nos mémoires. Sans compter toutes les histoires à raconter le soir, et les jeux à faire peur, dont sont friands les enfants, et si on jouait « Au loup ». ■

## Un animal présent dans de nombreux mythes

Tous, nous avons en tête l'image de la louve du mont Palatin donnant mamelles à Romulus et Remus, les jumeaux fondateurs mythiques de la ville éternelle. À Rome, chaque 15 février, on fêtait donc les Lupercales, où l'on sacrifiait chèvre ou bouc. Mais le loup était déjà célébré bien avant et le sera encore bien après, dans de nombreux lieux ! Dans l'Égypte antique, le dieu-loup Oupouaout veillait les morts, gardien de la nécropole... En Grèce antique, chez les Sabiens, les Yacoutes, les Daces... partout le loup était présent, à la fois craint et vénéré. Aux Indes, il est animal sacré. Dieu principal de la mythologie nordique, Odin était toujours accompagné des deux loups Geri et Freki. Genghis Khan le mongol se targuait d'être descendant d'un loup mythique. Le loup est par contre presque absent dans les traditions juive et chrétienne, où les rares allusions dans les écritures saintes sont traditionnellement négatives. ■

●●● Cela devient vite un monstre concentrant toutes les peurs paysannes. Certes il y a beaucoup de loups déjà dans le coin, mais on attribue au « *bestio* » toutes les calamités. Malgré les multiples battues, les massacres humains durent deux ans et demi, faisant une centaine de victimes (68 en Gévaudan et plus de 30 en Auvergne). La plupart des victimes sont des femmes et des enfants. La peur prend des proportions religieuses, l'évêque de Mende parle d'un animal envoyé par Dieu pour punir les pécheurs de leur inconduite et ordonne des prières publiques. Le roi Louis XV envoie le capitaine Duhamel à la tête de 60 dragons, puis en 1765 accorde une somme de 6000 livres, une prime colossale, à celui qui tuera la bête et enverra sa dépouille arrangée au *jardin du Roy*. On organise des battues énormes avec 20 000 paysans réquisitionnés. Les découvertes macabres se succèdent, la male bête dévore « *les femmes et les enfants, leur arrache les mamelles, leur mange le cœur et le foye et leur arrache la tête* ». Le plus grand louvetier de France, Denneval (1200 loups à son actif), est dépêché sur place sans suc-

cès, puis le maître des chasses royales, Bouterne, avec ses meilleurs chasseurs limiers qui parvient à tuer un loup énorme couvert de cicatrices. Ouf ! Et non, six mois plus tard en 1766, les méfaits reprennent. Le 19 juin 1767, un homme réputé sorcier, Jean Chatel, tue un autre énorme loup avec son fusil béni et des balles fondues avec des médailles de la vierge. Embaumée, la bête de 65 kg, mesurant 1,84 m du museau à la queue arrive à Versailles dans un tel état de putréfaction que la prime ne sera pas versée ! L'imagerie populaire, les brochures inondant les campagnes par les colporteurs mythifient le phénomène. Une seule bête enragée ? Ou des centaines de loups ? Des meurtres déguisés par des fous sadiques ? Sûrement un peu de tout cela pour laisser un tel bilan. D'autres méfaits attribués aux loups font parler d'eux. En 1802, une ou des meutes de cinq à six loups font des ravages dans des élevages ovins à Sabre dans les Landes, tuant près de 600 moutons et brebis. *La Bête de Chagny*, en 1814, dans l'Orléanais, une louve qui dévore ou blesse huit femmes et enfants ramassant du bois mort en forêt. Ces événements sont repris dans la littérature de colportage et l'imagerie populaire ne fait rien pour apaiser la peur. Des chansons sur des airs connus maintiennent l'angoisse, comme celle-ci : « *Qui pourrait de sang-froid / Entrer dans ces bois / Sans une tristesse extrême / En voyant les débris / De ses plus chers amis / Ou de celle qu'il aime // L'animal acharné / Et plein de cruauté, / Dans ces lieux obscurs / Déchire par lambeaux, / Emporte les morceaux / Des pauvres créatures.* »

Presque chaque décennie rapporte des méfaits. Les maires ruraux se plaignent comme dans le Centre à Bazaignes et Éguzon ou en 1844, des brebis, des juments, des bœufs sont massacrés, dévorés ou emmenés. On les voit peu en ville, mais par des hivers particulièrement froids comme en 1879-1880, ils peuvent être attirés par les tripailles jetées sur les fumiers près des abattoirs comme à Châteauroux ou Argenton. Peu d'attaques contre les humains, sauf celle d'un loup enragé tuant un bûcheron en Lozère, une petite fille

dans le Morbihan. Les dernières victimes recensées datent de 1914, une enfant près de Périgueux, et une autre en Haute-Vienne en octobre 1918.

Beaucoup plus récemment en 1977, un animal mi-chien-mi loup égorge 250 moutons, un poulain et plusieurs vaches. On envoie l'armée pour neutraliser la *Bête des Vosges*, cela cesse alors, en gardant son mystère.

## Invocations et prières

Alors pour se protéger du loup, on évoque les saints. Saint Loup ou Leu était l'évêque de Troyes en 451. Un autre Saint loup archevêque à Sens, au VI<sup>e</sup> siècle, protégea aussi ses fidèles contre la soldatesque de Clotaire II ; il est invoqué pour guérir la peur liée à la bête et de toutes les autres angoisses. Saint Hervé, aveugle de naissance, est ermite en Bretagne au VI<sup>e</sup> siècle, ne se déplace qu'avec son chien, un loup dévore le chien, Hervé domestique le loup qui remplace le chien ; depuis il est invoqué pour sa protection contre les loups. Tous ces saints, devenus *maîtres des loups* rassurent : saint Malo, saint Thégonnec, saint Ronan, saint Envel pour la Bretagne, saint Georges et saint Remacle dans les Ardennes, saint Gentius, saint Mauder, saint Odon, saint Laurent, saint Eucice, ailleurs. Saint Gens qui voit un de ses bœufs dévoré par un loup oblige la bête à tirer la charrue. Peu de femmes sauf sainte Élisabeth, qui, sautant sur un arbre pour échapper aux loups, laisse l'empreinte de son pied dans la pierre, on y vient encore recueillir l'eau de pluie pour guérir les yeux. Et l'on prie, comme cette conjuration des bergers : « *Loup, louve et louvinet, je te conjure de la part du grand Dieu vivant, tu n'auras pas de pouvoir sur moi, ni sur les bêtes qui sont à ma charge, pas plus que le grand diable n'en a sur le prêtre à l'autel quand il célèbre la sainte messe.* » Et les chansons plus ou moins à double sens, mettant en scène les bergères et les loups, « *Prends gardes au loup, Bergère, / Prends garde au loup ! / Il est au bois qui regarde, qui regarde. / Il est au bois qui regarde tes moutons.* ». Les bergers du Limousin psalmodiaient, tout bas une secrète formule disant :



« *Loup ou louve, / Laisse ce troupeau de moutons / Qui n'est ni à moi, ni à toi, / Il est à saint Laurent / Qui te boucle la bouche / Et t'enclave les dents.* »

## Le loup-garou

On supposait une parenté perverse entre loup et homme. Et que ce dernier pouvait se métamorphoser en loup, loup-garou ou lycanthrope et pas seulement dans les légendes. Il est certain que des malfaiteurs ont profité de ces croyances pour tuer, violer ou déposséder leurs victimes. Maladie mentale ou ensorcellement, la lycanthropie est décrite par un médecin, le docteur Nynauld dès 1615. Ce prétexte a aussi servi de caution à des juges inquisiteurs pour envoyer sur le bûcher des centaines d'hommes et de femmes innocents accusés de sorcellerie et de pacte avec le diable. Dans les fables, le loup Ysengrin est parfois jugé lourdaud par rapport à Goupil le renard, mais les petites filles

comme le chaperon rouge n'y voient que du feu.

La femelle louve bénéficie cependant d'une bonne image. En allaitant de ses mamelles Romulus et Remus, nourrissons abandonnés dans les bois et promis à une mort certaine, elle crée le mythe de la fondation de Rome.

Mais si on a accusé le loup de beaucoup de méfaits qu'il n'a pas commis, morts naturelles ou crimes, il en est la victime expiatoire. À force de chasses intenses, de pièges, de poison, de primes à l'abattement, le loup a complètement disparu de France durant un demi-siècle. Sa réintroduction naturelle par l'Italie pose question... Certains pensent que les loups savent s'autoréguler et assainissent la faune sauvage en détruisant les animaux malades et contagieux, qu'ils rééquilibrent les écosystèmes, que c'est un animal symbolique qu'il faut protéger. D'autres craignent naturellement pour leurs troupeaux en montagne qui en subissent les dégâts même si

l'État dédommage, et qu'ils dressent des chiens adaptés. Il y aurait un peu plus d'un millier de loups en France actuellement. Je suis personnellement réveillé chaque matin à 7 heures tapantes par une meute de loups qui hurlent, ils entendent les ultrasons de l'église lointaine. Sympa non ? J'habite à 200 mètres d'un parc animalier ! Mais n'oubliez pas surtout : « *Promenez-vous dans les bois, pendant que le loup y est pas...* » Après on verra... en tout cas le débat est ouvert !

**Daniel Boucard**

**La Bête du Gévaudan, gravure sur bois de colportage, 1864.**

© Archives Daniel Boucard

## POUR APPROFONDIR

- *L'homme et le loup* de Daniel Bernard. Berger-Levrault 1981.
- *Le loup en Normandie* de Jean-Marc Moriceau, Orep 2019.
- Film : *Vivre avec les loups* de Jean-Michel Bertrand, 2024.

## ARCHIVES EN LIGNE

### Compléments ardennais

Le lancement du nouveau portail des Archives départementales des Ardennes s'accompagne de nouveaux contenus :

- actes de décès des années 1948 à 1972 ;
- recensements de population de Mézières, Charleville et Sedan ;
- nouveaux répertoires de notaires ;
- plus de 200 registres de délibérations communales ;
- plans de la Wirtschaftsberleitungen, soit 281 documents qui renseignent sur l'occupation agricole par la firme allemande Ostland pendant la Seconde Guerre mondiale ;
- années 1892 à 1907 du journal *La Croix des Ardennes*, avec textes ocrésés ;
- transcription d'inventaires d'archives anciennes détruites au cours du XX<sup>e</sup> siècle (Rethel, Château-Porcien, Beaumont-en-Argonne) dans la base de données.

<https://archives.cd08.fr>

### Nouvelles mises en ligne de l'Aube

Les Archives départementales de l'Aube viennent d'actualiser leur portail internet :

- état civil de l'année 1924 ;
- complément d'état civil pour 36 communes sur la période 1921-1924 ;

## Importantes mises à jour de FamilySearch

Récemment, 550 millions de documents provenant de 48 pays différents ont été ajoutés à *FamilySearch*. Citons notamment 9,3 millions de registres paroissiaux d'Italie et plus de 9,4 millions de registres d'état civil des Philippines. Pour la France, en dehors des 4 millions de décès de l'Insee déjà bien connus des généalogistes français, on trouve l'indexation des registres paroissiaux et d'état civil de la Réunion (500 000 actes de 1704 à 1914), de Vendée (180 000 actes de 1508 à 1894) et des Vosges (160 000 actes de 1522 à 1956). Tous ces actes sont donc consultables en tapant simplement un nom dans le formulaire. ■ P.-V.A.  
[www.familysearch.org](http://www.familysearch.org)

- fiches matricules des conscrits de 1922 à 1924 ;
- une nouvelle version de la revue *Soldats champardennais sous l'Ancien Régime - Régiments du Limousin, du Languedoc, du Lyonnais...* ;
- collection actualisée des registres d'écrrou des prisons d'Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Troyes ;
- mise à jour des inventaires des séries W (archives contemporaines), J (archives privées), Edépôt (archives communales) et 2 E (archives des notaires).

[www.archives-aube.fr](http://www.archives-aube.fr)

### Dispenses pour mariage dans le Cher

Les Archives départementales du Cher viennent de publier sur leur portail internet une partie des dispenses d'empêchement de mariage, celles de la période 1698-1791. De prochaines campagnes de numérisation permettront de compléter ce premier échantillon et de mettre en ligne fin 2025-début 2026 la totalité des dispenses conservées aux Archives du Cher, remontant au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces documents produits par le diocèse de Bourges concernent un vaste territoire, comprenant le Cher, l'Indre, la Creuse et l'Allier. Ces images sont ouvertes à l'annotation collaborative sans nécessité de création d'un compte, vous pouvez donc participer facilement à la constitution d'une base de données gratuite qui servira ensuite à tous les internautes.

[www.archives18.fr/dispenses-de-consanguinite](http://www.archives18.fr/dispenses-de-consanguinite)

Ces mêmes dispenses ont déjà été numérisées et indexées par des bénévoles pour être proposées à la consultation sur le site *GenBerry* à partir des patronymes des futurs mariés.

[www.genberry.com/racines-en-berry](http://www.genberry.com/racines-en-berry)

Pour les généalogistes dont les racines plongent dans l'Allier, *Le Cafernon* propose également de consulter les dispenses qui concernent le Bourbonnais.

<http://le.cafernon.free.fr>

### Photographies du camp de Marmagne (21)

Corinne Dauron est une chercheuse en histoire qui a écrit son mémoire sur les étrangers, le camp de Marmagne

et le sort des Juifs de Bourgogne sous l'occupation. Parmi les documents qu'elle a utilisés, figurent des photographies du camp de Marmagne en 1940. Elles ont été numérisées et mises en ligne sur le site des Archives départementales de la Côte-d'Or.  
[www.archinoe.fr/ead/AD21/FRAD021\\_000001996](http://www.archinoe.fr/ead/AD21/FRAD021_000001996)

### Les nouveautés d'Eure-et-Loir

Une pluie de nouveautés continue de s'abattre sur les généalogistes qui ont des ancêtres en Eure-et-Loir, à commencer par la rubrique *Registres paroissiaux et d'état civil en ligne* qui accueille toujours plus de tables décennales de l'état civil, ainsi que, pour certaines communes, des tables alphabétiques ou chronologiques d'actes plus anciens, jusqu'en 1972 (attention toutefois, les tables décennales de l'arrondissement de Châteaudun présentent des lacunes pour la période 1903-1932). S'y ajoutent les actes jusqu'à 1924 et les actes de décès jusqu'en 1944 pour les communes de Brou et Châteaudun, 1931 pour Cloyes, 1970 pour Chartres et jusqu'en 1932 pour Nogent-le-Rotrou.

De plus, une mise à jour de la rubrique *Les listes de recensement de la population (1836-1946)* a également été faite. Désormais, vous pouvez consulter les recensements de Chartres jusqu'en 1946 en ligne (et 1968 sur les postes informatiques de la salle de lecture). Parallèlement, de nouveaux instruments de recherche viennent enrichir les fonds. Parmi eux, les archives communales de Béville-le-Comte (E-dépôt 39), les documents du bureau de l'enregistrement de Brezolles (3 Q 5) et ceux de la sous-série 5 Num 38/4, qui regroupent des témoignages liés à la Seconde Guerre mondiale.  
[www.archives28.fr](http://www.archives28.fr)

### Compléments finistériens

Après les registres de naissances de l'année 1924 et les registres matricules de la classe 1924, les Archives du Finistère ont mis en ligne des compléments d'état civil pour de nombreuses communes. Les tables de successions et absences ont également été actualisées en ligne, avec l'ajout des bureaux de Landerneau, Landivisiau, Morlaix, Pont l'Abbé, Quimper, pour n'en citer qu'une partie. Du côté des inventaires, celui de la série

2 O, dédié aux dossiers d'administration communale, est en cours de refonte. Il s'agit, par exemple, de sortir les budgets et les comptes des communes de la sous-série 1 O pour les mettre dans la sous-série 2 O. Ainsi, huit nouvelles communes ont été reclassées de Plonévez-du-Faou à Plouégat-Guérand. Cela n'a l'air de rien, mais ce travail des archivistes va permettre de trouver plus facilement ces informations dans les communes traitées, surtout lorsque ces éléments sont publiés sur le site, comme c'est le cas pour tous les documents iconographiques extraits des dossiers de ces communes.

<https://archives.finistere.fr>

### Haut-Rhin : table des registres matricules 1922-1940

Les Archives d'Alsace viennent de publier sur leur portail les tables alphabétiques des registres matricules militaires du Haut-Rhin pour les classes 1922 à 1940. Ces nouveaux documents complètent une collection qui commence avec la classe 1893 et qui est désormais intégralement accessible via internet. Elle concerne donc aujourd'hui tous les hommes nés entre 1873 et 1920 qui étaient domiciliés dans le Haut-Rhin au moment de leur conscription (à l'âge de 20 ans). Attention, il existait deux bureaux dans le département jusqu'en 1925 (Colmar et Mulhouse), qui furent fusionnés à partir de 1926. Précisons que les registres comprenant les fiches matricules elles-mêmes doivent toujours être consultés en salle de lecture pour les classes 1922 à 1940. Les Archives d'Alsace profitent de cette mise en ligne pour rappeler que dans leur région comme en Moselle, les renseignements sur les soldats sont rares pour la période 1871-1918 en raison de l'Annexion allemande. À partir de la classe 1894, les recensements militaires ont toutefois été reconstitués mais n'ont pas la précision des états signalétiques et des services tenus après 1918, car les états des services dans l'armée allemande n'y sont pas développés. En revanche, les états des services des engagés volontaires dans l'armée française durant la Première Guerre mondiale y sont détaillés. Enfin, les soldats morts au front et les survivants dégagés des obligations militaires ne figurent pas dans ces collections.

<https://archives68.alsace.eu>

## Quel avenir pour le Grand Mémorial ?

« Le Grand Mémorial n'est temporairement plus accessible. Une nouvelle version du moteur sera prochainement mise en ligne à cette adresse. » Depuis début 2025, c'est le message qui s'affiche aux yeux des généalogistes qui avaient pris l'habitude d'interroger ce portail national pour trouver un ancêtre soldat des classes 1887 à 1921. Situation définitive ou provisoire ? « Ouverte en 2014, cette base s'appuyait sur des technologies désormais obsolètes et fonctionnait en mode dégradé depuis deux ans (la recherche avancée n'était, ainsi, plus opérationnelle). Les problèmes de sécurité qu'elle causait ont imposé sa fermeture, mais une nouvelle version du Grand Mémorial est bien prévue. Elle est en cours de test, indique le Service Interministériel des Archives de France, gestionnaire du portail. Les données d'indexation des matricules de 40 services d'Archives départementales et des Archives nationales d'outre-mer ont été versées dans la Base de noms du portail FranceArchives, de même que celles des Morts pour la France. Le chargement se poursuit et, à terme, l'ensemble des matricules présents sur le Grand Mémorial seront également accessibles sur la Base de noms. Cependant, contrairement au Grand Mémorial, dont le périmètre restera limité à la période 1887-1921, c'est-à-dire à celle des classes mobilisables pendant la Grande Guerre, on trouve également d'ores et déjà sur la Base de noms les classes antérieures et postérieures à ces deux dates lorsqu'elles ont été indexées par les services d'archives. »



À terme, les deux portails cohabiteront : d'un côté, le Grand Mémorial dédié aux combattants de la Première Guerre mondiale et doté de fonctionnalités de recherche très poussées afin de permettre la constitution de corpus très fins (par lieux de naissance, de résidence ou d'incorporation, par profession, par niveau d'instruction, etc.) ; de l'autre, FranceArchives, dont la Base des noms est destinée proposer au public un point d'accès fédéré aux données nominatives issues des opérations d'indexation menées par les services d'archives, de quelque type qu'elles soient (état civil, recensements, matricules, etc.) afin de permettre leur repérage. Les matricules pourront ainsi être mis en relation avec les autres bases nominatives. ■ C.H. et P-V.A.

• Grand Mémorial : [www.grandmemorial.fr](http://www.grandmemorial.fr)

• Base des noms (FranceArchives) :

<https://francearchives.gouv.fr/fr/basedenoms>

### ARCHIVES EN LIGNE

#### **Indexation des matricules mayennais jusqu'en 1940**

La base de données des registres matricules militaires des Archives départementales de la Mayenne s'est enrichie des informations nominatives jusqu'à la classe 1940. Il suffit donc de saisir un simple nom dans le moteur de recherche pour identifier un conscrit mais, évidemment, pour les classes les plus récentes (1925-1940), les fiches matricules elles-mêmes se consultent impérativement en salle de lecture.

<https://archives.lamayenne.fr>

#### **Saint-Pierre-et-Miquelon : l'offre en ligne s'étoffe**

La rubrique *Archives en ligne* : population des Archives de la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon comprend aujourd'hui les recensements de la population, qui fournissent des données détaillées sur les habitants de l'archipel à différentes époques. Pour ceux qui s'intéressent aux marins, la section de la même rubrique dédiée aux marins disparus et décédés est particulièrement pertinente. Elle recense les marins ayant perdu la vie en mer ou sur

l'archipel, fournissant des informations pour retracer le parcours de ces hommes souvent originaires de Bretagne ou de Normandie.

Une autre rubrique, intitulée *Les Poilus de Saint-Pierre-et-Miquelon* rend hommage aux soldats originaires de l'archipel ayant participé à la Première Guerre mondiale. Leurs fiches individuelles détaillent leurs parcours militaire, leurs distinctions et, le cas échéant, les circonstances de leur décès. La section *Archives en ligne : presse et édition*, quant à elle, met à disposition la *Table nominative du Bulletin Officiel de Saint-Pierre-et-Miquelon* qui recense les arrêtés et décisions (de nomination à des emplois publics, notamment). On trouve également dans cette partie l'historique des rues de Saint-Pierre, une ressource intéressante pour situer géographiquement les lieux de vie de ses ancêtres en 1930, et les « Travaux de chercheurs » qui rassemblent des études et des thèses portant sur l'histoire de l'archipel, offrant des analyses approfondies sur divers aspects de la société locale.

Une autre ressource notable est le projet « T'es un p'tit qui toi mignon ? », qui vise à identifier et documenter en une série de

films courts les origines des familles de l'archipel et les diverses professions qui ont pu les amener à s'y établir.

Enfin, le « Rapport Gayet (Prohibition) » aborde la période où l'archipel servait de plaque tournante pour la contrebande d'alcool vers les États-Unis durant la Prohibition. Ce rapport datant de 1930 offre un aperçu des activités économiques et des réseaux en place à cette époque.

[www.arche-musee-et-archives.net/fr/](http://www.arche-musee-et-archives.net/fr/)

#### **Loire : archives de notaires supplémentaires**

L'étude de Saint-Galmier regroupe les études de Bellegarde-en-Forez (1703-1784), Chazelles-sur-Lyon (1570-1907), Chevières (1634-1704), Feurs (1784-1792), Saint-Christo-en-Jarez (1533-1574), Saint-Galmier (1530-1901), Saint-Héand (1506-1742) et diverses études (1544-1813). La plupart des minutes de cette étude antérieures à 1806 ont été numérisées et mises en ligne sur le portail des Archives départementales de la Loire, soit 480 cotes et 230 218 vues.

<https://archives.loire.fr/archive/recherche/notaires/n:262>

### EN BREF

#### **Nouveautés Filae**

À la collection des tables de successions et absences commencée en juin 2023 par *Filae*, viennent de s'ajouter récemment six nouveaux départements : Allier (1900-1968), Côtes-d'Armor (1900-1968), Meurthe-et-Moselle (1900-1945), Pas-de-Calais (1900-1969), Paris (1791-1899), Seine-Saint-Denis (1900-1968). Parallèlement, l'indexation de l'état civil du Territoire-de-Belfort a été entièrement reprise pour la période qui va de 1793 à 1900, en ajoutant pour chaque acte où les informations étaient présentes les parents, conjoint(s), dates et lieux de naissance, âges, etc. constituant au total une base de 1 613 429 références individuelles pour ce département.

[www.filae.com](http://www.filae.com)

#### **Nouveautés Geneanet**

*Geneanet* vient de mettre en ligne l'indexation complète des registres paroissiaux et d'état civil de cinq nouveaux départements (réservés aux membres Premium) :

- l'Ardèche, avec 581 099 naissances, 374 238 mariages, et 493 995 décès, du XVI<sup>e</sup> siècle à 1903 ;
- le Calvados, avec 4 267 780 naissances ou baptêmes, 1 620 098 mariages et 4 052 602 décès ou sépultures, du XVI<sup>e</sup> siècle (vers 1560) pour les plus anciens, au début du XX<sup>e</sup> siècle (1912) pour les plus récents ;
- l'Eure-et-Loir, avec 1 984 268 naissances, 480 685 mariages, et 1 669 872 décès, du XVI<sup>e</sup> siècle à 1899 ;
- l'Isère, avec 4 153 184 naissances,

946 845 mariages, et 3 231 629 décès, du XVI<sup>e</sup> siècle à 1896 ;

- la Haute-Vienne, avec 2 639 333 naissances, 839 811 mariages et 2 115 811 décès, du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Également au profit des abonnés Premium, les recensements du département de la Nièvre indexés ont été mis en ligne pour la période qui va de 1831 à 1911.

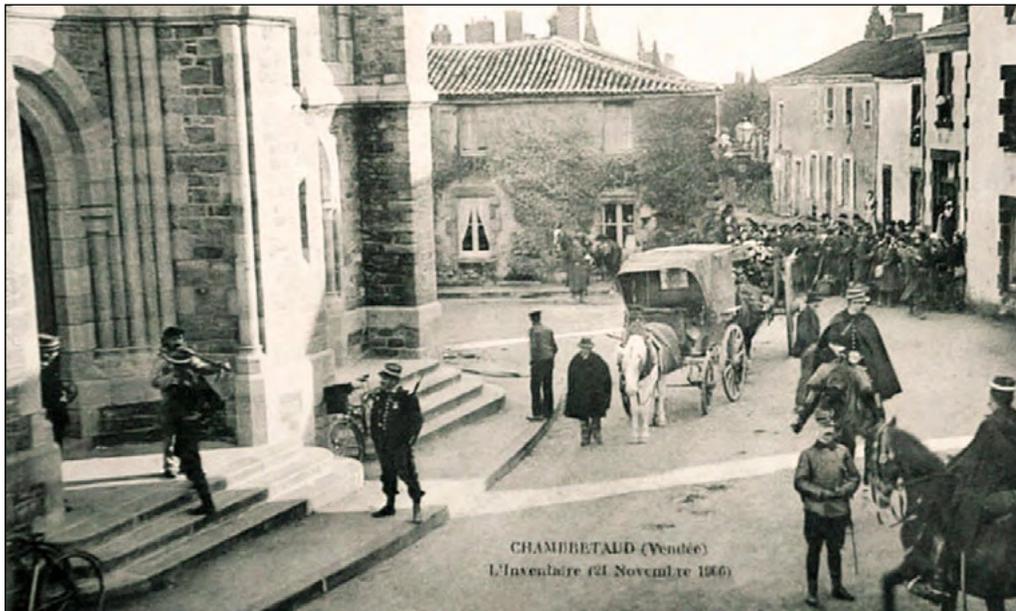
Et pour tous les internautes, signalons la mise en ligne de la numérisation d'un nouveau fonds, réalisée par les bénévoles de « Familles parisiennes » aux Archives Nationales, celle des « minutes des commissaires au Châtelet », de 1653 à 1791. Ces commissaires agissaient comme des juges de proximité, mais aussi comme des enquêteurs et officiers

de police judiciaire. Chacun d'entre eux était responsable d'un quartier de Paris et avait pour rôle de recueillir les plaintes des habitants et de recenser les litiges, de poser les scellés, de dresser les procès-verbaux en cas de mort subite, naturelle ou accidentelle, de documenter les inventaires après décès. Les commissaires au Châtelet rafaient aussi les mendiants (très souvent des provinciaux, âgés ou malades, sans emploi) ou les dames de mauvaise vertu, etc. Leurs minutes sont donc de précieuses archives judiciaires de l'Ancien Régime pour la capitale.

La plupart de ces documents sont indexés et accessibles via le moteur de recherche global de *Geneanet*.

[www.geneanet.org](http://www.geneanet.org)

# La résistance aux inventaires des églises



Inventaire à Chambretaud (Vendée) le 21 novembre 1906, après l'échec du premier inventaire le 1<sup>er</sup> mars 1906. Les gendarmes protègent de la foule l'arrivée de l'agent du fisc à l'église.

© La Chouette de Vendée

L'adoption de la loi du 9 décembre 1905, qui pose le principe d'une séparation des Églises et de l'État, met fin à plus d'un siècle de Concordat (1803-1905), qui régissait l'implication de l'État dans la gestion des quatre cultes reconnus : catholique, réformé, luthérien et israélite. Les biens mobiliers et immobiliers de l'Église, gérés jusqu'ici par les conseils de fabrique, doivent alors être rétrocédés à des associations culturelles ayant pour but de « *subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public d'un culte* » (art. 18). Ces associations pourront recevoir le produit des quêtes et des collectes pour les frais de culte, mais aucune subvention de l'État, des départements et des communes. Il a donc fallu, comme l'exigeait un décret du 29 décembre 1905, faire des inventaires des biens de ces fabriques, dans les églises, les sacristies, les menses curiales ou épiscopales<sup>(1)</sup>. S'ils furent réalisés sans heurts pour les protestants et les israélites, il en alla autrement avec l'Église catholique.

1) Biens destinés à faciliter la vie du curé, de l'évêque.

## Détournements d'objets

Le pape Pie X condamna cette loi dans l'encyclique *Vehementer nos* du 11 février 1906, encourageant les fidèles à s'opposer aux inventaires. Ceux-ci furent perçus comme une menace de spoliation, risquant de déboucher sur une vente des objets saisis et leur profanation, ou sur une reprise par l'État, dans un contexte où les fabriques et donc les fidèles avaient pris en charge la remise en état et le

réaménagement des églises après les saccages et les démolitions lors de la période révolutionnaire, voire en avaient construit de nouvelles (cf les nombreuses églises néo-gothiques). L'instruction de la direction générale de l'Enregistrement du 2 janvier 1906 qui stipule que « *les agents chargés de l'inventaire demanderont l'ouverture des tabernacles* » exacerba les tensions, avant que le ministre des Finances ne revienne dessus.

Les inventaires suscitèrent donc des conflits plus ou moins violents partout en France, à savoir dans 5 200 des 70 000 lieux de culte catholique, surtout dans les régions les plus pratiquantes : Bretagne, Vendée, Anjou, Normandie, pays Basque, Savoie, Massif central, Flandre. Les agents du fisc étaient accompagnés par des gendarmes. Le 27 février 1906, à Monistrol (Haute-Loire), 150 manifestants attaquaient le contrôleur et les trois gendarmes le protégeant. Ces derniers tirèrent et firent quatre blessés légers. Le 3 mars, un manifestant fut grièvement blessé à Montregard (Haute-Loire) et décéda quelques jours plus tard, tandis que le 6 mars, à Boeschepe (Nord), un autre fut abattu par le fils du percepteur voulant protéger son père. Le 7 mars 1906 chutait le gouvernement Maurice Chautier. Les inventaires eux-mêmes furent parfois inexacts, incomplets, la pression du curé et des paroissiens n'y étant pas étrangère. À Chavagnes-en- ● ● ●

## POUR APPROFONDIR

- Maurice Bedon, *L'affaire des inventaires de 1906 en Vendée*. [www.la-chouette-de-vendee.fr/blog/params/post/4331229/](http://www.la-chouette-de-vendee.fr/blog/params/post/4331229/)
- Raymond Deborde, *D comme Dans l'église de Terves en 1906*. <https://genea79.wordpress.com/2019/11/05/d-comme-dans-leglise-de-terves/>
- Michel Guironnet, *Les inventaires de 1906*. [www.histoire-genealogie.com/Les-inventaires-de-1906#nh4](http://www.histoire-genealogie.com/Les-inventaires-de-1906#nh4)
- Jean-Marie Mayeur, *Religion et politique : géographie de la résistance aux inventaires (février-mars 1906)*, 1966, pp. 1259-1272. [www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1966\\_num\\_21\\_6\\_421481](http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1966_num_21_6_421481)
- Jean-Marie Mayeur, *Les inventaires ou les églises barricadées (février-mars 1906)*, pp. 435-439. <https://books.openedition.org/psorbonne/1214?lang=f>

## lu, vu, entendu



**Octroi du statut de détenu politique à des prisonniers à Nantes et Ancenis, condamnés pour violences, outrages et voies de fait lors des inventaires (AD44 - 1 Y 77).** © AD 44

●●● Paillers (Vendée) par exemple, l'inspecteur n'inventoria guère que des bancs, les objets intéressants ayant tous été cachés dans les maisons voisines... Ces détournements d'objets, assez fréquents furent parfois dénoncés au préfet par des citoyens zélés, comme le Docteur Cottenseau qui parle d'« un transport de plusieurs statues de saints de l'église de Boussay chez des particuliers ainsi que de plusieurs objets servant à l'ornement de l'église, en prévision de l'inventaire. On cite même les personnes qui en seraient les gardiens. C'est d'abord Monsieur le Maire de Boussay qui aurait remis chez lui Saint-Louis. Le fils de Monsieur Chaillou, boulanger, en aurait également son plein grenier. Chez Monsieur Pellerin à Lavergne, se tient St-Isidore. (...) Il y aurait aussi toute une armée de Saints et de Saintes chez Monsieur Dinnay Alexis, boulanger » (AD 44, 93 V 2).

### Procès-verbaux et rapports de police

Les Archives départementales (AD), municipales (AM) et diocésaines (ADI) renseignent sur les protagonistes. Aux AD, priorité à la série V dédiée aux cultes (1800-1905) qui aborde donc la séparation des Églises et de l'État. On y trouve les opérations d'inventaires et des procès-verbaux (PV) de gendarmerie, classés par communes comme aux AD 44 (92 V 1 à 267), avec les noms (pas toujours les prénoms) des protagonistes : PV de gendarmerie annonçant au curé, au conseil de fabrique les opérations d'inventaire ; inventaires eux-mêmes mentionnant

### Des collections de photos

Des cartes postales montrent les manifestations lors de la querelle des inventaires : foules de manifestants agglutinés autour de leur église, portes obstruées, barricades de bois ou de chaises, symboliques ou pour empêcher l'inventaire. Souvent, les manifestants entonnent des cantiques. Certains s'opposent à l'entrée des agents de l'enregistrement, à coups de canne ou de chaises... Parfois, la foule attend plus pacifiquement que l'inventaire se termine. Les agents de l'enregistrement, les ecclésiastiques (curés, évêque...) lisant parfois leur protestation, les gendarmes et parfois des soldats chargés de contenir la foule, de forcer les portes des églises ou des sacristies, sont souvent présents sur ces photos et parfois reconnaissables. Voir par exemple :

• [https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ad44/carte\\_postale.html](https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ad44/carte_postale.html)

• [https://catalogue-archives.nantes.fr/WEBS/WEB\\_DFResultRechGT/ILUMP326](https://catalogue-archives.nantes.fr/WEBS/WEB_DFResultRechGT/ILUMP326)



Sur certaines cartes postales anciennes relatives aux inventaires, les protagonistes sont potentiellement identifiables... Ici, une arrestation lors des inventaires le 22 février 1906 à Nantes (AM Nantes, 9Fi697).

© Archives municipales Nantes

les présents et/ou absents (agent du fisc, directeur d'école, curé, président du conseil de fabrique, témoins instrumentaires en cas d'absence ou refus du curé et de la fabrique...); compte-rendu d'inventaire des agents du fisc qui donnent l'ambiance et les forces en présence; PV de gendarmerie de copie d'inventaire ou de mise sous séquestre des biens d'église (fin 1906 en Loire-Atlantique) notifié au curé, au conseil de fabrique (bureau des marguilliers) et au maire. Parfois est annexée au PV d'inventaire, à leur demande, la protestation du curé et/ou des membres de la fabrique. Très souvent, le curé et le président de la fabrique refusent de signer ces PV.

On trouve aussi des rapports de police ou de gendarmerie mentionnant parfois les noms de manifestants, prêtres, percepteurs (AD 44, 93 V 1 par exemple), des renseignements de police sur l'état des esprits (AD 44, 93 V 2 par exemple). Ainsi, le rapport du commissaire spécial sur Saint-Jean-de-Corcoué par exemple oppose une population entièrement monarchiste emmenée par ses prêtres, le maire et son adjoint, des membres influents de la Jeunesse catholique d'un côté, à des Républicains peu nombreux de l'autre : instituteur et son adjoint, quelques personnes plus discrètes mais nommées. On peut aussi trouver des listes des agents du fisc ou de commissaires de police et commissaires spéciaux au moment des inventaires (AD 44, 93 V 2 par exemple).

Les inventaires ayant conduit à des arrestations, on consultera aussi la série Y (administration pénitentiaire). Ainsi, on trouve aux AD44 (1 Y 77) des documents relatifs aux condamnations, avec des demandes ou octrois de statut de détenus politiques, pour adoucir la détention. Monsieur A. Le Mercier de la Clémencière demande par exemple au préfet ce statut pour son fils Donatien, « condamné à deux mois de prison sans sursis par le tribunal correctionnel de Nantes pour avoir pris part à des manifestations au moment de la confection des inventaires ». Cela donnerait à son fils « la faculté de se nourrir à la cantine ou de faire venir des vivres du dehors, l'usage des vêtements personnels, une cellule ou chambre individuelle, avec faculté de recevoir des



# Conversations généalogiques avec l'IA

**TESTS.** Redoutée ou fantasmée, l'intelligence artificielle est devenue un sujet majeur des discussions et projections, assez révolutionnaire pour être comparée à l'émergence de l'imprimerie ou d'internet. Mais concrètement, à ce jour, en quoi peut-elle être utile au généalogiste ? Nous avons sélectionné et testé plusieurs outils, en accès gratuit, et le résultat est déjà remarquable.

**A** moins de vivre dans une grotte ou sur une île déserte, aujourd'hui il ne se passe pas une journée sans que nous entendions parler de l'intelligence artificielle, voire que nous en parlions nous-mêmes. Tout le monde a l'IA à la bouche, mais finalement, qu'en savons-nous vraiment ? Doit-on se réjouir de pouvoir en profiter ? Doit-on en avoir peur ? Va-t-elle changer notre vie et celle de nos descendants ?

Face à toutes ces questions, disons-le tout de suite : ce dossier ne va répondre à aucune. Nous n'avons pas, en effet, la prétention de vous faire un cours sur l'IA, ni les moyens de projeter la place qu'elle va occuper dans nos vies à court ou long terme. En revanche, nous nous sommes demandé ce que l'IA, particulièrement l'IA générative, celle qui produit des contenus, pouvait apporter concrètement au généalogiste en 2025. Et en fonction des besoins et des outils, nous avons trouvé des réponses plus ou moins pertinentes. Pour élaborer ce dossier, nous avons testé plusieurs outils (référencés dans l'encadré ci-contre), qui présentent l'avantage de pouvoir être utilisés gratuitement. Il existe pour certains un nombre limité de requêtes gratuites par jour et, généralement, vous bénéficiez de plus d'options si vous créez votre compte (également gratuit) avec une simple adresse électronique. Si vous

disposez de plusieurs adresses électroniques, n'hésitez pas à créer plusieurs comptes pour multiplier vos requêtes gratuites ! La création d'un compte présente l'avantage, notamment pour *ChatGPT*, de pouvoir joindre des fichiers de toutes sortes, ce qui s'avère indispensable, par exemple si on veut solliciter l'outil IA pour de la paléographie.

## L'art du prompt et de la conversation

Ce qui est déroutant lorsqu'on débute avec l'IA générative, c'est la façon d'exprimer ses besoins. Trop d'utilisateurs néophytes transposent aux outils d'IA les requêtes qu'ils font dans un moteur de recherche classique. Ce n'est pas du tout la bonne solution. Quand on parle d'IA « générative », il faut comprendre que quelque chose va être généré. Ce

n'est pas une simple recherche pour vous indiquer des sites qui pourraient aborder le sujet qui vous intéresse. Donc, pour parvenir à cette création de contenu, il faut fournir à la machine tous les détails de vos besoins dans un « prompt », c'est-à-dire lui expliquer ce que vous attendez vraiment comme résultat. Maîtriser l'art du prompting, c'est savoir présenter avec précision tous les indices en notre possession, mais aussi structurer clairement notre demande et, même, ne pas hésiter à donner des éléments de contexte. Dites à la machine ce que vous voulez, mais aussi ce que vous ne voulez pas, fournissez-lui tous les éléments en votre possession, expliquez-lui sur quel modèle elle pourrait se baser, etc. Conclusion : un prompt de 15 lignes sera meilleur qu'un prompt de 2 lignes.

## Les outils de l'IA générative

*ChatGPT*, sans doute le plus connu des moteurs de l'IA générative, fait partie des outils multimodaux, c'est-à-dire capable de produire à la fois des contenus textuels et graphiques. *Copilot* de Microsoft, est également multimodal, ou encore *Le Chat*, créé par la start-up française Mistral, *Grok*, l'intelligence artificielle créée par Elon Musk pour son réseau social X, et même *Poe*, que l'on doit à OpenAI. D'autres outils sont exclusivement textuels, comme *Gemini*, l'IA de Google, ou *Perplexity*, un excellent outil qui a la particularité de toujours citer ses sources dans les réponses qu'il propose, ou encore *DeepSeek*, entièrement gratuit mais né en Chine et exclusivement anglophone.

Parallèlement, il existe des outils d'IA qui ne savent générer que des images, parmi lesquels on peut citer *Leonardo*, *Craiyon*, *Ideogram* ou *Krea*. Évidemment, cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité et il en existe d'autres encore, par exemple pour la vidéo et le son. Ce qui est sûr, c'est que quelques mois à peine après la parution des présentes pages, d'autres outils apparaîtront, que nous n'imaginons pas encore, et ceux que nous citons seront peut-être caduques, voire disparus...

- ChatGPT : <https://chatgpt.com>
- Copilot : <https://copilot.microsoft.com>
- Le Chat : <https://chat.mistral.ai>
- Grok : <https://grok.com>
- Poe : <https://poe.com>
- Gemini : <https://gemini.google.com>
- Perplexity : [www.perplexity.ai](http://www.perplexity.ai)
- DeepSeek : <https://chat.deepseek.com>
- Leonardo : <https://leonardo.ai>
- Craiyon : [www.craiyon.com](http://www.craiyon.com)
- Ideogram : <https://ideogram.ai>
- Krea : [www.krea.ai](http://www.krea.ai)

Mais ça n'est pas tout ! L'intérêt des outils de l'IA réside également dans un autre art, celui de la « conversation ». Qu'est-ce que cela signifie ? Là encore, une comparaison avec un moteur de recherche classique s'impose. Lorsque vous voulez trouver une réponse à une question et que vous interrogez internet via n'importe quel moteur de recherche, si vous voulez affiner les résultats, vous devez reposer une question en précisant les termes de votre requête. Et vous recommencez à l'infini, tant que vous n'avez pas trouvé la bonne formulation. Avec les outils d'IA, une véritable conversation va s'engager entre vous et la machine. Après une première réponse de cette dernière, vous allez pouvoir préciser votre besoin sans reformuler la question de départ, simplement en demandant d'améliorer la réponse suivant tel ou tel axe.

Attention néanmoins, il est de notre devoir de vous mettre en garde : quand on y a pris goût, on ne peut plus s'en passer.

## IA, à quoi peux-tu me servir ?

Maintenant que nous avons vu comment utiliser efficacement l'IA, commençons nos conversations avec ChatGPT.

**Humain :** Peux-tu m'expliquer à quoi pourrait me servir l'intelligence artificielle, et ChatGPT en particulier, concernant mes recherches généalogiques ? Je ne suis pas un débutant, je connais les règles de base de la généalogie, mais parfois je suis bloqué et je manque d'idées pour avancer. Formule ta réponse sous forme d'un paragraphe rédigé d'une centaine de mots plutôt que de me faire une liste à puces.

**ChatGPT :** L'intelligence artificielle, et ChatGPT en particulier, peut être un atout précieux dans vos recherches généalogiques avancées. Elle peut vous aider à formuler des hypothèses à partir d'informations fragmentaires, à surmonter les blocages en suggérant des pistes d'investigation alternatives, en analysant des documents anciens (comme des actes paroissiaux ou notariés), ou en facilitant la transcription de textes manuscrits difficiles à lire, y compris en langue étrangère. ChatGPT peut aussi proposer des stratégies

**Soyez précis, donnez le maximum de contexte et de détails, structurez clairement votre demande...**

© ImagesFlow / Adobe Stock



pour combler les “trous” dans une lignée, identifier des sources locales ou archivistiques pertinentes, voire simuler des hypothèses à tester selon les éléments en votre possession. Enfin, il peut servir à organiser votre arbre généalogique, rédiger des biographies familiales ou reconstituer le contexte historique dans lequel vos ancêtres ont vécu.

**Humain :** Qu'est-ce que tu entends par “formuler des hypothèses à partir d'informations fragmentaires” ?

**ChatGPT :** Formuler des hypothèses à partir d'informations fragmentaires, ça veut dire combler les blancs ou proposer des pistes plausibles quand il vous manque des pièces du puzzle. Par exemple, si vous avez trouvé le mariage d'un ancêtre mais que vous ne trouvez pas son acte de naissance, je peux vous aider à émettre des hypothèses comme estimer sa date de naissance, ou analyser les noms et prénoms de ses parents, pour vous indiquer des régions où ils sont fréquents. Si un autre individu est cité dans le mariage, je peux explorer les liens possibles entre les familles. Bref, je vous aide à explorer des scénarios logiques pour orienter vos recherches.

## Raconte-moi la vie de mes ancêtres

**Humain :** Tu affirmes aussi que tu peux “reconstituer le contexte historique dans lequel vos ancêtres ont

vécu”, peux-tu me donner un exemple ? Rédige un texte court à propos de mon ancêtre Claude Fichot, né en 1761 à Liernais (Côte-d'Or), qui est devenu meunier à Blanot (Côte-d'Or) où il s'est marié en 1806 et a fini sa vie en 1842. Tu n'emploieras pas trop de termes techniques mais tu écriras quand même un texte documenté. Et tu n'oublieras pas de trouver un titre qui résume toute sa vie en une phrase.

**ChatGPT :** Bien sûr ! Voici un court texte rédigé autour de ton ancêtre Claude Fichot, avec un souci d'exactitude historique et un style vivant, mais sans excès de technicité. Je me suis basé sur ce que l'on sait de la Bourgogne, du métier de meunier, et des grandes étapes de la vie rurale en France entre le XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Claude Fichot (1761–1842), meunier bourguignon entre deux mondes*  
En 1761, lorsque Claude Fichot voit le jour à Liernais, la France vit encore sous la monarchie absolue, dans un pays rural où chaque village vit au rythme des saisons, des récoltes, et des cloches de l'église. Fils du terroir bourguignon, Claude naît dans un monde ancien, façonné par les corvées, les droits seigneuriaux et les processions religieuses. Son enfance se déroule dans une région rude mais attachée à ses traditions : le Morvan, avec ses forêts profondes, ses hameaux de pierre et ses petits ruisseaux vivants. ●●●

## grand angle

●●● À l'âge adulte, Claude devient meunier à Blanot, un village voisin, perché entre vallons boisés et prairies humides. Être meunier, à l'époque, c'est bien plus qu'un métier : c'est tenir un rôle central dans la vie paysanne. Le moulin, souvent actionné par l'eau d'un ruisseau local, est un lieu de travail mais aussi de passage et d'échange. Les paysans y apportent leur blé, leur seigle ou leur orge, et repartent avec la farine qui nourrira la maisonnée.

Claude connaît son moulin comme sa poche. Il règle les meules à l'oreille, veille à la force du courant, surveille l'humidité du grain. Ses mains sont calleuses, ses vêtements souvent blanchis par la poussière de farine. On imagine ses journées rythmées par le bruit sourd de la roue, le grincement du bois, et les voix des clients. En 1806, à 45 ans, il se marie à Blanot – tardivement, pour l'époque. Cela peut témoigner d'un homme installé, patient, peut-être concentré d'abord sur son métier. C'est aussi la France de Napoléon Ier, bien différente de celle de son enfance : les seigneurs ont été balayés, les églises ont fermé puis rouvert, et l'on vit désormais selon un nouveau calendrier – civil, laïc, républicain.

Claude traverse ainsi deux mondes : il est né sujet de Louis XV, il meurt en 1842, sous Louis-Philippe, roi des Français, à une époque où les premières locomotives sifflent déjà non loin de là, sur les terres de Dijon et d'Autun.

Sa vie, apparemment simple, est en réalité le reflet de toutes les grandes mutations du pays : la fin de l'Ancien Régime, les secousses de la Révolution, l'Empire, le retour des rois, puis la monarchie de Juillet. Mais Claude, lui, est resté fidèle à son moulin, à sa vallée, à cette Bourgogne profonde qui change lentement, à la force de l'eau et du vent.

Souhaites-tu une version avec illustrations anciennes (cartes, gravures de moulin, plans de Blanot ou Liernais) ? Ou que je développe un arbre de vie avec d'autres éléments de sa famille ou des voisins contemporains ?

**Humain** : Si tu pouvais trouver une illustration ancienne du moulin de Blanot ou d'un autre similaire à proximité, ce serait formidable !

**ChatGPT** : Je comprends votre souhait de visualiser le moulin où votre ancêtre, Claude Fichot, a exercé son

métier à Blanot. Malheureusement, les recherches n'ont pas permis de trouver une illustration spécifique d'un moulin ancien à Blanot. Cependant, pour vous immerger dans l'ambiance de l'époque et du lieu, je peux vous suggérer de consulter des cartes postales anciennes de Blanot, disponibles sur le site Geneanet <sup>(1)</sup>. Ces images offrent un aperçu du village tel qu'il était autrefois, ce qui peut aider à se représenter l'environnement dans lequel Claude Fichot vivait et travaillait. De plus, des cartes anciennes de la région sont accessibles via le site Old Maps Online <sup>(2)</sup>. Ces cartes peuvent vous fournir une perspective géographique et historique du Blanot d'antan, enrichissant ainsi votre compréhension du contexte dans lequel évoluait votre ancêtre.

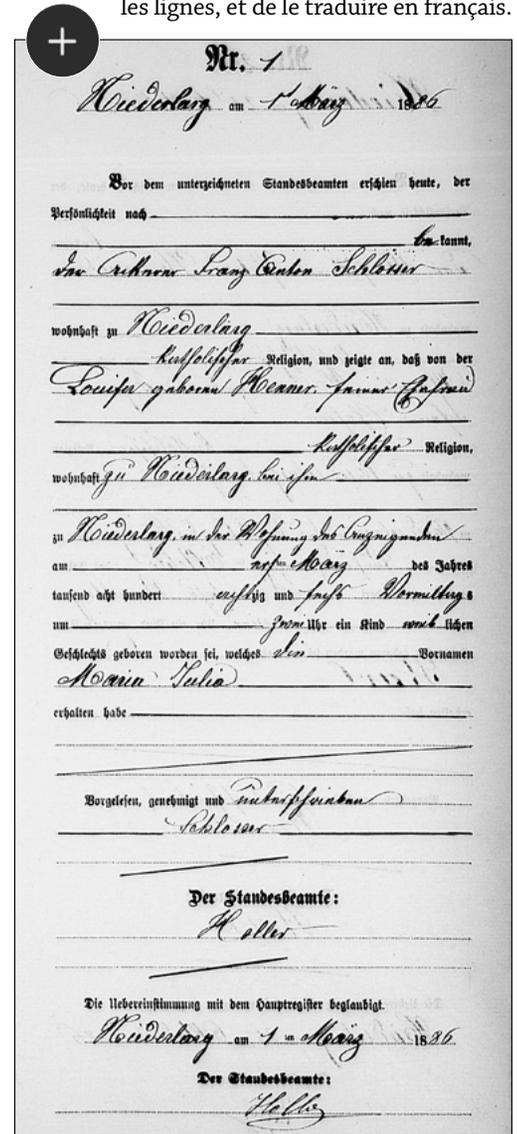
## Lis et traduis à ma place

**Humain** : Tu écris aussi que tu peux faciliter "la transcription de textes manuscrits difficiles à lire, y compris en langue étrangère". Si je te transmets, par exemple, un acte manuscrit allemand écrit partiellement en écriture gothique, tu vas pouvoir le lire et aussi le traduire pour moi ?

**ChatGPT** : Oui, absolument ! Si tu me transmets un acte manuscrit en allemand, même s'il est partiellement en écriture gothique (comme la Fraktur ou la Kurrentschrift/Sütterlin), je peux essayer de le lire et le transcrire, puis le traduire pour toi. Pour que je puisse bien t'aider, une photo ou un scan de bonne qualité est essentiel (haute résolution, bien éclairé, pas flou). Si certaines parties sont difficilement lisibles, je peux quand même essayer d'en extraire ce qui est possible, et te proposer une transcription approximative ou partielle. Tu peux aussi me dire ce que tu sais déjà sur le document (date, lieu, contexte), ça m'aide à mieux interpréter certains termes anciens ou écriture peu lisible. Tu veux qu'on essaie avec un premier document ? Tu peux me l'envoyer quand tu veux.

1) [www.geneanet.org/cartes-postales/view/335555](http://www.geneanet.org/cartes-postales/view/335555)  
2) [www.oldmapsonline.org/fr/Blanot,\\_Côte-d'Or#position=12.5566/47.1777/4.2393&year=1806](http://www.oldmapsonline.org/fr/Blanot,_Côte-d'Or#position=12.5566/47.1777/4.2393&year=1806)

**Humain** : OK, voici donc l'acte en allemand pour lequel j'ai besoin de ton aide, je ne te dis rien, essaye de m'expliquer de quoi il s'agit, de le transcrire le mieux possible, en respectant les lignes, et de le traduire en français.



**ChatGPT** : Merci pour l'image ! Il s'agit ici d'un acte de naissance allemand daté de 1886, rédigé à la main, avec une belle écriture cursive et quelques éléments en gothique.

Transcription complète (ligne par ligne, autant que possible) :  
Nr. 1

Niederlang, am 1ten März 1886.

Vor dem unterzeichneten Standesbeamten erschien heute, der Persönlichkeit nach der Ackerer Franz Anton Schlosser

wohnhaft zu Niederlang  
 katholischen Religion, und zeigte  
 an, daß von der  
 Louise, geborene Hemmer, seiner  
 Ehefrau  
 katholischer Religion,  
 wohnhaft zu Niederlang, bei ihm  
 zu Niederlang in der Wohnung des  
 Anzeigenden  
 am 28ten Februar  
 des Jahres  
 tausend acht hundert sechs und  
 achtzig  
 um 2 Uhr ein Kind weiblichen  
 Geschlechts geboren worden sei,  
 welches den  
 Vornamen  
 Maria Julia  
 erhalten habe.  
 Vorgelesen, genehmigt und  
 unterschrieben  
 Schlosser  
 Der Standesbeamte:  
 Holler  
 Die Übereinstimmung mit dem  
 Hauptregister beglaubigt.  
 Niederlang, am 1ten März 1886.  
 Der Standesbeamte:  
 Holler  
 Traduction en français :  
 N° 1  
 Niederlang, le 1<sup>er</sup> mars 1886.  
 Devant l'officier de l'état civil  
 soussigné a comparu aujourd'hui,  
 reconnu selon sa personnalité,  
 le cultivateur Franz Anton Schlosser  
 demeurant à Niederlang,  
 de religion catholique, et a déclaré  
 que de  
 Louise, née Hemmer, son épouse  
 de religion catholique,  
 demeurant à Niederlang chez lui,  
 dans la maison du déclarant à  
 Niederlang,  
 le 28 février  
 de l'année  
 mil huit cent quatre-vingt-six,  
 à 2 heures, un enfant de sexe  
 féminin  
 est né, lequel a reçu  
 le prénom de  
 Maria Julia.  
 Lu, approuvé et  
 signé  
 Schlosser  
 L'officier de l'état civil :  
 Holler  
 Conformité avec le registre

principal certifiée.  
 Niederlang, le 1<sup>er</sup> mars 1886.  
 L'officier de l'état civil :  
 Holler

En résumé, c'est un acte de naissance  
 enregistré à Niederlang (probable-  
 ment une ancienne commune ou un  
 quartier de l'époque), concernant la  
 naissance de Maria Julia Schlosser,  
 née le 28 février 1886 à 2 h du matin,  
 fille de Franz Anton Schlosser, culti-  
 vateur, et de Louise Hemmer, tous  
 deux catholiques.

Tu veux que je t'aide à identifier l'en-  
 droit exact (ce "Niederlang") ou à  
 reconstituer un arbre généalogique  
 à partir de ça ?

**Humain** : Merci, tu n'as pas mal tra-  
 vaillé, même si certains mots ont été  
 mal lus. Mais c'est bon pour moi. Et si  
 je te donnais un texte juridique ancien  
 (du XIX<sup>e</sup> siècle), en français, serais-tu  
 capable de m'en faire un résumé très  
 synthétique, avec des mots simples  
 et pas un jargon de juriste, qui me  
 permettrait d'en comprendre le sens ?

**ChatGPT** : Avec plaisir, et merci pour  
 ta remarque ! Je suis toujours preneur  
 si tu veux me signaler les mots que  
 j'ai mal lus, pour m'améliorer. Et oui,  
 bien sûr, si tu me transmets un texte  
 juridique ancien en français, même du  
 XIX<sup>e</sup> siècle avec un style un peu lourd  
 ou désuet, je peux tout à fait t'en faire  
 un résumé clair, court, et avec des  
 mots simples, sans jargon de juriste. Le  
 but, c'est que tu comprennes l'essentiel  
 du message ou de la décision, sans te  
 perdre dans la langue de l'époque. Tu  
 peux m'envoyer ça quand tu veux – un  
 scan, une photo, ou même le texte  
 recopié, et je m'en occupe.

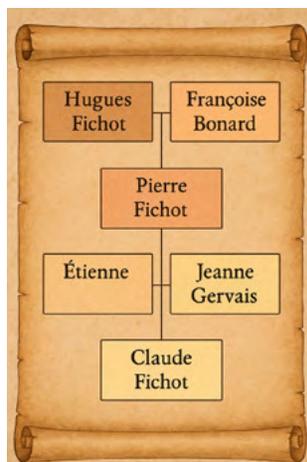
### Dessine-moi un arbre

**Humain** : Et du côté des arbres généa-  
 logiques, tu sais en dessiner ? Si oui,  
 de quels éléments as-tu besoin au  
 départ ? Ces arbres peuvent-ils être  
 illustrés ou donner l'aspect de papier  
 ancien ?

**ChatGPT** : Oui, je peux créer des arbres  
 généalogiques ! Pour les dessiner, j'ai  
 besoin d'éléments de base tels que les  
 noms, prénoms, dates de naissance, de  
 mariage et de décès des membres de la  
 famille, ainsi que leurs liens de parenté  
 (parents, enfants, conjoints). Plus les

informations sont précises (comme les  
 lieux ou des détails supplémentaires),  
 plus l'arbre peut être détaillé. Quant  
 à l'aspect visuel, je peux personnali-  
 ser l'arbre pour qu'il ressemble à un  
 document ancien, avec des éléments  
 comme des bordures d'archives, des  
 styles de police classiques, et même  
 des couleurs discrètes qui rappellent  
 les vieux manuscrits ou les documents  
 d'archive. Si vous avez déjà quelques  
 données sur votre famille, on peut  
 commencer à en créer un tout de suite !

**Humain** : Alors, allons-y ! Je veux  
 que tu me dessines un arbre généa-  
 logique ressemblant à un parchemin  
 avec simplement les noms, prénoms et  
 filiations entre les personnes comme  
 je vais t'expliquer maintenant. Tu  
 prendras soin de mettre des fonds  
 de couleurs différentes pour chaque  
 génération. On commence l'arbre avec  
 Claude Fichot, qui est fils de Pierre  
 Fichot et de Laurence Gervais. Pierre  
 Fichot est lui-même fils de Hugues  
 Fichot et de Françoise Bonard. Lau-  
 rence Gervais, quant à elle, est fille  
 d'Étienne et de Jeanne Martenne.



Cet exercice est malheureuse-  
 ment un cuisant échec  
 pour ChatGPT... Car si  
 l'aspect parchemin est  
 bien représenté, la mise  
 en forme des générations  
 est totalement fantaisiste,  
 avec même l'apparition du  
 prénom Jeanne à la place  
 de Laurence. Seule la filia-  
 tion de Pierre Fichot est  
 correcte.

**Humain** : Ta représentation  
 n'est pas du tout réussie,  
 passons à autre chose. À ton  
 avis, quel serait le meilleur

moyen pour dessiner un arbre généa-  
 logique descendant contenant plus de  
 300 personnes ? J'aimerais réaliser cela  
 pour une cousinade cet été mais je ne  
 sais pas comment m'y prendre. Peux-tu  
 me donner des conseils, m'indiquer des  
 pistes, etc. tout cela dans un paragraphe  
 rédigé, car tu sais que je n'aime pas les  
 énumérations ?

**ChatGPT** : Pour représenter un arbre  
 généalogique descendant de plus de  
 300 personnes, le meilleur moyen  
 est de combiner des outils ●●●

## grand angle

●●● numériques puissants et une stratégie de visualisation claire. Le format descendant part d'un ancêtre commun (ou d'un couple) pour aller vers les générations actuelles, ce qui devient vite complexe à mesure que la famille s'agrandit. Pour gérer cela efficacement, il est conseillé d'utiliser un logiciel spécialisé comme *GenoPro*, *Geneanet*, *Heredis*, *Gramps* ou *Family Tree Maker*, qui permettent d'importer facilement des données Gedcom, d'organiser les individus par branches, et d'obtenir des rendus visuels adaptés à l'impression grand format. Pour une cousinade, tu pourrais générer une version simplifiée et lisible (par génération, avec codes couleurs ou cercles familiaux) sur un grand support physique (bâche, panneau, papier kraft en rouleau) ou interactif (affichage numérique ou QR code menant à une version zoomable en ligne via *Lucidchart*, *Canva* ou même *Prezi*). Pense aussi à regrouper les branches par familles contemporaines pour éviter la surcharge visuelle. Enfin, faire appel à un imprimeur local pour produire une bannière XXL peut être un bon moyen de valoriser le travail tout en rendant l'arbre accessible à tous lors de l'événement.

## Analyse mon Gedcom

**Humain** : En généalogie, on utilise le format Gedcom pour rassembler en un fichier unique toutes les informations que l'on possède sur nos ancêtres (à l'exception des images). Si je te confie un fichier Gedcom, tu peux en faire quoi pour m'aider dans mes recherches ? Sois clair car je ne suis pas technicien et rédige ta réponse pour que je la comprenne facilement.

**ChatGPT** : Si tu me donnes un fichier Gedcom, voici con crètement ce que je peux faire pour toi :

- Lire et analyser ton arbre : je peux extraire les personnes, leurs liens familiaux, les générations, et t'aider à y voir clair. Par exemple, retrouver facilement les ancêtres d'une personne, ou identifier les branches principales.
- Créer des listes : je peux générer des listes utiles comme les descendants d'un couple, la liste des professions de tes ancêtres, ou encore les lieux les plus fréquents.

- Détecter des doublons ou erreurs : je peux signaler s'il y a des personnes identiques enregistrées plusieurs fois, ou des dates étranges (par exemple, un enfant né avant ses parents).

- Générer des arbres simplifiés : je peux te faire un schéma clair d'un arbre (par exemple : une branche particulière, ou une lignée d'ancêtres directs) pour que tu puisses l'imprimer ou le montrer à ta famille.

- T'aider à raconter leur histoire : en regroupant les données (dates, lieux, métiers...), je peux rédiger de petits textes biographiques ou te proposer un contexte historique adapté à chaque période ou région.

- Te guider pour aller plus loin : je peux repérer des zones vides dans ton arbre (par exemple : un ancêtre sans date ni lieu), et te proposer des pistes de recherche dans les archives ou sur les sites spécialisés.

Tu n'as rien à faire de technique : tu m'envoies simplement ton fichier .ged, et je m'occupe du reste, avec des explications claires, étape par étape, en fonction de ce que tu souhaites. Si tu veux, on peut même définir ensemble ce que tu veux apprendre ou préparer (un livret pour la cousinade, un arbre d'ascendance, etc.).

**Humain** : C'est parti, voici mon Gedcom, peux-tu m'extraire toutes les personnes nées à Blanot ?

**ChatGPT** : Voici les premières personnes extraites de ton fichier Gedcom qui sont nées à Blanot, avec les informations disponibles :

1. **Madeleine FICHOT**  
 Née le 3 mars 1852  
 Lieu : Blanot, La Volère
2. **Michel FICHOT**  
 Né le 6 décembre 1813  
 Lieu : Blanot, Moulin de la Valère
3. **Jeanne BAUDEAU**  
 Née le 17 mai 1783  
 Lieu : Blanot

Souhaites-tu que je t'en fasse une liste complète dans un fichier téléchargeable (PDF, Excel ou texte) ? Ou veux-tu que je croise ces personnes avec d'autres informations (descendance, mariages, etc.) ?

## Plonge-moi dans les lieux de vie de mes ancêtres

*Leonardo*, outil d'IA générative pour l'image, peut dessiner quelque chose à partir d'une description précise. J'ai trouvé l'inventaire après décès d'un de mes ancêtres mort en 1764, je vais lui fournir les éléments de cet acte, afin qu'il dessine sa chambre à coucher.

**Humain** : Mon ancêtre est mort en 1784 dans une chambre où il y avait un lit avec un gros édredon de plume, un coffre fermant à clé, une armoire de chêne avec les portes sculptées et sur le sol en tomettes, un tapis aux motifs verts et bleus. Il y avait, sur un mur de la chambre, deux crucifix. Peux-tu me dessiner cette scène dans un style de gravure ancienne ?

*Leonardo* ne comprend que l'anglais, donc après avoir rédigé mon prompt en français, j'ai utilisé *DeepL* <sup>(3)</sup>, le plus fiable des traducteurs gratuits en ligne, pour le convertir en anglais puis le coller dans *Leonardo*. Le résultat ci-dessous est assez spectaculaire, même si mon prompt aurait pu être plus précis sur le style des meubles en fonction de la région où vivait mon ancêtre.

3) [www.deepl.com/fr/translator](http://www.deepl.com/fr/translator)



Représentation de la chambre à coucher d'un ancêtre par l'outil d'IA Leonardo, à partir de la description fournie, telle qu'elle est présentée dans un inventaire après décès.

## Brosse le portrait de mes ancêtres

Nous avons également eu envie de tester la possibilité de brosse le portrait d'un ancêtre à partir de sa fiche matricule. Nous avons donc formulé à chaque outil capable de générer des images (soit neuf au total), le prompt suivant : « Dessine-moi le portrait d'un homme de 20 ans, né en 1885, mesurant 1,63 mètre, cheveux et sourcils châtain, yeux gris, front découvert, nez droit, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, avec une cicatrice sur la joue droite. Ton dessin doit être dans un style rétro, en noir et blanc ou en sépia, pour rester dans le contexte de l'époque. »

Les résultats sont variés et très différents les uns des autres (nous mettons de côté la proposition de Grok qui a représenté... un chien de dessin animé !). Même si les éléments de la description d'origine sont sommaires, on constate qu'ils sont interprétés par chaque outil avec plus ou moins de liberté. ChatGPT demeure, à notre avis, le plus réaliste. Remarquez néanmoins que la cicatrice est bien représentée sur la joue droite, uniquement si le personnage se prend en selfie. Car si la photo était prise par un photographe, en l'état actuel de l'image, ce serait la joue gauche qui serait marquée.

Pour conclure ce dossier (dont l'auteur compte sur vous pour le prolonger à l'infini en testant tous les outils dans les différents contextes décrits), nous avons sollicité ChatGPT sur d'éventuelles fonctions d'amélioration d'image, car ce type d'outils n'est souvent accessible que sur des sites payants.

**Humain** : Si je te donne une vieille photo un peu floue et marquée de pliures par endroits, serais-tu capable de l'améliorer ?

**ChatGPT** : Oui, je peux t'aider à améliorer une vieille photo floue ou abîmée, je peux la rendre plus nette, corriger les couleurs, réparer les déchirures, et réduire les taches ou plis. Tu peux m'envoyer la photo directement ici, et je m'en occupe. N'hésite pas à me dire si tu veux un style particulier (par exemple : noir et blanc propre, rendu plus réaliste, etc.).

**Humain** : Voici donc une photo de mon grand-père, lorsqu'il était adolescent,

vers 1905, avec son chien. J'aimerais que tu l'améliores en la rendant plus nette, en supprimant les traces de pliures et en augmentant les contrastes. Tu me présenteras le résultat sous forme d'une photo aux tons sépia pour garder l'aspect d'une photo ancienne.



Force est de constater que le résultat correspond à la consigne : plus de traces de pliures et nettement améliorée. En revanche, comparer la photo originale et la photo « améliorée » revient à jouer au jeu des 7 erreurs (ou plus). Mon grand-père n'est pas reconnaissable, sa vareuse s'est transformée en veste ouverte, le torchon qu'il tient à la main n'a pas les mêmes plis, la tête du chien ou la position de sa queue sont différentes, le mur en arrière-plan a disparu au profit de pieds pour les arbres, etc. Nous ne sommes donc pas sur une amélioration de la photo mais la création d'une nouvelle, très différente de l'originale.



Bien que cet exercice d'amélioration de photo soit un échec, j'ai quand même formulé une ultime requête : « Merci, peux-tu me proposer maintenant cette photo en couleur ? La veste de mon grand-père était bleu foncé, son pantalon noir, le chien avait un poil fauve et le ciel était un peu nuageux. »



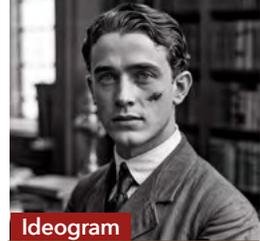
Là encore, les consignes ont été respectées à la lettre, que ce soit pour l'affectation des couleurs aux vêtements ou pour le ciel nuageux. En revanche la forme du visage de mon grand-père a encore été altérée et le chien aussi.

Et vous, qu'allez-vous faire maintenant de l'IA générative pour votre généalogie ?

**Pierre-Valéry Archassal**



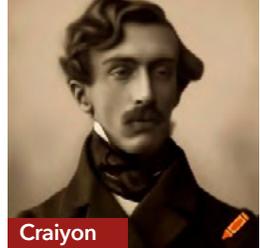
Groy



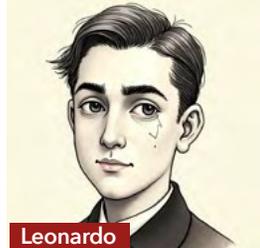
Ideogram



ChatGPT



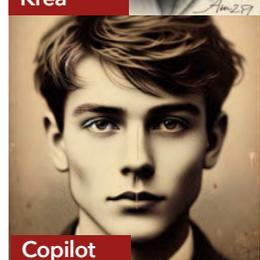
Craiyon



Leonardo



Krea



Copilot



Poe



Le Chat

Portrait d'un ancêtre réalisé par neuf outils à partir de sa description sur sa fiche matricule.

# La vidéo : mettre les histoires familiales en mouvement

**ACTION !** Tout comme l'enregistrement de la voix, la captation vidéo de tranches de vie familiale est un bon moyen pour garder en mémoire l'histoire de nos proches, avec une émotion particulière. Un smartphone, quelques applications ... et un peu d'expérience facilitent grandement la mise en boîte de ces jolis instants.

Cette année, Pâques a été sous le signe de la réunion familiale. La famille de mon mari a organisé un grand rassemblement des cousins, en Italie, dans le village d'origine de la famille près de Venise. Il y avait quatre générations réunies au même endroit, en plus des grands-mères italiennes que l'on rencontrait par hasard dans la rue et qui s'avéraient être de la famille. Il y avait des repas de famille en grandes tablées, avec démonstration de ce que la gastronomie italienne a de meilleur. Il y avait beaucoup de joie de se retrouver ensemble pour la première fois depuis 20 ans et une pensée aussi pour ceux qui n'étaient plus là.

En bonne généalogiste, j'ai repéré celui qui documentait l'événement. C'était le cousin Stéphane, peu bavard, assez discret, il prenait des photos pour immortaliser ces moments assez uniques. Et puis un moment j'ai vu qu'il transformait souvent la photo de groupe en une petite vidéo : les convives croyaient qu'il prenait une photo, mais en fait il prenait également une vidéo de leur pose avec toujours quelqu'un dans l'assemblée pour faire une bonne blague et faire rire tout le monde. Il utilisait la vidéo pour garder une trace plus vivante et complète du moment. Quoi de plus parlant que des images : des séquences vidéo de la maison familiale, de la grand-mère qui prépare le repas du soir, de la vie du foyer. Ces séquences sont des capsules de souvenirs extrêmement réalistes. Les photos de Stéphane documentent l'événement et pourront être imprimées dans un



album pour se souvenir, mais les vidéos qui en découlent permettent de mieux sentir l'atmosphère qui régnait, le bruit des conversations, les rires, l'animation, les enfants qui courent. De plus, la vidéo touche tous les publics. Elle peut être un moyen d'intéresser les adolescents et les jeunes adultes de la famille grâce à un format qu'ils aiment. Cela ne vous a pas échappé qu'ils passent leur journée sur YouTube ou Tiktok !

Enfin, la vidéo reste un format accessible dans sa réalisation. Grâce à un smartphone et sa caméra, souvent

Dans les fêtes de famille, les vidéos captent mieux l'atmosphère qui y règne, le bruit des conversations, les rires, l'animation, les adultes qui dansent, les enfants qui courent.

© Ellemarién7 / Adobe Stock

assez bonne, on peut immortaliser des moments, pour ensuite les compiler (les monter dans le jargon vidéo) à l'aide d'un logiciel ou d'une application mobile dédiés.

## Filmer avec un narratif en tête

Je pense que Stéphane n'avait pas forcément d'idées précises en tête en faisant ses vidéos, mais plutôt un instinct que ces vidéos seront sympathiques à regarder dans quelques années. Il pourra tout aussi bien s'en servir pour faire un petit reportage sur la réunion de famille. Et dans ce cas, il faudra qu'il pose l'histoire qu'il souhaite raconter pour faire le montage qui raconte cette histoire.

Le mieux est tout de même de faire l'inverse en réfléchissant en amont à l'histoire, le fil rouge de la vidéo, et en réfléchissant à chaque plan que l'on va faire et à leur objectif. Cela demande donc plus de préparation en amont qu'écrire un article de blog ou réaliser un épisode de podcast. Mais par ce travail en amont, on est sûr que l'on ne va pas oublier de filmer quelque chose d'important. Pas de pression tout de même, on reste dans la vidéo amateur et il est toujours possible d'intégrer dans une vidéo une photographie sur laquelle on fait une petite animation. Il existe plusieurs approches pour construire son fil rouge. Par exemple, on peut partir sur le récit de la vie d'une personne - et si elle encore vivante cela permet d'immortaliser ses souvenirs en vidéo. On peut aussi raconter plutôt l'histoire d'une branche familiale en remontant le temps, génération par génération. On peut aussi partir sur une vidéo de voyage dans les contrées familiales dans laquelle on montre les lieux et on parle des ancêtres qui y ont vécu, plus simplement. On peut aussi décider de se filmer en racontant une histoire en

### CLIQUEZ SUR

- DaVinci Resolve : [www.blackmagicdesign.com/fr/products/davinciresolve](http://www.blackmagicdesign.com/fr/products/davinciresolve)
- CapCut : [www.capcut.com](http://www.capcut.com)
- Pixabay (vidéo) : <https://pixabay.com/fr/videos/>
- YouTube (musiques) : <https://youtube.com/audiolibrary>

direct. Cela demande un peu moins de montage, mais il faut bien avoir préparé son script, c'est-à-dire ce que l'on va dire, en amont.

Plusieurs plans peuvent servir l'histoire, quelle qu'elle soit :

- des séquences « interviews » pendant lesquels on s'entretient avec une ou plusieurs personnes et dans ce cas le son capté est également important ;
- des séquences pendant lesquelles on filme les membres de la famille faire des activités du quotidien : le grand-père qui fait son marché, la grand-mère qui jardine ;
- des séquences familiales issues des réunions de famille ;
- des plans de lieux : du village familial, de la maison de famille, un plan quand on passe la grille du jardin ou la porte de la maison, un plan des tombes au cimetière portant les noms des ancêtres, un plan de l'église où les ancêtres se sont mariés, ou encore des champs où ils travaillaient ;
- des plans « généalogiques » avec des pages de registres que l'on tourne jusqu'à l'acte recherché, des photographies d'actes que l'on peut juste intégrer en plan fixe ;
- des plans dynamiques de cartes, en faisant une capture vidéo de son écran tout en navigant sur *Google Earth* ;
- des plans de soi-même racontant une histoire.

C'est un savant mélange de ces différents types de plans qui va rendre la vidéo captivante et vivante.

Concernant la durée de votre vidéo, 10 minutes est un grand maximum. L'idéal étant de faire plutôt plusieurs vidéos de 3 minutes environ. Cela permet à votre audience de rester accrochée jusqu'au bout tout en lui donnant envie d'en regarder une autre. Il s'agit également de penser à la manière dont on raconte oralement l'histoire et au son. Certaines de vos séquences, comme les interviews ou les séquences familiales auront du son intéressant à diffuser, mais d'autres non. Vous devrez décider si vous allez faire la voix off vous-même, ou plutôt écrire du texte pour chaque séquence afin de la légèrer. Dans ce dernier cas, vous pourriez également envisager d'ajouter une musique de fond pour enrichir l'ambiance sonore.

Nous avons vu que l'on pouvait tout à fait filmer avec un bon smartphone. Mais bien sûr, il est possible de faire des plans avec un appareil photo ou une caméra, pour une qualité de vidéo encore meilleure. On peut très bien filmer différents plans avec différents moyens et ensuite rassembler ces plans au montage. Peut-être même existe-t-il dans vos archives de vieux films réalisés par un grand-père ? À faire revivre en les intégrant dans votre vidéo !

### Les logiciels pour le montage

Une fois vos plans filmés, le montage commence. Si votre fil rouge a été bien réfléchi en amont, cette étape sera plus fluide. Il s'agit de mettre bout à bout vos différentes séquences pour suivre le fil de votre vidéo.

Il existe des logiciels pour faire le montage : le plus connu et aussi le plus complexe est *Adobe Première Pro*, payant et souvent utilisé par les professionnels. Une alternative gratuite mais aussi peu facile à prendre en main est *DaVinci Resolve*. Si vous êtes sous Mac, une alternative plus simple est d'utiliser *iMovie*.

Pour des vidéos courtes, issues de plans pris avec votre téléphone, vous pouvez utiliser les applications directement sur votre smartphone, comme *CapCut*. Si vous vous rendez compte qu'il manque un plan pour illustrer une idée, vous pouvez toujours intégrer des plans plus standards trouvés dans des banques de vidéos en ligne comme *Pixabay*.

Pour la musique de fond, il existe des bibliothèques de musique libres de droits notamment celle de *YouTube* (l'accès à cette bibliothèque nécessite d'avoir déjà une chaîne *YouTube*).

Le format privilégié pour une vidéo longue est le 16:9, ce qui vous permettra de visualiser la vidéo comme un petit film. Pour de la vidéo courte sur les réseaux sociaux, le format portrait du smartphone est le plus adapté.

Et bien sûr, le montage de la vidéo peut être un prétexte pour faire appel à un jeune de la famille pour vous aider et ainsi lui donner envie de mettre à disposition ses compétences au service de la mémoire familiale.

### Comment diffuser sa vidéo ?

Une fois votre vidéo montée, il s'agit de l'exporter dans un format que l'on peut partager. Je privilégie le mp4 pour partager plus facilement. Vous pouvez ensuite la diffuser sur des plateformes comme *YouTube* ou *Vimeo* sur lesquelles vous pouvez ajuster le degré de confidentialité de la vidéo : publique ou juste pour les personnes disposant du lien.

Assurez-vous cependant, avant de publier une vidéo publiquement, d'avoir obtenu l'accord des personnes filmées.

Assurez-vous également de respecter la vie privée des membres de votre famille et de ne pas diffuser d'informations personnelles sur eux (dates de naissance notamment).

Enfin, pensez à partager votre ou vos vidéos lors des événements familiaux, en la projetant lors de réunions de famille ou d'anniversaires.

Le format vidéo offre une façon dynamique et engageante de préserver et partager votre histoire familiale. N'hésitez pas à vous lancer dans cette aventure créative, qui pourrait bien devenir un trésor pour les générations futures. ■

**Marine Soulas**

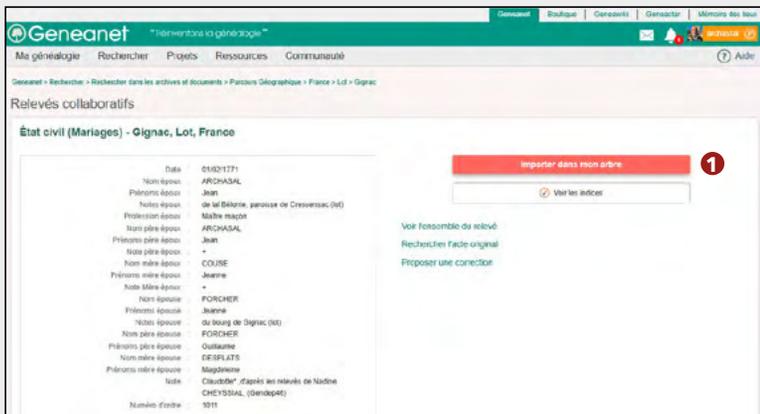
## Exemples de vidéos

Voici quelques exemples de vidéos dont on peut s'inspirer pour imaginer son fil conducteur et les plans associés :

- Les vidéos de la chaîne *YouTube* de Ketella, qui ont souvent un fil rouge très axé sur l'enquête et la recherche : [www.youtube.com/@ZyxKetella](https://www.youtube.com/@ZyxKetella)
- Les vidéos de la chaîne *YouTube* de Geneafilm, qui sont très inspirantes sur la combinaison des plans et la narration, par exemple celle-ci : <https://youtu.be/1H3CzeLv788>
- Une petite vidéo sans prétention que j'ai réalisée il y a quelques temps avec le logiciel de montage très simple *Windows Movie Maker* (malheureusement plus supporté par Microsoft mais encore téléchargeable) : <https://youtu.be/IE5PBSmDEdw>
- Les vidéos de la chaîne *YouTube* de Sébastien - Marques Ordinaires, avec notamment toutes une série dédiée à l'un de ses ancêtres : [www.youtube.com/@sebastien-marquesordinaire7716](https://www.youtube.com/@sebastien-marquesordinaire7716) ■

## Geneanet : importation directe de relevés dans un arbre

Depuis l'été dernier, *Geneanet* permet d'éviter les erreurs de saisie en important directement dans votre arbre des informations trouvées sur un autre arbre. Aujourd'hui, la même importation directe des données est possible, depuis le relevé d'un registre d'état civil ou paroissial. Le fonctionnement en est simple : lorsque vous effectuez une recherche dans un relevé disponible sur *Geneanet*, le détail de chaque résultat comporte maintenant un bouton rouge, intitulé *Importer dans mon arbre* <sup>1</sup>. En cliquant sur celui-ci, une fenêtre s'ouvre, dans laquelle un menu déroulant affiche les noms et prénoms de tous les individus directement concernés par l'acte que vous avez sélectionné (pas les témoins). Il suffit de choisir, dans votre arbre en ligne, la personne qui correspond pour créer un pont entre l'acte relevé et la fiche de cet individu. Si besoin, vous pouvez ajuster l'orthographe du patronyme ou du prénom s'il diffère entre votre travail et le relevé. Une dernière fenêtre de comparaison s'ouvre ensuite, grâce à laquelle vous voyez, à gauche, ce que l'acte comporte et, à droite, ce que votre fiche contient déjà. C'est ici que vous choisissez quelles informations vous voulez importer depuis le relevé jusque dans votre arbre. Si l'individu pour lequel vous avez trouvé un acte ne figure pas encore dans votre arbre, cochez la case *Créer un individu* pour que *Geneanet* ajoute une personne à votre généalogie, à partir des informations du relevé. Vous pouvez ensuite la rattacher à la branche *ad hoc* de votre arbre.



Attention toutefois, si vous mettez à jour votre arbre en ligne par des imports de fichiers gedcom provenant de votre logiciel personnel, n'utilisez pas la fonction d'import depuis les relevés vers votre arbre, car les données importées seraient écrasées lors de l'actualisation ultérieure de votre base. En un mot comme en cent, cette nouvelle fonction d'import de relevés ne s'adresse qu'aux généalogistes qui utilisent *Geneanet* pour saisir et gérer leur arbre en ligne.

Pour le moment, seuls les relevés de registres paroissiaux ou d'état civil sont concernés, qu'il s'agisse d'indexations collaboratives (donc gratuites et accessibles à tous) ou de travaux de partenaires (réservés aux membres Premium) ; mais *Geneanet* nous a indiqué que la fonction d'import évoluera bientôt vers toutes les indexations disponibles sur la plateforme. ■ P.-V.A.

[www.geneanet.org](http://www.geneanet.org)

## EN BREF

### Fonctionnalités supplémentaires pour la carte des archives médicales

Un an après sa création, la cartographie des archives médicales numérisées et accessibles en ligne, proposée par la généalogiste Marine Leclercq-Bernard, s'améliore. L'interface en a été grandement améliorée et augmentée de filtres et d'un moteur de recherche. Ce dernier permet de saisir n'importe quel mot-clé, et les filtres de retrouver directement ce que l'on cherche par : type d'archives ; département ; ville ; hôpital ; genre (pour les documents concernant spécifiquement des hommes ou des femmes).

Chaque réponse s'affiche sous forme d'un cartouche juste en-dessous des filtres, à partir duquel vous pouvez accéder aux archives numérisées d'un seul clic.

<https://genealogiemedicale.com>

### Alpes-de-Haute-Provence : toilettage du portail

Les Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence ont remanié leur site sans le refondre totalement, simplement en regroupant et réorganisant certaines rubriques :

- par exemple, la rubrique *Informations personnelles* regroupe désormais les actes d'état civil et paroissiaux, les tables décennales et tables annuelles, les recensements de la population et les registres matricules militaires ;
  - les *Archives en images* présentent les plans du cadastre napoléonien, les cartes postales anciennes et divers fonds photographiques allant de 1860 jusqu'au début XX<sup>e</sup> siècle ;
  - *Audiovisuel et sonore* réunit archives sonores et le film des derniers jours de l'Occupation allemande et la Libération de Digne et des Basses-Alpes en 1944-1945.
- La rubrique *Bases de données*, quant à elle, propose un accès remanié à diverses informations comme la liste des dossiers individuels des enseignants, du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1940, la base des 10 000 anciens combattants (1864-1933), et la base des 240 fusillés de la Résistance bas-alpine. À terme, cette rubrique regroupera cinq entités : la base *Bibliothèque* composée des ouvrages et des périodiques ; la base *Iconographie* pour les fonds gravures, estampes, cartes et plans, photographies,

cartes postales, placards et affiches ; la base *Archives privées* pour les documents entrés par voie extraordinaire ; la base *Archives publiques* fusionnant les anciennes bases archives anciennes, archives modernes, archives contemporaines, archives communales, archives hospitalières, état civil et notaires et enfin, la base *Wprog* accessible uniquement aux services versants du Conseil départemental. Les pages donnant accès à ces bases de données sont en cours de construction.

<https://archives04.fr>

### Les Ardennes rénovées

Sur portail des Archives départementales des Ardennes, les internautes peuvent désormais accéder plus rapidement aux fonds numérisés, notamment l'état civil, les registres matricules ou encore les recensements de population, grâce à la recherche à facettes qui offre une interface plus lisible, des filtres arborescents, un tri des résultats par l'internaute lui-même. Les tutoriels vidéo ainsi que les formulaires en ligne facilitent également l'expérience utilisateur. Le module d'indexation collaborative a conservé les 262 709 annotations déjà réalisées, mais les comptes utilisateurs n'ayant pas été repris, il est nécessaire de renouveler son inscription.

<https://archives.cd08.fr>

### Le site du Lot-et-Garonne entièrement refondu

Les Archives départementales de Lot-et-Garonne viennent de dévoiler un nouveau portail. Les fonds « classiques » comme l'état civil, les recensements, les matricules militaires, les tables de succession et absences, le cadastre, etc., sont désormais traités de la même manière que les fonds spécifiques comme les cartes postales, les délibérations communales avant 1789 (jurades), les arpentements d'Ancien Régime, les cartes et plans, les gravures, l'armorial de l'Agenais, etc. Cela permet d'effectuer facilement une recherche par cadre de classement ou par type de fonds, sans avoir à trouver la page sur laquelle ils apparaissent. Vous pouvez aussi vous laisser guider dès la page d'accueil par des parcours thématiques qui sont proposés en fonction de vos besoins : recherchez-vous une personne, un lieu, une image ?

Lors de nos tests, nous avons particulièrement apprécié la qualité du moteur de recherche de dernière génération, qui explore l'ensemble du site en un éclair. Vous pouvez y saisir n'importe quel mot-clé (y compris un patronyme ou un nom de lieu) et vous verrez s'afficher une grande variété de résultats. Pour les trier, des facettes s'utilisent facilement, par exemple pour ne retenir que les résultats concernant des individus, des communes, etc. Par ce moteur de recherche, toutes les indexations d'images apparaissent également, comme les conscripts des classes 1887 à 1921.

La rapidité est également une des grandes qualités du visualiseur d'images qui, lui aussi, a été entièrement renouvelé. D'ailleurs il n'affiche pas que des images de registres mais aussi des audios, des vidéos, ainsi que de nombreux documents partagés par les grandes institutions. Pour les permaliens, nous aimons beaucoup la possibilité de conserver soit le lien vers une page, soit celui vers l'ensemble du registre (comme cela est aussi le cas sur *Gallica* où il est possible de choisir le lien vers un livre complet ou vers une page spécifique de celui-ci).

<https://archivesdepartementales.lotetgaronne.fr>

### Un portail unique pour Niort et son agglomération

Les Archives municipales de Niort et les Archives de Niort Agglomération ont fait un portail commun pour faciliter les recherches en ligne. Il y a d'une part des inventaires, uniquement descriptifs, et d'autre part des documents numérisés très variés, parmi lesquels :

- Tables décennales de l'état civil, et parfois autres tables ;
- Registres de délibérations communales ;
- Plans, états de sections et matrices cadastrales ;
- Permis de construire et plans d'immeubles ;
- Bulletins municipaux d'information ;
- Cartes postales anciennes et photos.

L'ensemble est accessible, non pas par rubrique thématique, mais à partir de formulaires de recherche. Pour interroger ensemble les inventaires et les archives numérisées, utilisez notamment le moteur global situé tout en haut de la page d'accueil et baptisé « Rechercher dans les inventaires ». Vous pourrez ensuite affiner

vos recherches avec les différents filtres situés dans la colonne à gauche de l'écran. Ce nouveau site pour la Ville de Niort et son Agglomération est une réelle bonne surprise par sa richesse, sa souplesse et son efficacité en termes de recherche.

<https://archives.villeagglomeration.niort.fr>

### Un site pour les Archives municipales d'Argentan

Dans le département de l'Orne, les Archives municipales d'Argentan viennent d'ouvrir leur site internet. Au total, ce sont plus de 500 000 images qui sont déjà en ligne, pour divers fonds : registres paroissiaux (les mêmes que ceux disponibles sur le portail des Archives départementales) et d'état civil (collection communale, donc plus riche que la départementale), délibérations et bulletins municipaux depuis 1966, recensements de population, plans, affiches anciennes, cartes postales anciennes (plus de 3 000), liste des rues, archives de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, ou encore documents relatifs à la vie scolaire et associative de la commune.

## FamilySearch évoluera en 2025

L'année 2025 sera celle de grands changements pour *FamilySearch*. Sur la page d'accueil, déjà, le fil d'actualité familial a été déplacé, les suggestions deviennent plus personnalisées, et la recherche dans *Toutes les collections* est plus accessible. Concernant les arbres en ligne, ils seront bientôt dotés d'un score de qualité, calculé en fonction de la cohérence et des sources disponibles. Et d'autres nouveaux outils viendront s'y adjoindre, comme la refonte des arbres partagés (dans *Arbre Familial* > *Groupes familiaux*) qui permet désormais de créer une sorte d'espace privé où les membres d'une même famille peuvent voir et enrichir les profils des personnes vivantes. L'assistant de recherche IA, encore en phase de test aux États-Unis et au Canada, proposera prochainement à tous les utilisateurs des profils d'ancêtres potentiels à ajouter à leur arbre, sur la base de données disponibles en ligne. Il pourra même répondre à des requêtes précises concernant un individu et localiser des sources extérieures à *FamilySearch*. L'IA sera également présente dans un chatbot d'aide, destiné à faciliter l'accès à la documentation, au Wiki, au blog et aux cours d'apprentissage. Ce chatbot simule une conversation contextuelle, conserve l'historique des échanges, et peut orienter vers des supports ou des agents humains. Il est actuellement en anglais, mais sera prochainement étendu à d'autres langues. ■■ P.V.A. [www.familysearch.org](http://www.familysearch.org)

## E N B R E F

<https://archives.argentan.fr>

### Patrimoine et archives de Rezé

Le portail numérique « Patrimoine et archives » de Rezé, dans la Loire-Atlantique, vient d'être mis en ligne. Pour la généalogie, utilisez la barre d'outils située en haut de la page d'accueil, et dérouler le menu *Rechercher*. C'est là que vous allez découvrir les ressources pour partir à la recherche d'une personne, d'un lieu, d'un évènement, ou d'une documentation historique.

Parmi les sources inédites ailleurs, on peut citer les listes électorales de 1849 à 1925, le cadastre de 1826 dit napoléonien, les plans

d'embellissement de 1934, le cadastre de 1970, ainsi qu'une magnifique collection de plus de 800 cartes postales anciennes, accessible par mot-clé, lieu (quartier, village, rue, etc.) ou édifice (bâtiment, ouvrage, monument, etc.). Concernant la vie municipale, on trouve sur ce nouveau site les délibérations du conseil pour la large période qui va de 1790 à 2000, la presse municipale, de 1960 à aujourd'hui, ainsi que certaines revues.

<https://patrimoine-archives.reze.fr>

### Archives et histoire de Pantin

Les Archives municipales de Pantin

présentent une offre documentaire très riche sur leur nouveau portail. Dès la page d'accueil, six cartouches mènent aux collections disponibles en ligne :

- Les permis de construire et autorisations d'urbanisme (1885-2022) : même si seulement les plans les plus anciens et les plus fragiles sont numérisés, cette rubrique récapitule l'ensemble des permis de construire, permis d'aménager, déclarations de travaux et déclarations préalables, permis de démolir, ou encore certificats d'urbanisme (lorsque leur conservation est exigée par la réglementation). Pour

## F A C E B O O K

### La France d'autrefois de 0 à 1999

Publication de photos et documents d'autrefois (groupe privé - 10 340 membres).

[www.facebook.com/groups/630659857108726/](http://www.facebook.com/groups/630659857108726/)

### Photos d'ancêtres et généalogie

Groupe destiné au partage de photographies antérieures à 1970. Les membres sont invités, si possible, à indiquer un nom, une date, un lieu ou une description pour chaque photo (groupe public - 1 375 membres).

[www.facebook.com/groups/714899852376430/](http://www.facebook.com/groups/714899852376430/)

### Photos de familles d'autrefois

Ce groupe vous permet de publier et partager d'anciennes photos de famille, quelles qu'elles soient, du moment qu'elles sont des souvenirs de la vie d'autrefois, de 1850 à la fin des années 1950. En publiant vos photos personnelles sur le groupe, vous confirmez que la photo est bien à vous et vous acceptez de ce fait de la partager en lui enlevant sa confidentialité (groupe privé - 2 973 membres).

[www.facebook.com/groups/photosdefamillesdautrefois/](http://www.facebook.com/groups/photosdefamillesdautrefois/)

### Photos d'écoles

Ce groupe permet à ses membres de publier exclusivement des photos de classe ou d'établissements scolaires. Une seule photo par publication et toutes les publications référencées dans un fichier dédié. Pratique pour les recherches ! (groupe public - 38 302 membres)

[www.facebook.com/groups/photosdecoles/](http://www.facebook.com/groups/photosdecoles/)

### Photos d'écoles mayennaises

Ce groupe a pour but de publier et trouver des photos de classe de la Mayenne et, peut-être, retrouver d'anciens camarades ou cousins (groupe privé - 4 816 membres).

[www.facebook.com/groups/920744565661184/](http://www.facebook.com/groups/920744565661184/)

### Photos d'écoles d'Alger avant 1962

Ce groupe accueille exclusivement des photos de classe d'Alger à la période française, dans le but d'y retrouver amis et membres de la famille. Il est recommandé de publier les photos avec un minimum d'informations (date, identification des individus, etc.) (groupe privé - 529 membres).

[www.facebook.com/groups/photos.classes.alger/](http://www.facebook.com/groups/photos.classes.alger/)

### Photos d'écoles et de groupes

Ce groupe a pour but de retrouver des contacts perdus de vue ou des vieux souvenirs ainsi que de sauvegarder des souvenirs récents de groupe d'école ou autre (groupe privé - 2 314 membres).

[www.facebook.com/groups/photodegroupe/](http://www.facebook.com/groups/photodegroupe/)

### Retouches photos gratuites rapides NB par IA

Ce groupe est destiné à mettre en contact ceux qui ont de vieilles photos abîmées à retoucher, et les experts en retouche photo (groupe privé - 8 816 membres).

[www.facebook.com/groups/1042281380600422/](http://www.facebook.com/groups/1042281380600422/)

### Entraide généalogique + ADN

Entraide généalogique tous azimuts, dans la courtoisie (groupe privé - 1 360 membres).

[www.facebook.com/groups/1329268605125791](http://www.facebook.com/groups/1329268605125791)

### Genealogical Translations

Groupe mondial de bénévoles pour traduire des documents généalogiques dans différentes langues. L'anglais est la langue

générique d'échanges mais les actes écrits dans toutes les autres langues du monde sont les bienvenus (groupe privé - 20 005 membres).

[www.facebook.com/groups/GenealogicalTranslations/](http://www.facebook.com/groups/GenealogicalTranslations/)

### Tables des Successions et Absences (TSA)

Ce groupe, créé par Valérie Orsini-Thuillier, est exclusivement consacré aux TSA (Tables des Successions et Absences) : quels sont ces registres ? où peut-on les trouver ? comment les utiliser ? (groupe privé - 74 membres)

[www.facebook.com/groups/autourdestsa/](http://www.facebook.com/groups/autourdestsa/)

### Les explorateurs de l'histoire familiale (Sarthe)

Groupe de partage sur l'histoire des familles de la Sarthe. L'objectif est de découvrir la diversité et la richesse du département à travers des photos de tous genres. Images des commerces locaux, des écoles, des métiers, reproductions de documents officiels tels que des actes de naissance, de décès ou de mariage, chaque cliché permet aux membres de mieux se connaître (Groupe privé - 803 membres).

[www.facebook.com/groups/lesarthois72540](http://www.facebook.com/groups/lesarthois72540)

retrouver ce que vous cherchez, un formulaire permet d'interroger l'ensemble des dossiers par adresse, par numéro ou type d'autorisation, par année, etc.

- Une collection de cartes postales anciennes entièrement numérisée, dont les images sont accessibles après une recherche notamment par thématique, ou par nom de rue.
- Les bulletins ou journaux municipaux (1946-2023), tous numérisés et consultables après une recherche par période de parution ou par numéro.
- Les registres paroissiaux et d'état civil, fabuleuse série qui commence avec les testaments et sépultures de la paroisse Saint-Germain de 1523 à 1555 et va jusqu'en 1922 (ces images complètent celles des archives départementales de Seine-Saint-Denis).
- Les recensements de population de la collection municipale, pour les années 1876, 1881, 1886, 1896 et 1906.
- Les délibérations du conseil municipal (1800-1998), interrogeables notamment par objet, thématique, année. Attention, les registres de cette dernière collection ne sont pas numérisés, une fois votre recherche réalisée, vous devez prendre rendez-vous pour consulter les registres originaux en salle de lecture.

<https://archives-patrimoine.pantin.fr>

### Hérault : accès facilité aux déclarations de succession

Très riche en information pour le généalogiste, la déclaration de succession dresse l'inventaire du patrimoine d'une personne décédée (biens fonciers, véhicules, comptes bancaires, bijoux, objets d'art, fonds de commerce, entreprises, etc.) et permet de connaître le nom de ses héritiers. Malheureusement, retrouver une déclaration se révèle parfois être d'une grande difficulté pour les chercheurs. Les Archives départementales de l'Hérault ont donc inventé un parcours de recherche interactif qui permet d'accéder à ces documents sur leur site en répondant simplement à quelques questions. Beaucoup plus simple qu'une arborescence à déployer ou un inventaire à explorer, ce parcours interactif est une aide considérable, facile à utiliser, qui évite que certains renoncent à un document, faute de savoir comment y accéder.

<https://archives-pierresvives.herault.fr>

## Archives : un nouvel accès réservé à distance mis en place

Afin de réduire la fracture qui existe entre les chercheurs qui consultent sur place et ceux qui consultent à distance, les Archives départementales des Vosges viennent de créer un accès sécurisé qui permet de :

- déroger aux délais de mise en ligne des documents contenant des données personnelles (75 ans au lieu de 100 ans) ;
- consulter des documents protégés au titre du droit d'auteur ;
- consulter des documents ayant le statut d'archives privées non reproductibles.

Pour en bénéficier, deux étapes suffisent :

1) Il faut tout d'abord créer son espace personnel avec une simple adresse électronique et un mot de passe. Cette création est immédiate et gratuite. Une fois ce compte personnel en place, vous pouvez formuler une « demande de compte sécurisé » en fournissant la copie numérique d'un justificatif d'identité (passeport, carte nationale d'identité) et en justifiant de votre besoin (la recherche généalogique personnelle est une justification suffisante).

2) L'ouverture de votre accès réservé est ensuite soumise à une validation par le conseil départemental des Vosges.

Une fois ouverte, cette porte d'accès prioritaire le reste pendant toute la durée de validité de la pièce d'identité initialement fournie, sous réserve de se connecter régulièrement à son compte personnel (les comptes inactifs sont supprimés au-delà de deux ans).

Avec ce nouveau service aux usagers, les Vosges rejoignent le cercle très prisé des Archives facilitant la consultation à distance, comme notamment celles de l'Aisne, la Charente, l'Hérault, les Deux-Sèvres et la Vienne, et bien sûr les Archives nationales. ■ **P-V.A.**

<https://archives.vosges.fr>

## Écrire votre vie avec MyStories

*MyHeritage*, a récemment lancé *MyStories*, un nouveau service qui vous permet de transformer vos souvenirs en un livre imprimé.

Le processus est simple : chaque semaine, vous recevez un courriel contenant une question sur votre vie. Il vous suffit d'y répondre en racontant votre histoire, et en joignant des photos si vous le souhaitez. Si votre objectif n'est pas de raconter votre propre vie mais celle de votre couple, de vos parents ou de vos ancêtres, les questions peuvent être modifiées et réorganisées à volonté. Et si le rythme hebdomadaire des questions ne vous convient pas, vous pouvez l'aménager en fonction de vos préférences.

Au fil du temps, les réponses que vous formulez par courriel sont compilées et constituent automatiquement un livre que vous pouvez ensuite imprimer et relier, sans avoir à vous préoccuper de questions techniques. Chaque livre peut être modifié et personnalisé avant son impression, téléchargé gratuitement sous forme de fichier PDF à tout moment, et enregistré dans son arbre généalogique sur *MyHeritage*. Ce nouveau service est proposé à 89 € pour un an d'abonnement, y compris la fourniture d'un exemplaire du livre final imprimé. Si besoin, il est toujours possible d'ajouter plus tard d'autres exemplaires de l'ouvrage. ■ **P-V.A.**

[www.mystories.com](http://www.mystories.com)

## les noms de famille par Pierre-Gabriel Gonzalez

## BUZELIN

Demande de Georges Buzelin

Nous sommes probablement en présence d'un ancien surnom de musicien, du vieux français *buisine*, *buisigne*, « trompette », « clairon » ; *buisinneur*, « sonneur », comme dans : « *Si avoit IIII buisinent d'argent devant lui qui buisinoient* » (Robert de Clary, XIII<sup>e</sup> siècle). Fréquence et localisation : le patronyme **Buzelin** compte de nos jours 60 foyers en France. Il se montrait présent dans le Pas-de-Calais, en Seine-Maritime à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter l'ensemble de l'Île-de-France à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Formes proches, toutes rares, moins de 30 foyers : **Buselin**, Pas-de-Calais ; **Buzelé**, **Buzelay**, Indre-et-Loire ; **Buzel**, Guyane ; **Buzellay**, Vienne ; **Buzeau**, Yonne, Seine-Maritime, Paris ; **Buziaux**, Pas-de-Calais, Ardennes. ■

## CASSERON

Demande de Martine Casseron

Nous sommes en présence d'un patronyme dont l'origine pourrait s'expliquer par les deux sens de l'ancien français *casserone*. Le premier signifiait « quart d'un arpent de terre », comme dans « *Une vigne blanche contenant III. quaserons de terre* » (XIV<sup>e</sup> siècle, Livre des héritiers de S. Bertomé, Bibliothèque de La Rochelle). Nous serions dans ce cas en présence d'un ancien nom d'origine. Signalons des lieux-dits « Casseron », essentiellement dans les Charentes, les Deux-Sèvres, la Vienne. Autre piste, un ancien surnom de fabricant ou de marchand de casseroles, comme dans : « *Si on les cuisait (ces poires) en casserons par quartiers, avec un peu de vin et de sucres, je pense que seroit (la) viande très salubre...* » (XVI<sup>e</sup> siècle).

Fréquence et localisation : le patronyme **Casseron** compte de nos jours 175 foyers en France. Il se montrait présent en Vendée, en Charente-Maritime à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter la Loire-Atlantique à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Formes proches, très rares, moins de 10 foyers en France : **Casseroux**, Charente ; **Cazerole**, Seine-Maritime ; **Cazerolles**, Hautes-Pyrénées, etc. ■

## DELFERRIERE

Demande de Marie-Hélène Février

Notre lectrice souhaite connaître l'origine de ce nom de famille qui correspond à sa branche maternelle.

Nous sommes en présence d'une forme de « De le Ferrière », variante picarde de « De la Ferrière », d'après Ferrière, noms de lieux-dits fréquent, environ deux cents, partagés entre Calvados, Côtes-d'Armor, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Nord, Orne, Vendée... qui désignaient d'anciens emplacements où l'on extrayait du minerai de fer.

Autre piste, un surnom évoquant la *ferrière*, une sorte de flacon à long col, de bouteille que l'on emportait en voyage, comme dans : « *Nous amplismes plusieurs flacons, barilz, ferrières, bouteilles dudit vin* » (XVI<sup>e</sup> siècle). Fréquence et localisation : le patronyme **Delferrière** compte de nos jours 25 foyers en France. Il se montrait présent dans le Nord, en Seine-Maritime à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter le Pas-de-Calais à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Formes proches : **Delférière**, 20 foyers en France, Nord ; **Ferrière**, 975 foyers en France Rhône, Paris, Corrèze, Gironde ; **Ferrier**, **Férier**, 2 440 foyers en France Bouches-du-Rhône, Gard, Drôme, Loire, Puy-de-Dôme, Aude, etc. ■

## DE RAVEL

Demande de Catherine Deravel

Nous sommes en présence de l'ancien surnom d'un homme qui était originaire « de Ravel », d'après un nom de lieu-dit issu de l'ancien français *revel*, *ravel*, « rebellion », « résistance ». Nous comptons une cinquantaine de hameaux « Ravel » en France partagés entre Aisne, Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ardèche, Creuse, Dordogne, Drôme, Gard, Isère, Haute-Loire, Pyrénées-Atlantiques, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme, Rhône, Vaucluse. Nota : « Ravel », nom d'un ancien fief auvergnat et d'une commune actuelle du Puy-de-Dôme nous renvoie au propriétaire du château de ce nom le plus anciennement connu. Il se nommait Bernard de Revel et vivait au XI<sup>e</sup> siècle. Signalons aussi d'autres lieux-dits du Sud, et de Centre de la France : « La Ravelle », « La Ravelle »,

« Les Ravelles » « Puy-Ravel », « Font-Ravel », « Coste-Ravel », etc.

Fréquence et localisation : le patronyme **de Ravel** compte de nos jours 20 foyers en France. Il se montrait présent dans l'Oise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, département auquel il faut ajouter le Pas-de-Calais à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ; sans oublier le très rare **Deravel**, moins de 10 foyers en France. ■

## DUCHEIN

Demande de Christiane Duchein

Cette lectrice précise : « *ce nom est localisé en Haute-Garonne depuis trois générations au moins.* »

Nous sommes très probablement en présence d'un nom de lieu-dit d'origine, du gascon *escèn*, *eschèm*, « armoise » (plante médicinale employée pour soigner le paludisme, également connue sous le nom d'artémise) à rapprocher du nom du lieu-dit « Chein » situé sur la commune de Lannes et la commune de Chein-Dessus située dans la Haute-Garonne. Fréquence et localisation : le patronyme **Duchein** compte de nos jours 120 foyers en France. Il se montrait présent en Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter les Pyrénées-Atlantiques à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Forme proche, **Duchaine**, 20 foyers en France, Nord, Haute-Saône, pour ce dernier une piste pourrait l'assimiler à l'ancien surnom de l'homme qui habitait la maison située près d'un bois de chênes ou « lieu-dit caractérisé par un bois de chênes » de l'ancien français *chesne*, « chêne », comme dans :

« *Il fist coper plusieurs cheaisnes et aultres arbres qui la estoient environ...* » (XVI<sup>e</sup> siècle). Les lieux-dits « Chêne », « Chesne », « Duchêne », « Duchesne » sont innombrables. Nous trouvons un lieu-dit « le Rond-Cheine » sur la commune d'Aydoilles dans les Vosges.

Pour mémoire : **Duchêne**, 2 370 foyers, occupe le 611<sup>e</sup> rang des noms les plus fréquents en France. Sa répartition géographique le situe dans le Centre-Ouest, l'Île-de-France, le Nord, en Lorraine et Franche-Comté et dans la région Rhône-Alpes ; **Duchesne**, 1 980 foyers, occupe le 775<sup>e</sup> rang des noms les plus fréquents en France, très présent dans le Nord, en Île-de-France et dans le Centre. ■

## LACATON

Demande de Jean Fournier

Nous sommes en présence du surnom donné à « la Caton ». Caton étant issu du nom de baptême Catherine, et lui aussi à considérer comme un matronyme. Il s'agissait le plus souvent d'une veuve ou d'une femme à forte personnalité, du grec *ekaté*, nom d'une divinité dispensatrice de bienfaits, dans le sens « d'aimable » de « gracieuse ». La très sage Catherine d'Égypte (IV<sup>e</sup> siècle) est naturellement devenue la protectrice des jeunes femmes célibataires qui la fêtent le... 25 novembre, les fameuses « catherinettes ». Fréquence et localisation : le patronyme **Lacaton** compte de nos jours 35 foyers en France. Il se montrait présent en Dordogne et dans le Rhône à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter Paris et la Charente à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Le patronyme **Caton**, 220 foyers en France, Saône-et-Loire, Rhône, Bouches-du-Rhône, Alpes de Haute-Provence. Signalons un lieu-dit « La Caton » sur la commune de Saint-Nicolas-des Biefs dans l'Allier.

Pour mémoire : **Catherine**, 1 395 foyers en France, fréquent dans le Calvados, la Manche, en Seine-Maritime, à la Réunion et à la Guadeloupe ; **Catherin**, 360 foyers en France, Ain, Saône-et-Loire, Rhône, Aisne ; **Catrin**, 100 foyers en France, Aisne, Ardennes, Marne ; **Catrain**, 55 foyers en France, Aisne, Nord, Oise, Nord, etc. ■

MACHINES À COUDRE  
DE TOUS SYSTÈMES  
de 30<sup>fr</sup> jusqu'à 350<sup>fr</sup>  
**E. LACATON**  
MÉCANICIEN DE PRÉCISION POUR COUSEUSES MÉCANIQUES  
11, RAMPE D'AGUESSEAU, en face le Séminaire,  
**ANGOULÊME**  
3 fr. par semaine  
ESCOMPTE 10 % AU COMPTANT  
RÉPARATIONS  
GARANTIES DE TOUS SYSTÈMES  
FOURNITURES POUR MACHINES  
Aiguilles-Pièces détachées de tous Systèmes

Publicité parue dans un annuaire vers 1900. © Archives PGG

## Luce et la lumière fut

Les anciens Romains étaient très attentifs à tout ce qui pouvait constituer un présage, et en particulier à l'heure de naissance des enfants. C'est ainsi qu'ils appellèrent *Lucius*, *Lucia*, celui ou celle qui était né(e) « aux premières lueurs de l'aube » (du latin *lux*, « lumière »), au moment – même où le soleil apparaissait. De là, le nom de Lucia et sa forme française évoque une sainte femme qui vivait au début du IV<sup>e</sup> siècle. Protectrice de la cité de Syracuse et considérée comme patronne des laboureurs, elle est invoquée contre l'incendie et les maladies des yeux. D'autre part, la tradition chrétienne a gardé mémoire de saint Lucien, évangéliste du Beauvaisis au I<sup>er</sup> siècle. Profitons de la citation de ce nom de baptême pour sortir quelques instants de l'oubli le philosophe grec que nous nommons Lucien et qui vivait au II<sup>e</sup> siècle. Dans ses « Dialogues des Morts », il dresse le tableau fidèle des hommes de son siècle, et peut-être du nôtre. Il y peint avec finesse et gaieté les travers, les ridicules et la sotte vanité de l'espèce humaine, insistant sur la fatuité des honneurs et des richesses pour accéder au vrai bonheur dans la vie.

Différentes formes : **Luce**, porté par 1 290 foyers en France, Guadeloupe, Paris, Seine-Maritime, Martinique, Manche ; **Lucie**, 20 foyers en France, Meurthe-et-Moselle ; **Lucien**, moins fréquent avec 545 foyers en France, il se situe de nos jours en Martinique, en Guadeloupe, à Paris, dans le Calvados, etc. ;

À signaler des formes proches toutes plus rares comme **Lucier**, 15 foyers en France, Nièvre, Aisne, Indre-et-Loire ; **Lucot**, Haute-Saône, Côte-d'Or, Meurthe-et-Moselle ; **Lucotte**, Côte-d'Or, Saône-et-Loire ; ainsi que quelques rares familles **Lucianaz**, Lot-et-Garonne et **Luciany**, Puy-de-Dôme.

Signalons des patronymes de même origine venus de Corse et d'Italie, c'est le cas de **Luciani**, 1 650 foyers en France, Corse, Bouches-du-Rhône, de **De Luca**, **de Luca**, **de Lucca**, 600 foyers en France, situés principalement au Sud de la Loire. La forme la plus fréquente Lucas, avec 10 785 foyers, occupe le 70<sup>e</sup> rang des noms les plus fréquents en France, très présent en Bretagne et dans toute la partie nord de la France.

L'Histoire a retenu le nom de Ferdinand de Luca (1793-1869), auteur d'ouvrages sur la géométrie et la trigonométrie ; de Paul Lucas (1664-1737), négociant, archéologue et voyageur français, spécialiste du Moyen-Orient ; sans oublier bien sûr George Lucas, cinéaste américain, réalisateur de la célèbre saga *Star Wars* et scénariste de la non moins célèbre saga *Indiana Jones*.

Formes patronymiques proches : **Luçon**, 130 foyers en France, Loire-Atlantique, Aude, Maine-et-Loire et **Lusson**, 415 foyers en France, Maine-et-Loire, Sarthe, Vienne... dont la formation serait aussi à rechercher dans la douzaine de noms de lieux-dits d'origine partagés entre le Cher, la Dordogne, le Gers, les Landes, le Loiret, les Pyrénées-Atlantiques, la Saône-et-Loire et les Vosges et connus comme d'anciens domaines de colons romains nommés Lucius ou Lucinianus. ■



Sainte Lucie Fillipini (XVII<sup>e</sup> siècle) échappe miraculeusement à un accident de diligence. © Archives PGG

## les noms de famille par Pierre-Gabriel Gonzalez

## LATHUILLE

Demande de Fabrice Devos



Panneau de signalisation routière offert par les automobiles Citroën dans les années 1930. © Archives PGG.

Un ancien surnom lié à la fabrication de tuiles explique l'origine de ce nom de famille, du latin *tegula*, « tuile » qui a donné *t(i)eule* en ancien français et *teula* en vieil occitan. À rapprocher de « la Tuile », la Thuillie, l'endroit où l'on fabriquait des tuiles (XVI<sup>e</sup> siècle). Autres formes « La Tuilerie » ; « La Thuile », Savoie ; « Les Thuiles », Alpes-de-Haute-Provence, etc. À rapprocher du nom de la commune de Lathuille en Haute-Savoie. Voir aussi le n° 167 de *La Revue française de généalogie*. Fréquence et localisation : le patronyme **Lathuille** compte de nos jours 70 foyers en France. Il se montrait présent en Savoie, Meurthe-et-Moselle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter l'Isère et l'Indre à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. ■

## MARIN

Demande de Bernard Thauvin

Le patronyme Marin semble issu principalement d'un nom de baptême popularisé par neuf saints connus sous le nom de Marin (*Marinus* en latin) dont le plus célèbre a donné son nom à la minuscule république de Saint-Marin située au cœur de l'Italie. Il s'agit là de la plus ancienne république du monde, sa constitution datant de l'an 1600. Quelques particu-

larités : son indépendance fut respectée par Napoléon I<sup>er</sup>, elle n'a pas participé à la Seconde Guerre mondiale et a démocratiquement élu un gouvernement communiste en 1945.

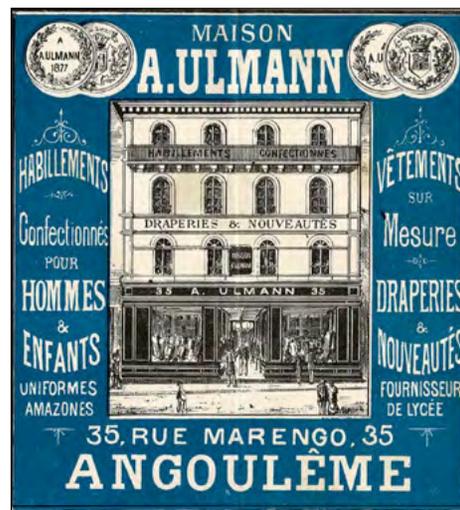
Fréquence et localisation : le patronyme **Marin** compte de nos jours 5 470 foyers en France. Il se montrait présent dans les Bouches-du-Rhône, dans le Nord, le Rhône à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter Paris, la Meurthe-et-Moselle, le Gard, le Vaucluse, l'Hérault à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Forme corse et italienne : **Marini**, portée par 800 foyers en France, notamment dans les Bouches-du-Rhône, en Haute-Corse, dans les Alpes-Maritimes, en Meurthe-et-Moselle, etc.

L'Histoire a gardé mémoire de Jean Baptiste Marini (Gianbattista Martino), également connu sous le nom de « Cavalier Marin » (XVII<sup>e</sup> siècle) : sa vie comme son œuvre poétique, très controversée, se partagèrent entre l'Italie et la France. ■

## ULMANN

Demande de Claire Neuwy

Ce patronyme nous ramène à *Ulman*, un ancien surnom de chef de guerre germanique, composé de *ul*, variante de *uodal*, « bien foncier », « patrie » et de *man*, « homme ». Fréquence et localisation : le patronyme **Ulmann** compte de nos jours 230 foyers en France. Il se montrait présent dans le Rhône, la Loire, l'Indre et Loire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter l'Isère,



Publicité du début du XX<sup>e</sup> siècle. © Archives PGG.

## VOS DEMANDES

Pierre-Gabriel Gonzalez répond gratuitement aux demandes des organisateurs de cousinades et des lecteurs, curieux de connaître l'histoire de leur noms de famille : l'origine étymologique, la localisation, la fréquence, les différentes variantes, les personnages célèbres... Adressez votre demande (avec vos coordonnées) à **La Revue française de Généalogie**, 346 rue Saint-Honoré, 75001 Paris ou par courriel : [rfg@martinmedia.fr](mailto:rfg@martinmedia.fr)

Paris et la Côte-d'Or à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Formes patronymiques proches : **Ulman**, 25 foyers en France, Drôme, Isère, Saône-et-Loire ; à rapprocher de **Ulm**, 80 foyers en France, Bas-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Paris, Haut-Rhin, etc. ■

## SUAU

Demande d'Alex Suau

Ce nouvel abonné précise : « mes dernières recherches généalogiques situent ces noms essentiellement dans le Vaucluse et l'Ardèche. »

Nous sommes en présence d'une forme du vieux germanique *Sudwald*, composée de *sud*, « le sud » et *wald*, « gouverner ». Le sens originel de cet ancien surnom de chef de guerre nous échappe de nos jours et s'il est parvenu jusqu'à nous c'est grâce aux populations gallo-romaines qui l'adoptèrent comme nom unique à partir du V<sup>e</sup> siècle. Fréquence et localisation : le patronyme **Suau** compte de nos jours 390 foyers en France. Il se montrait présent dans l'Aveyron, le Gard, l'Hérault à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter le Tarn, le Vaucluse à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Formes patronymiques proches : **Suaud**, 110 foyers en France Vendée, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire ; **Suaudeau**, 150 foyers en France Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire ; **Suault**, Deux-Sèvres ; **Suaut**, Alpes-Maritimes, très rare, moins de 10 foyers en France.

Nota : une forme de *sueur*, « cordonnier » n'est cependant pas à exclure complètement. Pour mémoire : **Lesueur**, du latin *sutor* qui a donné l'ancien français *suor*, *sudre*, *surre*, *sueur* « cordonnier de cuir neuf ». De là les

# MARQUIS

## **Demande de Jérémie Daurat**

Nous sommes en présence d'anciens surnoms qui évoquaient le vieux germanique **marka**, « district militaire établi sur une frontière, destiné à repousser une – éventuelle – invasion », par l'intermédiaire de l'ancien français *marchis*, *marquis*, « l'homme qui commandait une marche, une frontière », comme dans : « *Charlemagne établit les marquis aux frontières de son empire, pour le défendre...* » (XVI<sup>e</sup> siècle).

L'actuelle département de la Creuse en Limousin historique, est encore appelé « Marche ». Ancien comté datant du X<sup>e</sup> siècle, il marquait la « marche », la frontière – fluctuante – entre les terres du roi de France et celles des comtes du Poitou et des ducs d'Aquitaine. Au XIX<sup>e</sup> siècle on appelait maçons « marchois », les paysans qui partaient de cette ancienne province de mars à novembre pour aller construire des bâtiments à Paris.

Autres pistes : des surnoms donnés à des personnes qui travaillaient au service ou sur les terres d'un marquis ou plus rarement un surnom passablement ironique donné à celui qui voulait tout régenter ou encore à celui qui se vantait beaucoup, à rapprocher du célèbre « Marquis de Carabas » qui prétendait posséder des biens immenses, un personnage légendaire que nous retrouvons dans le conte *le Chat botté* de Charles Perrault au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour sa part, Molière, dans ses pièces de théâtre, a beaucoup participé à amoindrir le prestige des marquis, s'en moquant même ouvertement.

Fréquence et localisation : le patronyme **Marquis** compte de nos jours 1 820 foyers en France. Il se montrait présent dans les Hauts-de-France, le Maine-et-Loire, à Paris, dans les Deux-Sèvres, en Vendée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, départements auxquels il faut ajouter la Meurthe-et-Moselle, les Vosges à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Différentes formes patronymiques : **Lemarquis**, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Meuse et dans une moindre mesure **Le Marquis**, Manche, Calvados, au total 250 foyers en France ; **Marquiset**, 35 foyers en France, Doubs, Paris, Côte-d'Or.

Se montrent très rares, moins de 10 foyers en France :

**Marquion**, Vaucluse, Aisne ; **Marquissau**, **Marquisseau**, Gers ; **Marquisot**, Est, etc.



Publicité pour les chocolats de « Marquise de Sévigné » dans les années 1930. © Archives PGG

Côté noms de lieux-dits, signalons « Marquis », « Le Marquis », « Les Marquis », « Chez Marquis », « Bois-du-Marquis », « Combe-du-Marquis », « L'Étang-Marquis », « Riou-Marquis », « Près-Marquis », etc. Tous signalent leur appartenance au fief d'un marquis ou plus souvent à la présence ancienne d'une famille de ce nom en ce lieu.

Cas particulier : **Marquet** et **Marquette**, deux patronymes à rattacher plutôt au nom de baptême Marc (de *Marcus*, relatif à Mars, dieu romain de la guerre) :

- dans le sens de « petit Marc », « fils de Marc », **Marquet**, 3 600 foyers en France, Paris, Ille-et-Vilaine, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne, Loire ;

- dans le sens de « (fils de la) Marquette, la veuve d'un dénommé Marquet », **Marquette**, 425 foyers en France, Nord, Gironde, Pas-de-Calais, Somme, etc. Signalons des lieux-dits « Marquet », « le Marquet », « la Marquette », « les Marquettes », « Chez-Marquet », etc. ■



noms de famille comme **Sueur**, 1 290 foyers en France, Hauts-de-France, Ile-de-France et **Lesueur**, **Le Sueur**, 2 400 foyers en France, qui occupe le 729<sup>e</sup> rang des noms les plus fréquents en France et se montre très présent en Seine-Maritime, dans l'Oise, l'Eure, à Paris. Signalons aussi des formes occitanes **Sudre**, 860 foyers en France, Tarn, Puy-de-Dôme, Gironde, Paris et **Sudour**, 100 foyers en France, Corrèze, Puy-de-Dôme. ■

La configuration actuelle des – très grandes – régions françaises s'adapte mal à la localisation des patronymes. Nous publions en priorité les noms des départements dans lesquels les différents patronymes étaient les plus représentés entre 1891 et 1915, puis pendant le XX<sup>e</sup> siècle avec citations de trois, deux, voire un seul département – quand la localisation est fortement concentrée. Notre principale source étant celle du fichier des communes de naissance réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et *Géopatryme* (réintégré par *Filae*). En ce qui concerne les toponymes, notre référence est l'excellent *Dictionnaire des toponymes de France* du CDIP basé sur les données de l'Institut national de géographie. ■





**OFFRES  
D'ABONNEMENT**

La revue française de  
**Généalogie**

## Formule Essentielle

1 an = 6 n<sup>os</sup> + 1 n<sup>o</sup> spécial  
pour **42,90€** au lieu de ~~52,40€~~

## Formule

**100 % Numérique**

Accès illimité au site **RFGenealogie.com**  
pour **49€**

## Formule Intégrale

Vos numéros au format papier  
+ accès intégral au site **RFGenealogie.com**  
pour **69€** au lieu de ~~101,40€~~



**Rendez-vous sur  
Boutique.rfgenealogie.com**